

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F  
ETRANGLER un an 5,50 F  
1er oct. au 30 sept. LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS  
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE  
121, rue La Fayette, PARIS-10<sup>e</sup> Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre  
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril  
— Juin — Juillet — Août — Septembre.

# journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 216

ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

OCTOBRE 1968

## Hommage à André PETIOT

Sous la souple chevelure argentée, un front dégagé, des traits fins, un regard où se manifeste une sensibilité intense et qui ne connaît ni l'envie, ni la méchanceté, tel se présente André Petiot, né à Paris de purs Bourguignons, le 11 janvier 1886.

A l'école primaire de Saint-Philippe-du-Roule, qu'a fait depuis longtemps disparaître le percement de l'avenue Myron-Herrick, il obtint un jour en récompense un billet pour le théâtre du Châtelet, espérant y applaudir une belle féerie comme il était d'usage en ce lieu. Sa déception fut vive quand, en arrivant dans la salle, il constata que le rideau était levé et que la vaste scène était garnie de chaises et de pupitres. Qu'allait-il donc se passer ? Le jeune écolier ignorait totalement l'existence des Concerts Colonne mais il allait dans quelques instants faire connaissance avec eux et, pendant toute sa vie, il ne devait jamais oublier l'émotion qu'il en ressentit. Les instrumentistes s'installèrent donc, Edouard Colonne monta au pupitre et, sur un signe de sa baguette magique, l'orchestre se fit entendre. Pour le jeune Petiot qui ne connaissait absolument rien en musique, ce fut une révélation, un véritable coup de foudre et il en eut la respiration coupée. Il ne saurait dire aujourd'hui le programme qu'il entendit ce jour-là, et d'ailleurs, à dix ans, les noms des compositeurs les plus illustres lui étaient inconnus, mais ce qu'il savait bien, c'est qu'il n'avait jamais entendu une aussi belle musique. Enthousiasmé, il n'eut plus qu'un désir : devenir musicien.

Il fit part, mais en pure perte, de ses intentions à ses parents. Mais ceux-ci avaient déjà décidé qu'ils dirigeraient leur fils dans la voie des affaires en lui faisant acquiescer un enseignement commercial, si possible en allant jusqu'à l'École des Hautes Études (H.E.C.). Quant à la musique, c'était, bien le moindre de leurs soucis. Néanmoins, ils avaient permis à l'enfant de recevoir quelques notions de solfège et de piano qu'une de leurs amies lui dispensa avec plus de bonne volonté que de compétence.

En 1896, à sa sortie de l'école primaire, le garçonnet fut reçu à l'école commerciale de l'avenue Trudaine (devenue plus tard une école commerciale de jeunes filles) et il y fit de très bonnes études pendant plusieurs années. Il apprit notamment trois langues étrangères : l'anglais, l'allemand et l'espagnol. Il prit aussi le goût des mathématiques mais il ne put malheureusement en faire autant qu'il l'eût souhaité, le programme de l'école n'allant pas au-delà des mathématiques élémentaires. Notre musicien devait découvrir plus tard que la musique est un art qui découle tout naturellement de la science des nombres. L'harmonie devait le lui révéler, le lui confirmer.

Suite page 5.

## Nouvelles d'Allemagne

### La musique à l'école

Une conférence sur l'encouragement de l'enseignement musical et la culture de la musique s'est tenue récemment à Munich pour les écoles de la République fédérale. Les compositeurs, pédagogues, représentants de l'enseignement scolaire et des éditions musicales furent unanimes à réclamer l'introduction d'un enseignement instrumental élémentaire dès la première année de l'école primaire. On cherche par là à jeter le plus tôt possible les bases sur lesquelles il sera possible de bâtir par la suite. Voilà pourquoi la communauté de travail pour la formation musicale recommande de faciliter aux enfants l'accès d'instruments de musique ou de mettre ces instruments à leur disposition.

Un programme pilote a été mis au point par la Fédération des écoles de musique allemandes, qui groupe 150 centres de formation musicale. Ce programme qui va être appliqué à titre expérimental dans 27 écoles de musique, utilise une méthode adaptée à l'enfance et comportant de nouveaux matériaux d'apprentissage et d'enseignement. Les enfants de quatre à six ans ont à leur disposition un instrument comportant un carillon et un clavier et accompagné d'un nouveau solfège.

Cette tentative répond aux exigences formulées par nombre de pédagogues et de psychologues, qui prouvent la formation des enfants avant l'école conformément à leur développement intellectuel et à leurs aptitudes.

Extrait de la Revue de l'Accordéoniste.

## 59<sup>e</sup> CONGRÈS de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

les 24, 25, 26 et 27 octobre 1968

### JEUDI 24

14 h. : Réunion du bureau, à la C.M.F. 121, rue La Fayette, Paris-10<sup>e</sup>  
16 h. : Commission de vérification des comptes.

### VENDREDI 25

Hôtel des Examans 3 bis, rue Mabillon, Paris-6. Métro : Mabillon.  
Bus : 39, 48, 63, 75, 86, 95, 96.

9 h. : Congrès, étude sur toutes les questions administratives.

14 h. : Etude sur toutes les questions artistiques.

21 h. : Concert de gala par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8<sup>e</sup>.

### SAMEDI 26

9 h. : Assemblée extraordinaire pour l'approbation des statuts et du règlement intérieur. Congrès, ordre du jour :

- 1) Appel des délégués ;
- 2) Allocution du Président ;
- 3) Rapport du Secrétaire général ;
- 4) Rapport du Trésorier ;
- 5) Rapport de la Commission de Vérification des comptes ;
- 6) Compte-rendu des stages en France et C.I.S.P.M. Ces échanges sont réservés aux élèves ayant obtenu les meilleures notes aux Examens Fédéraux et principalement au Concours d'Excellence.
- 7) L'Enseignement musical dans tous les degrés d'enseignement général ;
- 8) Rapport de la Commission de Jeunes de la C.M.F. ;
- 9) Création d'une commission de jeunes dans chaque fédération ;
- 10) Journal - Annuaire ;
- 11) Assurances ;
- 12) Montant de la participation de la C.M.F. aux frais de voyage des congressistes ;
- 13) Compte-rendu sur l'organisation fédérale par Académie ;
- 14) Relations avec les Ministères ;
- 15) Elections : comité, membres sortant rééligibles : MM. Anne, Fievet, Fromental, Hugonnet, Rolando. Commission de vérifications des comptes : MM. Attyasse, Etournay, Saby. Commission de conciliation d'arbitrage : MM. Angot, Macé, Wegl ;
- 16) Dates des prochains congrès d'été : 1969 Ajaccio (Corse) ; 1970 Tarbes (Hautes-Pyrénées) ;
- 17) Examen des vœux. Les vœux ont été ronéotypés et envoyés aux présidents des Fédérations pour le Congrès de Tarbes ;
- 18) Questions diverses ;
- 19) Réunion du nouveau bureau : élection du président, des quatre vice-présidents, du secrétaire général, du trésorier et du trésorier-adjoint.

Tous les membres de la C.M.F. qui désirent assister au Congrès depuis le vendredi, seront les bienvenus.

13 h. : Déjeuner.

16 h. : Invitation par la Maison Buffet-Crampon à la Salle Gaveau de participer à la réception donnée à l'occasion de l'exposition d'instruments de musique. Chaque délégué recevra une invitation officielle.

### DIMANCHE 27

Concours d'Excellence : n'ayant pu obtenir les salles du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, il aura lieu cette année à l'Institut National d'Éducation Populaire de Marly-le-Roi (Yvelines). Les membres du jury, les candidats et les accompagnants pourront y prendre le repas de midi, il serait bon de nous faire connaître avant le 10 octobre, la liste des personnes désirant y déjeuner.

À 8 h. très précises : dictée, théorie, lecture à vue chantée. Dès 9 h. concours public pour tous les instruments et lecture instrumentale ; 13 h. 30, suite du concours public.

### CONCERT DE GALA DU VENDREDI 25, à 21 heures

Par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, sous la direction de son chef, Désiré Dondeyne.

Au programme : « Suite Danoise », de Tony Aubin ; « Ouverture des Chants du Monde », de Roger Boutry ; « Symphonie n° 4 » (4 mouvements), de Désiré Dondeyne ; « Cortège, Interlude et Danse à la mémoire de Jean-Philippe Rameau », de Raymond Loucheur ; « Thème et Variations », de Arnold Schoenberg.

## L'ISME

### LE 8<sup>e</sup>ème CONGRÈS MONDIAL DE L'IS.M.E. A DIJON

On est toujours triste, un lendemain de fête. C'est le sentiment qui étreignait les participants du VIII<sup>e</sup>ème Congrès de l'I.S.M.E., Société Internationale pour l'Éducation Musicale, lorsqu'ils se séparèrent le 8 juillet dernier à Dijon. Tous avaient l'impression d'avoir vécu des moments inoubliables. Dijon, capitale de la Bourgogne, ne représente pas seulement la ville de Rameau (des « Rameau »), devrait on dire puisque la première École de Musique fut fondée par Claude Rameau en 1724 ; elle est une grande ville vivante, heureuse, où l'on sait, et où l'on aime recevoir. Son Conservatoire, siège du Congrès se révèle un des meilleurs de province ; son Université, groupée dans un campus parfaitement conçu, l'enthousiasme des corps constitués pour œuvrer en faveur des Arts, tous ces éléments ont permis de recevoir sans « fausse note », 3000 congressistes venus du monde entier. (de 40 pays différents), dont les plus lointains étaient le Japon, les États-Unis ou l'Union Soviétique, et ce malgré des événements récents qui faillirent bien tout compromettre. Dijon, n'aurait pas pu devenir du 2 au 8 juillet la capitale mondiale de la musique, où se côtoyaient les personnalités les plus éminentes, où les ensembles les plus réputés et les plus variés se manifestaient dans la fièvre, et la qualité toujours dominante.

D'emblée, il faut saluer celui qui fut la cheville ouvrière, le parfait organisateur, de ce gigantesque carrousel, régissant tout avec la même souriante amabilité, sans jamais laisser transparaître ni fatigue, ni épuisement : André Ameller, directeur du Conservatoire National de Dijon. C'est lui qui, malgré la « coupure » de mai, n'a jamais désespéré et a dû régler les grandes questions, comme les irritants détails, dans la dernière quinzaine du mois

de juin. Sur le plan local une équipe dynamique l'entourait avec notamment, Mme Savioli secrétaire du Conservatoire, sans omettre toute la délégation française de l'I.S.M.E., venue à Dijon prêter main forte dans les problèmes de réception, avec, à sa tête, la présidente de la section, Mme Claude-Alphonse Leduc.

Devant l'afflux de colloques, de rencontres, de concerts, présenter une analyse succincte est rigoureusement impossible. On peut jeter quelques impressions sur le papier, regrettant un don d'ubiquité que les participants auraient certainement acheté à prix d'or ! Que l'on songe que chaque matin était consacré aux séances de travail dans le cadre moderne de la Faculté des sciences, à l'aide des trois langues officielles du Congrès, et ceci aux mêmes heures. Après le repas de midi, des cars transportaient tout le monde au centre de la ville, où, au cours de l'après-midi, la séance plénière était encadrée d'un double concert se déroulant en même temps salle des États de Bourgogne et au Théâtre Municipal. Devant une telle richesse qui montre le soin de chaque délégation à se présenter sous les meilleurs auspices, la plupart des congressistes, durent, pour ne pas trop perdre tant de richesse sonore (généreusement répandue) passer d'une salle à l'autre, butinant quelque pollen du gigantisme américain, cueillant un brin d'enthousiasme d'un orchestre d'enfants français, ou d'un chœur polonais.

Des personnalités étrangères comme l'inspecteur général de la musique du Canada, M. Little, MM. Samuel Baud-Boyy ou Dimitri Kabulevsky, respectivement directeurs des Conservatoires de Genève et Moscou, apportent témoignage que leurs homologues français d'un échelon aussi élevé pouvaient trouver des interlocuteurs digne d'eux : M. Landovsky, J. de Saint-Jorre, P. Auclert, J. Challey, A. Ehrmann,

et tant d'autres dont la « talle » dans le monde musical n'est pas à négliger.

Ce congrès eut comme les précédents (Zurich, Copenhague, Vienne, Tokyo, Budapest, Interlochen (États-Unis) un thème directeur, l'influence des moyens techniques sur l'éducation musicale de notre époque. Outre les exposés théoriques, des démonstrations pratiques furent apportées par des délégations des pays les ayant le mieux adoptés. Parmi les principales, les méthodes Ward, Orff, Martenot ou Jaques-Dalcroze furent un moyen idéal de confrontation.

Dès la première journée, le 2 juillet, le « ton était donné par l'imposante séance inaugurale ». L'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire de Dijon, fournit sous la direction d'A. Ameller une exécution digne de l'auditoire international qui garnissait la salle des États. Pour nous, Français, la plénitude de cet ensemble apportait l'impression reconfortante que la province peut par son élan, créer ces centres musicaux régionaux dont nous avons besoin. Il n'est peut-être bon bec, (même de clarinette), que de Paris, lorsqu'on entend cet orchestre de province (encore si décriée) où nombre d'amateurs figurent, où les moyens manquent, et cependant, comme par miracle, par la foi de chacun, et de tous la musique de Kodaly, ancien président de l'I.S.M.E., jaillit dans la pureté et l'interprétation ; on songe sans aménité au minotaure parisien. Les discours d'entrée furent de suite d'une haute élévation. Après les remerciements de Mme Claude-Alphonse Leduc, M. Fédorov insista sur deux idées : nécessité de liaison entre les divers organismes musicaux avec l'U.N.E.S.C.O. : ISME, CIM, RISME, AIBM (dont le congrès s'est tenu dans cette même ville de Dijon en 1965) ; éviter de mécaniser l'art, pour le remplacer par un fan-

Suite page 3.

# CHRONIQUE des DISQUES

## L'OPERA

### + SCHUBERT

Le pauvre Franz n'eut jamais de chance avec la scène ! Certains opéras oubliés contiennent cependant de très belles pages. Par exemple : celles qui sont ici présentées, tirées de deux d'entre eux. « La Harpe enchantée » (sa deuxième œuvre pour le théâtre) est particulièrement inconnue. On y retrouve ce merveilleux don mélodique et ce sens si fin de l'orchestration qu'il hérita de la plus noble des muses. Mais cette musique sublimine s'éleva trop au-dessus de l'argument, avec lequel elle ne colle guère.

L'ouverture, que l'on joue habituellement pour « Rosamunde », est réellement celle de « La Harpe » ; elle est très développée (introduction lente de caractère dramatique, suivie d'un allegro de forme sonate dont les thèmes populaires, pleins de tendresse, sont bien schubertiens).

Outre cette page, voici les meilleurs extraits de l'opéra (larghetto pour clarinette et orchestre, avec harpe. Deux chœurs des esprits par voix féminines. Prélude à l'Acte III : presque une musique de ballet. Musique de scène : poésie teintée de mélancolie. Admirable finale avec harpe, puis chœurs : la plus pur lyrisme, troublé par quelques éléments tragiques).

On méconnaît moins « Rosamunde ». Pourtant, parmi ces passages, deux offrent l'intérêt d'être relativement ignorés. Hautbois et clarinette apportent volontiers leur « couleur » particulière.

(Musique de ballet n° 1 : allegro un peu dans le style d'une marche bohémienne ; andante d'une délicieuse naïveté. Entracte : ravissante fraîcheur. Musique de ballet n° 2 : grâce. Très belle romance pour soprano, d'un sentiment romantique délicat).

Les versions offertes par l'Orchestre et les Chœurs de Naples (direction Vaughan sont opportunes, mélodieuses, lumineuses et élégantes. Bonne intervention de la soprano Lucia Popp.

La reproduction convient, malgré une durée totale de 55 minutes. La notice renseigne assez peu sur les œuvres. (1).

## L'ORATORIO

### + PENDERECKI

Le Dies Irae pour soprano, ténor, basse chœurs et orchestre est dédié à la mémoire des victimes d'Auschwitz. L'auteur a d'abord organisé un mélange de textes émanant de la Bible et d'auteurs anciens (Eschyle) et contemporains (Aragon, Valéry, Broniewski, etc.). Mais tous sont conservés ou traduits en grec ou en latin, ce qui en universalise la portée.

Au point de vue musical, l'œuvre n'est pas une description, mais une méditation. S'il convient de signaler la hardiesse de l'écriture vocale et des emplois orchestraux (strène, chaînes...) il faut aussi en louer le dépouillement.

Sur le plan de l'effet, cette œuvre sincère laisse sous l'accablant (malgré sa conclusion optimiste). Elle est poignante au-delà du dictionnaire.

Trois parties (1 - Lamentatio : « Les lacs de la mort ». Evocation du four crématoire, des tortures. 2 - Apocalypsis : « La Bête ». Vision de terreur. La basse et une sorte de « Chœurs de cris » clament l'effroi humain. 3 - Apothéosis : espoir du renouveau de la vie).

Chanteurs et instrumentistes sont polonais. En ce qui concerne ceux-ci, il faut souligner les terribles difficultés qu'affronte la soprano St. Wyciowicz dans le n° 1, ainsi que l'émouvante intervention de la basse Ladyz dans le n° 2. Conduite par H. zyz, cette version est dramatique, qui se déroule sous le signe de la plus implacable efficacité.

Au verso, deux œuvres uniquement instrumentales (dont nous parlerons cependant maintenant) et qui visent à un but exclusivement musical.

Polyphonia emploie 48 instruments à cordes, utilisés de façon nouvelle (combinaisons simultanées de glissandi, pizzicati, col legno, touche frappée, intervalle inférieur au demi-ton, etc.) ce qui engendre des moyens d'expression proprement inouïs.

De natura sonoris, pour orchestre complet, se propose des essais sur divers effets qu'on peut tirer du son. Toutes les recherches de timbres et de vocabulaire sont traitées avec maîtrise.

Il est difficile de juger l'exécution de ces deux pages si inhabituelles et par surcroît inédites au disque. Disons que celle qui présente la Philharmonie de Cracovie semble exceptionnelle.

La reproduction sonore est saisissante (n° 1) spacieuse et limpide (n° 2 et 3. (2).

## MUSIQUE INSTRUMENTALE

### LE VIOLON

Ces 12 Caprices pour violon solo de Paganini représentent la moitié de l'intégrale. Ce sont les n° 1 (difficultés quasi inhumaines), 5 (en mouvement perpétuel), 6 (double-croches et trémolos conjugués), 9, un des plus connus (dit « La Chasse »), 13, sardonique (dit « le rire du Diable »), 14, en mi bémol ; 15, en mi mineur ; 17 (sorte de marche, avec terrible passage central en octaves) ; 19 (alternance rapide des registres extrêmes, avec vélocité

épisode médian en mineur) ; 20 (caractère mélodique, avec contraste d'un centre éblouissant) ; 21 (accords en sixtes) et 24, très célèbres, dignes couronnement de l'ensemble (thème en la mineur, suivi de onze variations qui « résument » tout !).

Presque toutes ces pièces épousent la forme A-B (contrastant) — A. Véritables feux d'artifice de virtuosité, elles représentent la synthèse de toutes les possibilités et de tous les traquenards violonistiques. Elles témoignent d'une invention inépuisable. Mais elles dépassent le cadre d'études purement techniques, en raison de la fantaisie — et parfois de la poésie — de l'inspiration.

Exécutant : D. Erlih. Bien sûr, il arrive parfois qu'il ne fasse pas complètement « oublier la difficulté ». Mais, le plus souvent, il se montre étonnant. La sûreté de sa main gauche et la formosité de sa main droite font merveille dans ces périlleux exercices de haute voltige !

Reproduction sonore fidèle. Notice insuffisante. (3).

### + LE CLAVECIN

Deux inédits, dus respectivement à Goldberg, jeune élève de Bach (1727-1756) celui-là même dont on donna le nom aux fameuses variations ; et à Mithel (1728-1798) un des derniers disciples du Cantor. Les œuvres, également intéressantes (presque une demi-heure) réservent de sérieuses difficultés au soliste.

Le Concerto pour clavecin et cordes en ré mineur installe un dialogue vivant entre les participants. (Entre deux tutti formes s'inscrivent l'allegro, très développé ; la trame d'ensemble est rigoureuse et rationnelle ; les soli se dessinent nettement mais gracieusement. La cadence-récitativo évoque certaines cadences de Bach. 2 - Constamment approuvé par les cordes, le clavier chante et brode librement son expressif chant. 3 - Même encadrement vigoureux que pour le n° 1 ; le thème du clavecin est dansant et volontaire).

Le Concerto pour clavecin, deux bassons et cordes en ré mineur abandonne déjà le style « galant » au profit d'un vrai classicisme ; il approche même du « Sturm und Drang ». (Cf. l'introduction du n° 1). Les deux bassons n'interviennent que dans le volet médian (1 - Le clair scintillement du clavecin s'oppose à la couleur grave de l'orchestre ; allure de l'ensemble du mouvement : noblesse. 1 - Ici trois groupes — le clavecin, les deux bassons, les cordes — s'opposent, apportant une incontestable originalité ; délicatesse et profondeur du sentiment. 3 - Le concerto se termine sur un mouvement bien frappé, où abondent les oppositions thématiques).

Les clavecinistes (Eliza Hansen dans l'un, Miller dans l'autre, apportent soin, habileté, virtuosité à leur prestation. Les Orchestres (Ludwigshafen, Bâle) sont sérieusement dirigés (Stepp, Wenzinger). Voilà des versions particulièrement équilibrées. Mais le diapason ne serait-il pas un peu bas pour le second ?

### + LA GUITARE

« Le célèbre canon de Pachelbel » ! Par sa popularité, c'est un nouvel Adagio d'Albinoni ! Écrit à trois voix sur une basse obstinée, il constitue une exquise musique de charme (au bon sens du terme) d'expression très lyrique. Ce qui nous gêne un peu, c'est de lire sur la pochette : « version originale », puis sur l'étiquette : « arrangement » ! Il est en effet exécuté par guitare et orchestre à cordes.

Au verso de ce petit disque, un Concerto pour guitare et orchestre de Vivaldi. D'abord un larghetto en mineur (sur le fond harmonique tissé par les cordes, la guitare chante plaintivement) puis un allegro (la guitare carillonne sa joie, approuvée par le tutti). Cette œuvre ne comportait-elle pas d'allegro initial ?

En dépit des deux énigmes qu'offre donc ce disque, inclinons-nous devant la valeur de l'interprétation. M. Dnitrich est un guitariste délicat dont le « pincé » est sonore et très expressif. L'orchestre de chambre qui le seconde (petit ensemble de cordes privé d'alti) conduit par Jacquillat, se montre chaleureux mais discret.

Louons aussi la qualité purement technique. L'équilibre et la fidélité satisfont. La gravure est stéréophonique ; innovation louable pour un « 45 tours ». Présentation soignée. (5).

## L'ORCHESTRE DE CHAMBRE

### + STRADILLA

Stradella (1644, mort assassiné en 1682) écrivit beaucoup de musique vocale, certes, mais aussi quelques œuvres instrumentales qui auraient influencé Corelli. Le présent disque (d'où toute pièce chantée est exclue) était donc nécessaire. Il révèle une musique toujours claire, expressive et vivante.

Sinfonia avanti il Barcheggio en ré, pour trompette, orchestre à cordes, trombone et clavecin : la trompette apporte contrastes et lumière. Quatre mouvements en opposition.

Sinfonia en la mineur, pour deux violons, violoncelles, contrebasse, luth et

clavecin (allegro très concertant ; andante cantabile ; allegro fugué, vivace). Cette structure, fréquente chez Stradella, se retrouve plus loin dans une Symphonie en fa pour deux violons, violoncelle et luth, délicieusement intime (dont le finale est rythmiquement original).

Sinfonia à deux chœurs. Voici la répartition en deux groupes : 1) deux violons, violoncelle, clavecin. 2) deux cornetti, trombone, orgue. Ce qui crée d'intéressants et vivifiants dialogues.

Sinfonia avanti il Demone en sol mineur, pour deux violons et violoncelle soli, cordes et orgue ; tirée d'une sérénade (le « grave » plein d'audaces harmoniques, concerne le tutti ; le « concertino » s'affirme dans l'allegro fugué ; conclusion lento).

Sonata pour trompette et double-chœur d'orchestre. Le manuscrit : « a otto viole con una tromba ». La trompette est vedette ; elle apporte l'éclat (allegro) expose les phrases chantantes que reprendra le tutti (arias n° 2 et 4) ou le sujet de la fugue (canzone).

Sonata di viole pour deux violons et violoncelle soli, cordes, trombone, luth, orgue. Il y a donc un concertino de trois solistes, réalisant avec l'ensemble des oppositions de timbres, non de dynamique. Il s'agit en somme d'un concerto grosso, en fait le premier de l'histoire de la musique. (Après un court adagio, le concerto impose le thème dansant de l'allegro. Adagio. Aria. Allegro. Gigue finale.)

Cette dernière œuvre, ainsi que la symphonie en fa, sont vraiment précieuses. Lire à ce sujet l'intéressante notice.

Très bon travail de l'Orchestre J.-F. Paillard, malgré un dynamisme parfois insuffisant. Quant au trompettiste et musicien Tarr, il est excellent ; justesse, sûreté des attaques, beauté du son, qualité du phrasé. Réputés également, les autres solistes sont accoutumés à ce style. Enfin la stéréophonie se montre efficace, particulièrement dans la disposition des deux chœurs d'orchestre. (6).

### + MOZART :

#### SYMPHONIES DE JEUNESSE

En regard de l'âge auquel elles ont été écrites, on demeure confondu d'étonnement devant ces quatre symphonies.

Les deux premières sont encore des « ouvertures à l'italienne » (trois parties, pas de menuet).

La Symphonie en mi bémol K. 16, écrite à Londres serait la première symphonie de Mozart (certains disent la seconde). Il n'avait pas encore neuf ans ! D'une composition très simple, elle trahit l'évidente influence de Jean-Christophe Bach (1 - Allegro sur deux thèmes. 2 - Andante : une certaine solennité, due au dispositif orchestral ; le thème de quatre notes — qu'on retrouvera dans la dernière symphonie — est exposé par les cors sur ostinato des cordes. 3 - Court presto accentué.)

La Symphonie en si bémol K. 22, qui date de l'année suivante et porte le n° 5, offre les mêmes caractéristiques (formelles, thématiques et instrumentales que la précédente, et contient plus encore de promesses (1 - Allegro aux dessins volontaires. 2 - Andante : poésie d'une pénétrante mélancolie. 3 - Rondo enlevé et enjoué).

La Symphonie en fa K. 43 porte le n° 6 (Olmütz, 1767). Quatre mouvements (1 - Allegro plus développé. 2 - Andante : suave romance — qui trahit son origine vocale — sur pizzicati. 3 - Bref menuet, rythmiquement assez original. 4 - Riche finale).

Dans la Symphonie en ré K. 95 (Rome, 1770) les cors sont remplacés par des trompettes. (L'allegro s'enchaîne au délicat andante, avec flûtes. Menuet élégant. Allegro final : clair brio).

L'Aurillacombe ne se contente pas de présenter un travail soigné ; à la tête du son Orchestre de Toulouse, il entend restituer ces symphonies dans leur esprit. Il s'efforce de ne grossir ni amenuiser la K. 16 ; vigueur et finesse vont de pair dans l'exécution de la K. 22 (dont l'andante, signalons-le en passant, est rendu dans un sentiment exact et délicat) ; la K. 43 est linéairement bien découpée, avec plans bien équilibrés ; enfin il joint la fermeté à la grâce dans la K. 95. En résumé, quatre bonnes versions, dont on pourrait seulement dire — si l'on tenait absolument à leur adresser un reproche — que peut-être elles ne « pétillent » pas tout-à-fait assez. (7)

### + MENDELSSOHN

Les Symphonies pour cordes, œuvres de jeunesse (1823) dont, pratiquement, seule la neuvième est connue, possèdent une pureté toute classique d'intention et d'écriture.

Symphonie n° 9 — Une particularité : dans le mouvement initial, la courte introduction est en ut mineur et l'allegro en ut majeur ; le finale est en ut mineur, sauf la brillante conclusion en ut majeur. (1 - Allegro mozartien par la grâce, la fraîcheur, la vivacité. 2 Avec violons divisés ; poétique, lumineux ; épisode fugué central. 3 - Scherzo vivace ; trio contrastant : sorte de musette lente. 4 - Un thème d'essence rythmique, l'autre d'essence lyrique)

Symphonie n° 10. — Elle ne comporte qu'un seul mouvement, de forme sonate avec développement traditionnel (introduction lente et sombre. Allegro : thème nerveux de caractère rythmique, thème doux de caractère mélodique ; conclusion « serée »).

Symphonie n° 12. — (Introduction lente et grave. Fugue : expression douloureuse, en raison de son sujet chromatique descendant. 2 - Le riche andante contraste par sa totale sérénité. 3 - Finale vigoureux, incisif, à l'écriture souvent fuguée).

L'Académie de « St-Martin in the Fields », ensemble de treize musiciens, possède un bon style. Ses exécutions sont sérieuses, très réfléchies, minutieusement surveillées. A son actif : assurance et énergie.

Réalisation sonore transparente, découpée avec sûreté. Répartition et discrétion stéréophoniques. Notice... en anglais. Sur couverture : photographie de Mendelssohn. (8).

## L'ORCHESTRE

### SYMPHONIQUE

#### + MAHLER : 4<sup>e</sup> SYMPHONIE

La quatrième symphonie, dont la durée atteint presque une heure, date de 1901. Elle groupe un orchestre fourni en cordes, toujours clair et aéré (absence de cuivres graves). Les trouvailles d'instrumentation n'y manquent pas : outre l'adjonction d'une voix de soprano dans le finale, il y a les quatre flûtes à l'unisson du premier mouvement, la scordatura du violon solo dans le second, etc...

L'œuvre se meut dans un climat pastoral serin. Fraîcheur et poésie rustique lui reviennent d'instinct. Dans ce divertissement lumineux et ravissant, la richesse s'habille discrètement et élégamment.

1 - Duro à lui seul près de vingt minutes ; les idées ont un tour populaire et une grâce tout-à-fait schubertiens. 2 - Scherzo dans le style d'un landier, optimiste malgré ses étrangetés (exemple : les grincements du violon solo). Alors seulement se place le mouvement lent. 3 - Fait d'admirables et pures mélodies alternant entre cordes et hautbois ; point culminant sur un « mi majeur » qui éclate glorieusement, puis s'apaise tout de suite par un retour conclusif en sol, ton général de la symphonie. 4 - La vision initiale reprend ; la voix intervient : quatre strophes, tirées du « Knaben Wunderhorn » — le cor merveilleux de l'enfant — où tout est joie et candeur, coupées par une ritournelle gaie que scandent les clochettes. Dans la quatrième, le ton de mi revient, édénique. Conclusion évanescence).

Avec G. Szell à la tête de l'Orchestre de Cleveland, le premier mouvement est rendu dans ses intentions, léger et heureux, tendre et souriant ; le second est traité dans le goût (juste, au fond) d'une dansa douce, suave, berceuse, avec quelques morsures discrètes ; le troisième est transmis avec une expression élevée, délicate et sensible. Dans le quatrième, Judith Raskin apporte une pureté et une luminosité de timbre précieuses. Dans l'ensemble, voilà une très excellente traduction, qui « spiritualise » l'œuvre.

Solignée, la reproduction est fidèle et limpide, avec des effets stéréophoniques exacts et fins. (9).

## FOLKLORE

### + YOUGOSLAVIE

Ronde gaie, variations sur un thème populaire, ronde chantée de jeunes filles, danso nuptiale, pièce instrumentale aux mélismes chromatiques, mélodie très ornée, danso très rythmée, prélude au violon, chant d'amour (Serbie, Istrie), très beau chant pastoral, complainte, etc... se succèdent dans ce disque intitulé « Rythmes et Mélodies de Yougoslavie » (seule une exécution de valse populaire à l'accordéon n'aurait pas dû y figurer). Au total, 14 exemplaires très variés, originaires de diverses régions (Slovénie, Macédoine, etc...).

Ce folklore est riche. L'influence de la Turquie s'y fait sentir nettement. Mais la proximité « méditerranéenne occidentale » est indéniable aussi.

L'élément le plus intéressant nous semble être fourni par la découverte de maints instruments : frula (flûte à six trous) guda (curieux tambour à frottement faisant fonction de basse rythmique), dudu (variété de cornemuse), qanun (sorte de psaltérion), sopila (sorte de chalumeau), kaval (longue flûte à embout), sarkija (espèce de luth ; quatre cordes, treize touches), etc...

## SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

Pour la fin de l'année, pensez dès aujourd'hui à offrir à vos membres honoraires un

### CALENDRIER

personnalisé à votre Société. Demandez catalogue et échantillons à

l'Imprimerie SIMATIS  
Rue Cussinier, SAINT-ETIENNE  
(Loire)

L'ensemble D. Bhattacharya comprenant solistes, choristes mixtes, musiciens, est réputé. Il a puisé ses interprètes, ses instruments et ses morceaux « aux sources ».

Bonne reproduction. Sur encair : études ethnique et analytique. (10).

Roland CHAILLON  
de l'Académie Charles-Cros.

- (1) R.C.A. 540 619 (33/30).
- (2) PHILIPS 839 701 LY (33/30).
- (3) ADES 13 025 (33/30).
- (4) ARCHIV PRODUKTION 198 411 (33/30).
- (5) CLASSIC (BARCLAY) 79 019 (45/17).
- (6) ERATO 70 368 (33/30).
- (7) VOIX DE SON MAITRE CVB 2 (33/30).
- (8) ARGO ZRG 5 467 (33/30).
- (9) C.B.S. 1 357 (33/30).
- (10) CLUB FRANÇAIS DU LIVRE (33/25).

### + P.S. - GRANDS MUSICIENS (Suite)

— LALO. — A juste titre populaire, la Symphonie espagnole est écrite pour violon principal et orchestre. Ni véritablement concerto, ni tout-à-fait symphonie, cette œuvre tient aussi de la suite. En tout cas, pleine de brio, de couleur, de charme, elle ne manque pas de séduction racée. Le violoniste Rosand en donne une traduction virtuose, très chaleureuse mais aussi délicate, bien secondée par l'Orchestre Radio Baden-Baden. Reproduction : excellente rendu et puissantes. (1).

— MENDELSSOHN. — D'abord huit Romances sans paroles — une grande spécialité « mendelssohnienne » — choisies parmi les plus populaires (« La chasse », « Chanson de printemps », « Chant du gondolier », « La Fileuse », etc...) que le pianiste Bertolini joue avec délicatesse. Enfin la seconde Sonate pour orgue, solennelle et expressive, pour laquelle l'organiste Spinelli propose de belles registrations. Gravure fidèle aux deux instruments. (1).

— SCHUBERT. — Dans sa Symphonie n° 5, Schubert se présente comme l'héritier le plus direct de Mozart. Sous la baguette de Moralt, l'Orchestre de Vienne en offre une traduction délicieuse, sympathique, pleine d'enthousiasme. La gravure — générale puisque les deux faces totalisent quarante minutes ! — propose en complément trois des plus célèbres Marches pour piano à quatre mains (notamment celles dites « militaires » et caractéristique) : c'est le second volume ! Elles sont jouées avec tact et brio (1).

— SMETANA. — Trois des six poèmes symphoniques que groupe le cycle « Ma Patrie » : Vyshrad (exaltante évocation de la citadelle médiévale surplombant Prague), l'illustre Moldava (qui retrace l'histoire du fleuve depuis sa source) et Tabar (moins spontanée, cette page est construite sur un choral husite). Interprétation colorée et éclatante du premier, essentiellement lyrique du second, grandiose du troisième, par différents orchestres. La gravure ne souffre pas trop du resserrement (40 minutes). (1).

N.B. — Comme toujours, chaque disque se loge dans un album abondamment illustré, présentant d'intéressantes études (Exemple : Schubert et la création musicale, par M. Pincherle, etc.).

R. CH.

- (1) HACHETTE-FABBRI. Dans l'ordre : micros 15, 22, 27, 28 (33/25).

Paul Beuscher au service de la musique...

et : A VOTRE SERVICE !

vous propose :

- Tous instruments pour HARMONIES et FANFARES,
- Equipements pour formations musicales : casquettes, écussons, bannières, etc...
- Catalogues gratuits sur simple demande,
- Conditions spéciales aux sociétés.

**Paul Beuscher**

25, 27 et 29 Bld Beaumarchais - PARIS-4<sup>e</sup>

Aucune succursale - Tél. 887-09-03

# L'ISME: 8<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL A DIJON

(2 au 8 juillet 1968)

(SUITE DE LA PAGE 1)

tôme provenant d'une débauche musicale due de l'industrialisation.

M. Landowski, inspecteur de la musique, devait souligner le moment difficile que nous vivons, moment de mutation dont les jeunes attendent tant. La musique, par le retour aux sources qu'elle implique est une forme qui échappe au temps et se révèle le moteur même du monde à construire. L'orateur souligna les projets en cours : lycées musicaux, décentralisation, par les conservatoires régionaux, l'animation musicale etc...

Un banquet, offert par la ville de Dijon fit allier l'heureuse gastronomie dont jouit cette ville aux problèmes artistiques qui allaient se débattre bientôt, par des propositions fort sérieuses.

La séance de l'après-midi, était placée sous la présidence de M. Ehrmann, notre cher président de la C.M.F. Il insista particulièrement sur la nécessité d'un constant recyclage, à tous les niveaux, face à l'évolution d'une technique sans cesse en avance.

M. de Saint-Jorre qui lui succéda montre les précautions à prendre dans le maniement des instruments « techniques » de notre époque, et la mise en commun des moyens de production (O.R.T.F., centre audio-visuel de Saint-Cloud). Là se place une intéressante intervention de M. R. Lyon, préconisant le contrôle de l'Institut pédagogique régional dans le choix des disques. Pierre Auclert, inspecteur de la musique dans les conservatoires, précise les dangers d'inflation musicale, et dit sa méfiance pour la musique en « conserve » radio qui détériore la fonction d'écouter (« L'extrême attention est le fait d'un homme de génie » S. Weil), mais aussi disque qui fourmille toujours la même interprétation, « image » stéréotypée du chef d'œuvre. (« Je déteste tout ce qui veut m'instruire, sans m'animer personnellement » Goethe »).

Toutefois, les avantages sont indéniables, microfilm rendant sensible les plans, bande magnétique permettant de s'écouter, ou comme Strawinsky rendant sensible les mouvements désirés, par l'enregistrement de ses œuvres. Ainsi découle, à l'école, l'obligation d'écouter de deux enregistrements comparatifs.

De nouveau la musique éclate, et c'est à la cathédrale Saint-Bénigne que va œuvrer son exceptionnel organisme « Chaire à Fleury » et où sera créé un oratorio du maître de Chapelle, directeur de la célèbre maîtrise de Dijon, l'abbé Le Capon : « La Maggada de Pâques ». Le « coup d'envoi », des manifestations nocturnes fut donné le soir, au théâtre par la Hongrie (chorale de Győr), la Tchécoslovaquie (chœurs d'enfants de Brno), et la France, présente dans la voix chaude et délicate du saxophone de J. M. Londeix.

Du 3 juillet, émergent particulièrement les démonstrations de la méthode Giff par Mme Aline Poudeton, ou dans le vivant exposé de M. Little (Canada) ce délicieux dessin animé pédagogique intitulé « Le Marie ». Le groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. fit la relation de l'image et du son ; il en ressortit que les moyens demeurent des moyens et que le fond musical reste affaire de sensibilité.

L'après-midi, on entendit avec plaisir la chorale Madrigal de l'Université de Strasbourg, tandis que l'orchestre d'enfants A Loewenguth apportait la preuve que la formation du goût, et l'amour du « beau travail » peuvent être exigés très jeunes. Le grand moment de la journée restera l'apparition du chœur d'enfants de Moscou. Jamais en France, nous n'avions pu entendre des nuances d'une aussi merveilleuse tenuité, une souplesse de voix, des soprans montant au sursaut dans une minceur de cristal, épauiés par la gravité chaude, particulière aux organes slaves. Sans valne « littérature », ce fut un moment de rêve pour mille personnes follement enthousiastes... Mais les groupes américains (Indian Springs School Glee Club) et tunisien qui se manifestèrent conjointement furent dans un autre genre tout aussi bien accueillis. De la séance du soir avec l'oratorio scénique « Babel » (Ecole normale de Copenhague) nous dirons, sans acrimonie que c'était peut-être la démonstration indispensable que malgré les effets d'éclairage, l'expression gestuelle ou les hurlements humains ou de sirènes, la technique n'est rien, quand c'est le fond qui manque le... plus.

Le 4 juillet, les exposés de Mile

Levallois sur l'enseignement de la musique dans l'enseignement secondaire ainsi que « l'analyse et l'interprétation des œuvres de la musique d'avant garde », par le professeur Goebels ont été des interventions marquantes. Ce dernier partant de Busoni sut faire ressortir la notion nouvelle de densité du son et du dynamisme entre les « points sonores » chez Webern, ceci à travers maints exemples, pris parmi les grands classiques. En somme, c'est par le changement de paramètres que peut se comprendre l'évolution actuelle.

Au cours de l'après-midi, les ensembles d'enfants furent encore à l'honneur avec le groupe Martine Nalet (dirigé par J. François) et celui de Delft (Hollande) trant d'instruments anciens des sonorités surprenantes. L'exposé de D. Kabalevski fut une dénonciation de ce qui est pour trop de compositeurs : la création musicale. « Seuls l'amour et l'habitude de la bonne musique, devait-il dire, peuvent conférer l'immunité contre le mauvais goût ». Condamnation sans appel des techniciens et ingénieurs du son, qui « écrivent » de la musique comme on résoud un problème de calcul algèbre. « Si profondément qu'il pénètre, les mystères du micro et du macrocosme, il n'y trouvera pas une réponse à certaines questions : qu'est ce que la noblesse ? qu'est ce que la beauté ? ».

Le « Musikgymnasium » de Vienne, la Chorale de Eindhoven (Pays-Bas) terminèrent cette séance plénière, placée sous la présidence d'A. Ameller.

La soirée avec l'ensemble vocal de Bruxelles, révéla la vie de la musique, de la Renaissance, telle qu'un chœur bien conduit peut la montrer.

A mesure que la semaine suivait son cours, la densité, la richesse expressive des concerts sembla s'accroître. L'équilibre et la variété présidaient vraiment au choix des apparitions sur la scène. De bonne heure, le 5 juillet, M. P. Auclert, faisait l'historique des écoles de musique de France. Nous donnons ici quelques jalons :

1791, suppression des 400 maîtrises par la Constituante ; là pourtant, des compositeurs comme J.-Ph. Rameau avaient reçu la base de leur enseignement musical.

1793, réouverture du Conservatoire de Sarrette, Formation progressive des écoles, car en 1834, on compte 24 écoles de musique.

Devant la décrépitude des orchestres, une décision heureuse fut prise par l'inspecteur A. Massis : possibilité pour chaque école de former un orchestre, grâce à l'éventail élargi des disciplines enseignées.

L'exemple fourni par l'inspecteur de la musique est éloquent : la première audition de « l'après-midi d'un faune » (Debussy), fut donnée à Grenoble en 1951 !

1948-1954, deux décrets, favorisent l'élevation de la qualité dans les 45 écoles nationales qui possèdent obligatoirement 14 disciplines de base.

1963 : sous l'impulsion de M. Landowski des conservatoires « aménagés » vont naître à Douai, Dijon, tandis que se poursuivent avec bonheur les expériences de lycées musicaux à Reims, Toulouse, et maintenant Lyon, Tours, Besançon.

Mlle Edith Weber, maître-assistante à la Sorbonne (Institut de Musicologie) fit un brillant exposé sur le rôle, et la vie des trois instituts de musicologie de France (Paris, Strasbourg, Poitiers).

L'intérêt du sujet, et sa méconnaissance, nous permettront de reprendre dans un article ultérieur, cette remarquable synthèse.

Dans la matinée encore, nous pouvons souligner la fraîcheur, la spontanéité des enfants de l'école jurassienne de Delémont-Suisse. (Méthode Willems).

La maîtrise « Gabriel Fauré » de Marseille, commence heureusement, à être connue en France. Elle le mérite, tant une chorale de lycée de cette qualité avec les difficultés administratives ou d'emploi du temps (que nous connaissons trop dans notre pays) est rare, que ces jeunes filles chantent Fauré, d'Indy, Poulenc, Kodaly avec toujours le même brio, la même qualité de phrasé et plénitude dans le souffle, impression vivante. Ce fut aussi un semblable sentiment d'admiration qui saisit les auditeurs en bénéficiant du concert de l'ensemble de l'école primaire de Varsovie. Rendons grâce aux organisateurs car l'entrée était libre à tous les concerts, et jamais de mémoire de Dijonnais, et même de Français, tant de bonne musique n'avait coulé en si peu de temps et en si

peu d'espace. Ainsi après une séance plénière qui nous fit sentir les problèmes de préservation de la musique au Ghana, le Symphonie Band de Détroit et l'Orchestre de la Société Suisse de Pédagogie de Berne, offrirent encore de nouvelles conceptions, de nouveaux moyens de sentir à notre jugement.

L'église Notre-Dame, fin vaisseau gothique, n'avait jamais sans doute absorbé une si vaste et cosmopolite audience, pour entendre le « quadrilchor » de Stuttgart et l'Orchestre des Etudiants de l'Université de Tübingen. Un mélomane, de nationalité indéterminée semblait en un préche muet, exhorter ces fidèles... mélomanes, perché qu'il était, tout en haut de la chaire, et dans la tenue du tourisme en vacances ! Le 6 juillet, les expériences d'éducation populaire tentées par M. A. Verchay dans les milieux populaires, ont été suivies avec un vif intérêt. L'exposé-démonstration de M. Martenot mériterait un article entier ; quelques axiomes « chappés au vol » peuvent en être cités :

— Le rythme, c'est la vie, il est aussi indéfinissable (300 définitions sont possibles, E. Willems).

— ne jamais corriger : il est plus facile de franchir les barrières psychologiques que physiologiques. — L'expression artistique est à base de confiance — ne pas confondre le temps qui est une durée, avec la pulsation, instant infini, le « présent ». Mais il faudrait suivre tout le cheminement de cette méthode, la parfaite décontraction des enfants pris au hasard, les résultats étonnants obtenus dans de telles conditions.

Comme la veille, une séance spéciale : des directeurs des conservatoires, confronta les résultats et les méthodes à travers le monde.

Sans commentaires, il faut citer « The William Jewel Concert Choir » du Missouri (USA) le « Staffordshire Youth Orchestra » (Grande Bretagne), faute d'avoir pu les entendre. Par contre, nous pourrions saluer une fois encore les étonnantes et solides qualités vocales du « Chœur National ». Les effets d'écho de la cathédrale, ces effets dont Joseph Samson avait su faire un allié sûr, pour ses « retombées » de vocalises grégoriennes, généralement par contre, un auditoire recueilli et nombreux. Le soir, un concert de musique traditionnelle japonaise, assura le dépaysement nécessaire, avant de suivre l'ensemble vocal Philippe Caillard dans des pages diverses qui ont peut-être souffert, pour un chœur aussi prestigieux, d'une atmosphère trop statique dans l'interprétation de pièces aussi diversifiées.

Il est vrai que le lendemain dimanche, dans le cadre des jardins de l'Arquebuse, ce même groupe se taillait un beau succès en faisant chanter l'assistance après distribution de « Vous perdez tant » (C. de Serminy).

D'autres orchestres et chorales venus de l'étranger, participèrent à cette réunion de plein air, difficilement audibles en raison des bruits parasites extérieurs. Mais la grande famille de la musique était née. On ne savait plus de quelle nationalité était son voisin : pour quelques heures encore, toute frontière était abolie et la seule langue était la musique, qui selon Rameau est « le langage du cœur ». Plus profondément ressentie encore, cette communion des esprits fut célébrée le soir même au théâtre. Sortie de feu d'artifice de clôture le concert donné par « l'Illinois All Stat Chorus Orchestra and Band », a été une fastueuse démonstration de ce que l'éducation musicale peut donner lorsqu'elle est bien conduite, et permet aux jeunes d'envisager sans crainte une carrière musicale.

La scène, agrandie jusqu'au mur du fond, et par dessus la fosse d'orchestre fut envahie par un chœur, un orchestre symphonique, et une harmonie ; trois groupes dont on soulignera l'importance, en dénombrant trois hélicoptères pour le seul « band orchestra », et plus de 300 exécutants.

Ces musiciens de l'Illinois sont choisis parmi les meilleurs interprètes de l'Etat au sein des 1.500 chœurs, orchestres et « bands ». Malgré les dimensions considérables de telles formations l'élégance des interprétations fut jamais mise en défaut. Pas une « dégratation » ni à la justesse, ni à l'équilibre des plans dans une soirée : c'est un travail d'orfèvre ! Répertoire représentatif de la création musicale de ce pays, avec, certes de fortes inégalités. Une œuvre exceptionnelle et originale, « Si-ne domine », de Vachay Nelhybel, composée spécialement pour le con-

grès de l'ISME, fut transmise en direct par le satellite « Telstar », et acclamée follement par l'assistance.

Ainsi par delà l'Atlantique, l'émotion apparaissait solidaire de la technique électronique ce que finalement avait voulu démontrer ce Congrès.

Il ne restait plus qu'à tirer les conclusions d'une aussi remarquable rencontre mondiale.

Ceci fut l'objet des dernières réunions élections d'un nouveau bureau dont le président est le professeur Callaway (Australie) et ceci est un juste hommage au réalisateur de ce Congrès : le délégué français désigné fut A. Ameller ; le lieu du prochain rendez-vous : Moscou, en 1970. Les « recommandations » du Congrès furent lues par le professeur Eson Kraus, secrétaire général. Chaque éducateur se doit, de bien assimiler les problèmes sociaux et culturels de son temps, et d'éclairer les contemporains sur les avantages et les dangers du monde technique qui nous entoure. En particulier, les nouvelles possibilités pédagogiques, (magnétophone, disque, radio, télévision, film), doivent toujours aller dans le sens de la compréhension active. « Notre préoccupation majeure dit-il doit être de faire de l'auditeur, un auditeur actif ; chaque programme en effet, peut nous amener un pas en avant ou un pas en arrière. Utiliser les moyens techniques, certes, mais savoir comment les employer. Il faut les adapter aux méthodes d'enseignement, quels qu'ils soient, car ce ne sont que « des outils, des appareils, et ils ne peuvent en aucun cas freiner une activité créatrice, et remplacer le professeur ».

M. Kraus fit état de divers projets, notamment de la création d'un centre international d'information et de recherches, marquant également, le rôle essentiel de la formation des professeurs des éditions scolaires (donnant l'exemple d'un manuel scolaire complet, réalisé avec l'aide de l'U. N. E. S. C. O.).

Dijon restera ainsi, non seulement la ville d'art, carrefour européen, assise dans une riche tradition musicale et artistique, mais par son ouverture sur l'avenir, par son Université, son Conservatoire et comme au XVIII<sup>e</sup> siècle son rayonnement intellectuel, elle restera un symbole, pour les musiciens du monde entier, le creuset où se seront forgées des décisions qui préparent dans la plénitude de son époque les élites musicales de demain.

Daniel PAQUETTE.

N.B. — Nous n'oublierons pas les expositions de livres et matériels d'enseignement musical, qui furent organisées par les éditeurs de musique de France.

## PRINCIPALES CONFÉRENCES

— Jean de Saint-Jorre, directeur des enseignements artistiques aux Arts et Lettres, Paris : « La place des moyens audio-visuels dans l'éducation ».

— Pierre Auclert, inspecteur principal de l'Enseignement musical, Paris : « L'attitude d'un musicien devant les moyens techniques. — La situation en France ».

— Philip Beaton, Université d'Adélaïde, Australie : « Les moyens techniques. — Aide ou empêchement de la créativité ».

— Janusz Urbanski, Ecole supérieure de musique à Varsovie : « L'importance des moyens techniques pour la formation des exécutants et des compositeurs ».

— Dimitri Kabalevski, conservatoire de Moscou : « Le compositeur et les moyens techniques ».

— Egra Schabas, Université de Toronto : « L'influence des moyens techniques sur le développement des nouveaux films didactiques ».

— Ojavi, Personnel, directeur de la musique, direction nationale des écoles, Helsinki : L'influence des moyens techniques sur la formation de l'oreille ».

— James Carlsen, Université de Washington, Seattle : « L'enseignement codifié dans l'éducation musicale ».

— Kwabena Nkellia, Université de Ghana Lagon-Acra : « Les dangers et les avantages que présentent les moyens techniques pour la préservation de la musique populaire et les cultures musicales traditionnelles ».

— Arnold Bentley, Université de Reading : « L'usage des moyens techniques pour l'évaluation du talent musical ».

— Vratislav Beranek, radio scolaire, Prague : « L'enseignement musical par la radio scolaire ».

— Siegfried Borris, Académie de musique, Berlin-Ouest : « La musique et la technologie ».

— R. Louis Bright et Harold Arberg, département de l'Education Washington DC : « Le compositeur et l'éducation musicale, promesses et dangers ».

— Marguerit V. Hood, Université de Michigan, Ann Arbor : « L'enseignement de la musique et des autres arts par les moyens techniques ».

## LES PRINCIPAUX PARTICIPANTS

AUTRICHE  
Orchester des Gymnasiums für Musikstudierende, Vienne.  
Chor des Realgymnasiums, Salzburg.  
Collegium musicum instrumentale, Kapfenberg, Steiermark.  
ANGLETERRE  
Ensemble de Stafford.



INSTRUMENTS DE MUSIQUE

SELMER  
PARIS

# L'ISME: 8<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL A DIJON

(2 au 8 juillet 1968)

(SUITE DE LA PAGE 3)

- DANEMARK**  
Chorale de jeunes filles du collège N. Zahle, Copenhague.
- FRANCE**  
Chœur national de Paris, direction : Grimbart.  
Chorale de l'Université de Strasbourg, direction : Von Eller.  
Chorale Philippe Gaillard, Paris.  
Groupe de recherches musicales de l'O. R. T. F. direction F. Bayle.  
Maîtrise Gabriel-Fauré, Marseille.  
Maîtrise de l'O. R. T. F.  
Groupe d'élèves de Mille Nalet, Paris.  
Ensemble de l'Ecole nationale de musique de Dijon.  
Groupe d'élèves du troisième cycle du Conservatoire national de musique de Paris.  
Orchestre d'enfants et cadets de la Schola Cantorum (Paris). A. Loewenguth.  
**TCHÉCOSLOVAQUIE**  
Chorale d'enfants de Brno.
- ALLEMAGNE**  
Orchester des Universitat, Tübingen.  
Südscher Chor «Madrigal», Stuttgart.
- TUNISIE**  
Groupe scolaire.
- CANADA**  
Groupe de jeunes violonistes de Québec.
- SUISSE**  
Orchestre de la société suisse de pédagogie musicale, Wohlen.  
Institut Jacques-Dalcroze, Genève.
- HONGRIE**  
Chorale du Conservatoire de Gyor.
- POLOGNE**  
Chœur et orchestre de l'Ecole de musique primaire de Varsovie.
- FINLANDE**  
Ensemble de Tapiola  
U. R. S. S.  
Chœurs d'enfants de Moscou.
- ETATS-UNIS**  
Illinois All State Chorus, Orchestra and Band.  
The William Jewel College Concert Choir, Liberty, Missouri.  
The Western Alamance High School Concert Choir of Elon College, North Carolina.  
The Indian Springs School Glee Club, Helena, Alabama.
- BELGIQUE**  
Ensemble vocal de Bruxelles.
- PAYS BAS**  
Stedelijke Muziekschool, Belft.  
Chœur scolaire d'Eindhoven.
- JAPON**  
Groupe instrumental «Koto».

Discours de M. Pierre AUCLERT, inspecteur principal de la musique, vice-président honoraire de l'I.S.M.E.

## L'ATTITUDE DU MUSICIEN A L'EGARD DES MOYENS TECHNIQUES

Nous vivons une époque d'inflation musicale. La radio, la T. V. sont venues violer les dernières retraites, les dernières solitudes, rendant de plus en plus difficile cette continuité de la pensée que le téléphone, les mille bruits du monde actuel avaient déjà fortement compromise.

Il est urgent de faire des moyens techniques des moyens mis au service de notre volonté d'éducateurs. Essayons donc de préciser les dangers que présente cette inflation musicale (la mauvaise monnaie chasse la bonne, disent les économistes). Dans une deuxième partie de ce rapport nous parlerons des avantages incontestables que peuvent nous offrir ces moyens techniques.

L'attitude spontanée d'un musicien, est-il besoin de le souligner, c'est la méfiance vis à vis de la musique en conserve. Passe encore pour la guitare, pour le clavecin qui supportent assez bien l'enregistrement. Mais comment peut-on confier de sang froid à un micro les partitions orchestrales d'un Ravel, par exemple ? Ces harmoniques de harpe, ces sonorités immatérielles des cordes divisées (sul tasto) nous seront-elles fidèlement restituées ? Car il faudra qu'une deuxième machine, à domicile, nous aide à recréer tous ces enchantements. Peut-on espérer que les timbres ne soient pas modifiés, que les plans ne soient pas faussés ? Et cette remarque vaut pour toute musique d'instrumentation tant soit peu subtile.

Parlons maintenant des inconvénients que présente la radio. Le danger majeur du distributeur à musique, c'est qu'il est en grande partie responsable de cette détérioration de nos facultés d'attention dont se plaignent tous les enseignants qui sont en fin de carrière.

On ne choisit pas le moment de l'audition ; on n'est pas dans cette disposition d'esprit qui permettrait le recueillement exigé par toute production de valeur. Le public qui va au concert est beaucoup plus nombreux en France, qu'il ne

l'était il y a cinquante ans. Mais il y avait certainement beaucoup plus d'auditeurs véritables au temps où Vincent d'Indy, par exemple, allait à pied à Bayreuth, pour mieux se préparer à entendre Parsifal. Aujourd'hui, on tourne un bouton, et la plainte d'Amfortas, entendue dans un taxi, vient se mêler aux bruits de la rue. La radio nous accoutume à écouter sans entendre, à entendre sans écouter ; elle habitude notre esprit à courir trois lieues à la fois. Elle avilit la musique, enfin, en la réduisant au rôle de « fond sonore » !

Simone Weil l'a dit expressément : « l'extrême attention est le fait de l'homme de génie ». On ne va d'ailleurs pas exiger d'un auditeur moyen qu'il écoute la messe en si mineur comme il faut l'écouter, c'est-à-dire comme un homme de haute culture entend un cours de Paul Valéry au collège de France. Mais avec notre attention clignotante, papillonnante, il nous est de plus en plus difficile de saisir l'ensemble d'une œuvre musicale. Et n'était-ce pas là l'essentiel pour les artistes des grandes époques, que de toujours subordonner le détail à l'impression d'ensemble ? Dignes admirateurs de Mozart et de Beethoven, le baron Van Swieten, l'archiduc Rodolphe savaient apprécier la conduite d'un développement, le tracé des grandes lignes.

Nous nous attachons, aujourd'hui à des fragments que l'on attend, que l'on reconnaît que l'on fredonne avec le haut parleur. Et la simultanéité des impressions engendrant forcément la paresse intellectuelle, la passivité de l'esprit, nos jeunes ne lisent plus grand chose. Le directeur d'une revue musicale me le disait récemment « si je veux atteindre le lecteur, il faut tout dire dans les trois lignes qui entourent une belle gravure ». Ce manque de concentration, on le dénote à tout moment dans la vie sociale. On ne parle plus, en société, la conversation n'est qu'une suite de soliloques superposés. Une élégante parisienne ouvre et referme au moins cinq fois son sac à main pendant l'exécution d'une symphonie (et l'on n'ose espérer que la fermeture puisse coïncider avec un accent de l'orchestre). Tous ces méfaits de la radio, de la T.V. ont été dénoncés bien souvent ; venons en au disque.

Aller acheter un disque, le choisir, choisir aussi le moment de l'écoute, cela nous donne déjà beaucoup plus de chances d'accéder à la compréhension d'une œuvre musicale. Mais le respect que l'on doit éprouver pour le compositeur, pour l'interprète n'en est pas sensiblement accru. La présence d'un exécutant nous empêche de parler, de faire craquer une allumette. Elle nous permet de suivre, par la musique du virtuose, du chef d'orchestre (qui emprunte beaucoup plus à la technique théâtrale qu'on ne le croit généralement) les lignes de faite de la composition, les progressions expressives. Sans parler de certaines ondes qui sont encore mystérieuses, et qu'aucun micro ne saurait capter... Toutes les personnes non dépourvues de sensibilité savent bien ce que peut apporter la présence d'un interprète convaincu...

Et le meilleur des enregistrements aura toujours le même défaut : il nous redonnera chaque fois, inchançée, la même interprétation. Et quelle interprétation, si géniale fut-elle, peut prétendre épouser à elle seule l'essence d'une belle composition ? Gieseking n'a jamais joué deux fois de la même façon le concerto Italien, dans sa Meisterklasse sarroise. C'était tantôt le lyrisme, tantôt la subtile architecture de l'œuvre qu'il mettait particulièrement en relief. C'est pour ne pas se sentir ligoté par ce terrible « ne varietur » que Fischer-Diskau, après avoir enregistré un lied de Schumann, s'empresse de chercher un autre pianiste qui l'aide à dégager quelque nouvel aspect du lied en question.

Passe encore pour l'auditeur qui a été séduit par une belle exécution, au concert et qui a besoin du disque pour revivre, pour approfondir cette impression (qui n'a pu être que fugitive). C'est là un des avantages incontestable du microsilicon. C'est ainsi que nous achetons une carte postale, en sortant d'un musée pour emporter quelque chose de la toile qui nous a tellement séduits. Mais envisagé comme moyen d'initiation, le disque présente de graves inconvénients. Des exécutions répétées graveront dans la mémoire telle nuance, tel ralenti qui seront indissolublement liés, par la suite, à l'œuvre entendue. Lorsque cette symphonie sera dirigée par un autre chef, elle semblera étrangère au trop fidèle discophile, elle ne risquera plus de s'imposer à un auditeur devenu ré-

ticent, choqué même, parfois.

Dangereuses, aussi, sont les conférences d'initiation musicale illustrées à l'aide de disques. A tous les inconvénients dont j'ai parlé s'ajoute... le conférencier (il y a des exceptions !) dont les propos s'interposent comme un écran entre le compositeur et le néophyte. « Je déteste tout ce qui veut m'instruire sans m'animer personnellement » a dit Goethe, qui a donc eu le sentiment de notre pseudo culture. Ces auditions qui n'augmentent pas personnellement augmentent encore le nombre de ces personnes « informées » qui ne connaissent les chefs d'œuvre que par l'extérieur, et qui jugent et qui condamnent et imposent leur point de vue. L'instruction n'est pas la culture, et nous sommes nombreux à penser que seule, une longue et amoureuse familiarité avec l'œuvre d'art, peut provoquer en nous cette évolution du jugement qui nous fait passer de l'indifférence, voire de l'aversion, à l'intérêt à l'envoûtement. Il vaut mieux chanter dans une chorale et répéter régulièrement, que posséder des centaines et des centaines de disques !

Voyons maintenant dans quels cas bien précis le disque pourra nous être d'un grand secours.

Il est piquant de le remarquer : le microsilicon qui se présente, à première vue, comme un agent de diffusion musicale se montre surtout utile pour les musiciens de race, pour les grands interprètes ! Ces derniers ont en eux ces possibilités d'attention dont parle Simone Weil : de tels auditeurs trouveront leur pâture en toute occasion, la moindre audition étant susceptible de provoquer chez eux des retentissements considérables.

Quant aux interprètes, c'est à un véritable dialogue qu'ils participent, lorsqu'ils entendent un de leurs pairs : « fais donc ressortir ce dessin, retiens cette fin de phrase etc... » Le disque a donc un immense avantage : il a rendu les interprètes plus fidèles à l'esprit, à la structure des chefs d'œuvre. Rien n'est plus instructif à ce sujet que de comparer les enregistrements qu'a su réaliser Karl Böhm avant et après que Bruno Walter eût fait graver, lui aussi, sur la cire, les dernières symphonies de Mozart. Pour s'élever au dessus de lui-même et au dessus de Bruno Walter ; Böhm a eu besoin de la leçon qu'un grand artiste a pu lui donner.

La bande magnétique, de son côté rend de grands services aux virtuoses. Ils peuvent s'écouter à tête reposée, délivrés qu'ils sont des problèmes de l'exécution. Mais il s'agit toujours de travail à l'échelon le plus élevé : il n'est question que d'interprètes qui ont une compréhension à plusieurs dimensions de l'œuvre exécutée. D'interprètes qui savent se concentrer sur un point de détail sans perdre de vue le déroulement de l'ensemble, pour prendre un exemple.

Notons enfin qu'un compositeur illustre entre tous Igor Stravinsky, fait enregistrer toutes ses œuvres, actuellement, afin de bien préciser ses intentions, sur plus d'un point, pour les interprètes futurs.

Comment nous servirons nous du disque à l'école ? Afin d'éviter l'inconvénient majeur de la cire tournante, nous présentons deux enregistrements de la même page (il va sans dire qu'on choisira toujours des virtuoses de grande classe). Rien n'est plus éclairant que la comparaison de deux versions. Ce qui a échappé à Yves Nat est souligné par Cortot et vice versa.

Quant à la radio, quant à la télévision, elles peuvent constituer, si elles sont employées avec à propos, un merveilleux moyen d'éducation musicale. Nous avons des émissions de la radio scolaire, et la T. V. Française a organisé en 1965 des émissions consacrées à des thèmes divers.

Une directive essentielle nous inspirera, dans l'avenir. Aucune passivité ne sera admise de la part de l'élève : il sera en contact avec le professeur, il le verra même s'il s'agit de la T. V. Il importe de poser des questions afin de faire participer l'enfant de façon effective. On commencera par des problèmes très simples : on jouera une phrase musicale en omettant la dernière note, la tonique. Et l'on demande « la phrase est-elle terminée ? » le professeur en titre aura le temps de recueillir les réponses et, au moment voulu, le responsable de l'émission donnera la solution. On suggérera à l'enfant d'orner une mélodie très simple, on l'amènera à trouver de courts fragments mélodiques, car il faut tout de suite orienter l'enfant vers l'improvisation, vers la création.

La notation musicale sera enseignée de façon aussi attrayante que possible. On se sert déjà d'un écran blanc sur lequel sont tendus des cordonnets de fil noir. La salle de classe possédera le même écran, et la T. V. donnera les solutions en temps utile, afin que les élèves, chacun à leur tour, puissent noter le thème populaire qui chante dans leur mémoire.

Les moyens techniques exercent sur l'enfant un pouvoir de séduction tout à fait certain. L'enfant, qui vit dans le concret, a encore en lui des possibilités d'émerveillement qui n'avaient pas beaucoup de chances d'être exploitées au cours de ces moroses séances de solfège théorique et abstrait.

On l'a bien vu dans ces cours de méthodes actives que dirige Mme Pendleton. La petite fille de 6 ans ne se tient pas de joie, à l'idée d'entendre, enregistré par le magnétophone, le son argentin qu'elle a tiré d'une lame métallique. Si elle a failli à la mesure, cette expérience lui en apprendra beaucoup plus que vingt cours de « théorie » au tableau noir.

Car les moyens techniques et c'est là le fond de mon exposé, sont des armes à double tranchant. Chaque fois que l'on met au point une invention, des personnes bien intentionnées ne manquent pas de s'écrier « c'est une fenêtre qui s'ouvre ! » mais on peut, aussi, tomber par les fenêtres !

Bien que l'I. S. M. E. existe depuis 15 ans, et qu'elle ait prouvé à mainte et mainte reprise sa grande efficacité, j'ose dire qu'elle ne s'est jamais trouvée en face d'une question plus cruciale. Mal contrôlés, les moyens techniques peuvent causer des dégâts irréparables. Complétant l'action de la presse quotidienne et du film commercial, ils peuvent aligner peu à peu tous nos contemporains sur un type d'individu à peu près uniforme. Bien employés, au contraire, ils peuvent aider considérablement les éducateurs musicaux dans leur tâche si complexe.

Vous allez nous faire part de vos expériences, amis venus de l'étranger, nous initier à vos découvertes. Après ces journées dijonnaises nous saurons mieux nous y prendre, j'en suis sûr, pour mettre les moyens techniques au service de la seule musique.

## I.S.M.E. CONGRES DE DIJON JUILLET 1968

Communication de Jacqueline GUDIN Directrice d'école maternelle L'INITIATION PAR LE DISQUE A L'ECOLE MATERNELLE

En France, les écoles maternelles sont des établissements relevant de l'Education Nationale. Les enfants de 2 à 6 ans y sont reçus gratuitement, selon la volonté des familles, puisqu'ils ne sont pas encore soumis à l'obligation scolaire. L'éducation pré-scolaire y est assurée par des institutrices recrutées avec les mé-

mes diplômés et appointés selon les mêmes barèmes que tout le personnel enseignant du premier degré ; leur formation professionnelle les oriente à se spécialiser pour la petite enfance, mais elles ne sont pas obligées de demeurer pendant toute leur carrière avec des enfants de moins de 6 ans si elles ne le souhaitent pas.

L'évolution de la société est telle qu'un nombre toujours croissant de petits enfants est confié aux établissements d'éducation préscolaire pas seulement parce que les parents travaillent mais aussi parce qu'ils reconnaissent la valeur de l'éducation qui y est donnée. L'O. M. E. P. (organisation mondiale de l'Education Préscolaire), et l'Ecole des parents ont certainement déjà éclairé nos auditeurs à ce sujet.

Il n'est pas nouveau de s'interroger sur l'éducation musicale à l'école maternelle. J'ai retrouvé dans le grenier d'une vieille école parisienne un petit livre « Méthode chorale enfantine » appliquée dans les écoles maternelles par Mlle Laure Collin. Edité en 1883, elle a une préface de Bourgault-Ducoudray qui écrit « Mlle Collin est persuadée qu'on peut tout obtenir de l'enfant quand on sait lui parler la langue qu'il aime et mettre à profit ses merveilleuses facultés d'action et de création ». L'éducation musicale dispensée dans ce qu'on appelait il y a cent ans « l'asile », a continuellement médité ces bons principes, en évoluant aussi, grâce à Dalcroze, Gédalge, Martenot, près de qui les institutrices se documentèrent en de nombreux stages, grâce aussi à Mlle Raminet.

Malheureusement, comme vous le disiez à l'instant Marguerite Gégou, le recrutement des jeunes institutrices pâtit de l'indigence de l'enseignement musical dans les établissements où elles préparent leurs diplômes. Pour celles qui n'ont pas reçu dans leurs familles le complément nécessaire, ou qu'une laryngite chronique condamne à la médiocrité, il y a depuis quelques années, de bons disques et des émissions radiophoniques spécialisées, mais ce n'est pas le sujet de notre propos d'aujourd'hui. Je veux relater ici quelques expériences « d'écoute » réalisées dans mes classes de la région parisienne.

Il n'est pas nouveau d'écouter des disques en classe, Mlle Jégu nous l'a dit tout à l'heure, et je me rappelle très bien les auditions de poèmes symphoniques que la directrice de l'école primaire faisait quand j'avais une dizaine d'années : on écoutait la Danse Macabre ; les Scènes Alsaciennes étaient expliquées d'après des gravures de Hansi, avec projections de photo ; déjà l'audio-visuel !

Justement, en cette période d'inflation sonore, avec des petits enfants transformés par la télévision, quelle était la qualité d'attention accordée à la musique ?

Il y a une quinzaine d'années,

(SUITE PAGE 5)

Saxophones  
Trompettes  
Clarinettes  
Flûtes, etc...

**Dalmei**  
31, rue de Rome, Paris - France

la Grande Marque  
Française

catalogue franco sur demande

Mme Herbinère-Lebert, inspectrice générale de l'instruction publique demandait que les enfants des écoles maternelles « apprennent à écouter », non pas avec le souci de voir seulement perfectionner les exercices sensoriels, mais en reprenant l'inquiétude d'Arthur Honegger devant « ce robinet constamment ouvert qui déverse sur l'humanité un flot ininterrompu de bruit ».

Or, comment savoir si les enfants écoutaient. Leur attitude polie devant l'électrophone, quelquefois « la tête dans les mains » comme de jolies photos en portent témoignage, était-ce seulement une période de calme au sein du groupe, seulement au pire, discipline scolaire ? Dans quelle mesure ces petits enfants déjà habitués aux fonds sonores des émissions télévisées ne faisaient-ils pas en eux une sorte de vide de défense ? Encore mal habitués aux finesses du langage, charmants mais encore gauches dans leurs improvisations dansées, il était difficile de mesurer leur intérêt pour la musique.

Etant à cette époque dans des classes d'école maternelle où Mlle Tortel, inspectrice départementale faisait des recherches pour un pédagogue inspiré des travaux du professeur Wallon, j'avais des élèves très habiles en peinture, s'étant forgé une technique qui leur permettait de s'exprimer par le dessin et la couleur. C'est alors que je leur demandais de peindre ce qu'ils entendaient.

Je rassure tout de suite les musiciens qui sont ici : il n'est pas question de créer des automatismes ; chaque année les enfants sont priés de témoigner une ou deux fois par le pinceau de ce qu'ils entendent. L'apprentissage de chants, de formulettes, de jeux dansés reste quotidien.

La maîtresse choisit une œuvre dont elle peut trouver l'explication dans la volonté de l'auteur ouverte ou poème symphonique. Elle prépare pinceaux, gouaches, et papiers organisés la circulation des petits pots d'eau, s'arme de patience et de sourire pour faire face aux incidents matériels, et n'impose jamais sa volonté, déployant quelquefois des trésors d'imagination pour interpréter favorablement tel barbouillage un peu informe. Il n'est pas toujours besoin de faire preuve d'indulgence ; l'ouverture de Coriolan fait peindre à la majorité de la classe deux masses sombres (piliers ou défilé) entre lesquelles défilent des cavaliers vers qui des « dames » des « danseuses » tendent leurs bras.

L'ouverture de Tanhauser a toujours une montagne, quelquefois couronnée d'un château, avec des personnages qui défilent portant des fleurs ou des flambeaux.

Les Nocturnes de Debussy, donnent des résultats dans tous les groupes d'enfants, chacun faisant 3 dessins qui se trouvent toujours être pour un usage, des formes de couleurs douces pour fêtes, des taches lumineuses sur fond sombre. Pour sirènes des tons de verts et de bleus avec des poissons ou un cygne.

A la lumière de ces expériences, j'ai fait dans un cours préparatoire rattaché à l'école maternelle, l'audition comparative mais inexpliquée de :

- 1) Musique pour cordes, célesta et percussion de Béla Bartok
- 2) Symphonie inachevée, de Schubert.

3) Pasacalle de Bach (Respighi). Il y eut plusieurs séries de dessins très beaux qui, groupés par 3 nous paraissaient à nous adultes, refléter ce que nous croyons être le style des 3 époques confrontées. Et même si ce n'était pas cela ? Les enfants s'étaient appliqués à écouter des œuvres de qualité dont ils gardaient un souvenir précis.

Les petits fredonnaient Coriolan sur le tas de sable, en jouant...

Pour faire vraiment œuvre éducative il nous parut que ces seuls dessins-témoins, faits avec plusieurs auditions (d'abord sans peindre, puis en peignant, puis avec des moments de silence et des coupures d'activité) s'apparentaient à des tests dont seuls les adultes tiraient des conclusions. J'ai alors essayé d'entraîner les enfants à justifier leurs découvertes : avec des œuvres plus complexes chaque enfant était invité à dire, au cours d'une audition à quel moment il situait tel événement ou tel personnage, si le dessin était trop grand à transporter, il apprenait à écrire une étiquette qu'il apportait au moment caractéristique. Cet échelonnement fait, la maîtresse reconstituait l'histoire, l'œuvre-musical devenant le point de départ d'un travail qui occupait la classe plusieurs semaines (c'est un avantage de l'école maternelle que cette grande liberté d'horaires).

L'ouverture des maîtres chanteurs permit d'organiser un concours de chants avec bannières, défilé des membres du jury, rédaction d'un règlement (on apprend un peu à lire et écrire) et don d'une Eva de céramique réalisée dans le four de l'école pour la gloire du vainqueur. (Il y a beaucoup de pertes dans les cuissons des modelages réalisés par les petits...)

Lieutenant Kijé, outre des constructions de châteaux et des découpages d'uniformes permit des réflexions constructives sur l'importance de la chose écrite.

Hop-Frog, de Raymond Loucheur, entraîna les enfants à inventer une sorte d'écriture de la danse pour venir en aide à Tripetta.

Dans toutes ces études, les enfants avaient prouvé qu'ils étaient capables d'écouter la musique symphonique enregistrée avec une activité que bien des adultes n'y apportent pas. Chaque œuvre devenait « leur » disque ; quelle joie quand par hasard, elle passait à la radio, et quel orsueil aussi quand les parents demandant la référence offrait le disque au petit auditeur.

Pour les petits enfants de nos écoles maternelles, la musique était un langage, ils étaient prêts à apprendre à l'écrire et à la compter.

J. G.

#### MUSIQUES MILITAIRES

Programme du grand concert donné le 1er septembre, au Théâtre d'Amboise, par la Musique de la 13ème Division militaire de Tours sous la direction de son chef le lieutenant Laurent Vellozzi.

##### PREMIERE PARTIE

1) Overture pour une kermesse, Pierre Degenne, œuvre primée au concours de composition 1930 de la Confédération musicale de France ; 2) Vallées Catalanes, Marcel Lasalle, œuvre dédiée à M. Ehrmann, président de la Confédération musicale de France ; 3) Ramuntcho, Suite d'orchestre, Gabriel Pierné ; 4) Iktaztako, chanson populaire basque ; 5) Aurreku, Danse nationale basque ; 6) Aseraco - Zortzicoa ; 7) Menuet en sol majeur, Charles Lhomme ; 8) La dernière étape, François Menichetti, œuvre composée pour les concours de la Confédération musicale de France ; 9) Marche héroïque, Camille Saint-Saëns.

##### DEUXIEME PARTIE

Musique des Armées françaises de Jeanne-d'Arc à la Libération de la France en 1945 :

- 1) Marche des Soldats ; 2) Marche des Adventuriers de France ; 3) Marche française ; 4) Les Dragons de Noailles ; 5) Drapeau d'Austerlitz ; 6) Champ d'Honneur ; 7) Rigodon d'Honneur ; 8) Le Chant du départ ; 9) La Marche Lorraine ; 10) Le Chant des Partisans ; 11) Br Hackedin ; 12) Hymne et Marche de la 1ère D.B. ; 13) Marche de la 2ème D.I.F. ; 14) La Marseillaise.

Texte et présentation : André Klein, directeur de la Musique municipale d'Amboise.

# Hommage à André PETIOT

Suite de la page 1.

A force de supplications, le jeune artiste en herbe obtint de ses parents qu'ils lui fissent apprendre la musique et le violon avec un excellent musicien de l'Opéra, Henri Pickett. Il accomplit de rapides progrès et commença chez son professeur, dès qu'il en eut les moyens, à faire de la musique d'ensemble. Quelques années plus tard, il comprit qu'à dix-huit ans, âge limite, il ne serait pas en état de se présenter au Conservatoire pour devenir un violoniste professionnel. D'ailleurs ses parents s'y opposeraient toujours. Il décida un beau jour d'apprendre à jouer d'un instrument à vent et il acheta, d'occasion, car ses économies ne lui permettaient pas de faire mieux, un hautbois (instrument dont le timbre lui plaisait particulièrement) mais il eut le tort de se confier à l'enseignement d'un pseudo-professeur qui, lui aussi, était « d'occasion » et, au départ, il ne reçut de ce pédagogue improvisé que des conseils très discutables.

Quand il eut terminé son stage à l'école commerciale de l'avenue Trudaine (où il fut le condisciple de Maxime Léry qui devait devenir plus tard un éminent artiste dramatique, parfait interprète de Cyrano de Bergerac au Théâtre Sarah Bernhardt — fourvoyé lui aussi dès son adolescence dans l'apprentissage du commerce —), André Petiot obtint de son père de ne pas se présenter à l'École des Hautes Etudes Commerciales et il fit ses débuts dans une banque. Pendant ses heures de loisir, le soir et le dimanche, il travaillait son hautbois avec goût et persévérance, malgré l'insuffisance de son professeur. Il parvint à jouer agréablement et entra dans l'orchestre d'amateurs que dirigeait Victor Charpentier, frère de l'auteur de « Louise », qui donnait de grandes auditions populaires dans la salle de l'ancien Trocadéro. C'est ainsi qu'il apprit à connaître le répertoire classique.

En 1907, année de son service militaire, il fut affecté au 39ème régiment d'infanterie, à Rouen. Après un séjour réglementaire de deux mois à sa compagnie, il fut classé musicien et admis comme hautbois-solo par le lieutenant-chef de musique René Boyrie. Il eut alors le temps de se perfectionner dans l'étude de son instrument et il commença l'étude de l'harmonie avec le sous-chef, Alphonse Pomnier, un excellent élève de Xavier Leroux.

Libéré du service actif, il épousa en 1910 Mademoiselle Marguerite Feydit qui eut une influence déterminante sur sa carrière musicale. Il rêvait de devenir musicien professionnel et elle l'incita en 1912 à prendre des leçons chez Louis Bleuzet, hautbois-solo de l'Opéra et de la Société des Concerts, qui devait être nommé quelques années plus tard professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris.

Bleuzet lui déclara, après l'avoir entendu jouer une étude, qu'il avait d'excellentes dispositions mais aussi de nombreux défauts à corriger et qu'il serait bon, s'il en avait le courage, de repartir à zéro. André Petiot accepta sans hésiter et devint en 1912 l'un des plus fervents élèves de Louis Bleuzet. Il fit rapidement d'énormes progrès et, en 1913, une place étant mise au concours au pupitre de hautbois de l'orchestre du Gaumont-Palace, André Petiot se présenta avec le Solo de Paladilhe. Il fut reçu et devint hautbois-solo et cor anglais de l'orchestre pour la saison 1913-1914.

Mobilisé dans l'infanterie en août 1914, il fut blessé et amputé d'un doigt à la main droite ; sa carrière de hautboisiste était irrémédiablement brisée. Versé dans le service auxiliaire et au cours de son séjour à Nantes, en 1918, il fut présenté par des amis à l'illustre violoniste Lucien Capet qui lui donna l'excellent conseil d'apprendre à diriger, les jeunes chefs d'orchestre étant très recherchés. Il lui précisa qu'il lui fallait se « faire la main » avec un orchestre composé d'excellents musiciens. André Petiot fonda donc à Paris, en 1921 et avec 20 musiciens et un piano conducteur, au départ, l'Association Symphonique « La Pastorale ». Bientôt et graduellement l'effectif fut porté à 80 exécutants qui se produisirent dans plusieurs grandes salles de Paris : Salle des Agriculteurs, ancienne Salle Pleyel, Salle Gaveau, Théâtre des Champs-Élysées. Lors d'une audition dans la grande salle Gaveau, le programme comportait le Concerto pour violon et orchestre de Lalo avec, en soliste, Marcelle Bleuzet, fille du professeur de hautbois Louis Bleuzet et, une autre fois, ce fut la

« Symphonie en ré » de César Franck que le jeune chef d'orchestre eut à diriger en présence du maître Gabriel Pierné. A l'issue du concert, comme l'éminent disciple de Franck exprimait à André Petiot ses félicitations, celui-ci répondit qu'il avait étudié cette symphonie, partition en mains, quand Gabriel Pierné la dirigeait lui-même chez Colonne. Il ne pouvait trouver un meilleur exemple.

Pour une autre audition, André Petiot avait conduit la belle partition « Un Dimanche Basque », de Raoul Laparra, avec le grand pianiste Del Pueyo et, la même année, en 1924, il avait préparé la « Symphonie sur un chant montagnard français », du maître Vincent d'Indy, que l'auteur vint lui-même diriger au concert.

Quand, après l'Armistice de 1918, André Petiot n'avait pu reprendre sa place au Gaumont-Palace du fait de sa blessure de guerre, il avait eu la chance de retrouver une situation auprès de son grand patron Léon Gaumont qui l'avait repris à son service pour faire les adaptations musicales des grands films. Bien entendu, André Petiot n'avait pas manqué de continuer ses études d'harmonie, de contrepoint et de fugue dans les traités de Reber, Dubois, Géralde, et il avait suivi le cours de composition musicale de Vincent d'Indy. Il faut ajouter qu'au cours de son service chez Gaumont, André Petiot avait été chargé d'organiser les orchestres des grands cinémas Gaumont de Rouen, du Havre, d'Angers et de Troyes. Au studio parisien des Buttes-Chaumont, il fit connaissance du grand metteur en scène Léon Poirier qui venait de commander au compositeur breton Paul Ladmirault la musique du film « La Brière ». Le temps imparti au compositeur étant très limité, André Petiot fut chargé de faire l'orchestration de la partition d'après les manuscrits de piano qui lui étaient remis au jour le jour.

En 1925, Léon Poirier lui commanda la musique du film « La Croisière Noire » qui fut présenté en soirée de gala et avec grand succès, le 2 mars 1926, à l'Opéra, en présence du Président de la République Gaston Doumergue. Ce film fut ensuite projeté dans les différentes salles de Paris et de France ainsi qu'à Bruxelles au Théâtre de la Monnaie, devant le Roi et la Reine des Belges, à l'Ambassade de France à Madrid, en présence du Roi Alphonse XIII, à l'Augusteo de Rome et dans d'autres capitales d'Europe.

André Petiot fut également chargé par Léon Poirier d'écrire la partition du film muet « Verdun, Visions d'Histoire », projeté le 11 novembre 1928 pour le dixième anniversaire de l'Armistice, en présence du Président du Conseil Edouard Herriot. Deux ans plus tard, et toujours avec Léon Poirier, il écrivit la partition de l'un des premiers films sonores : « Cain, aventure des mers exotiques » dont l'action se situait à Nossi-Bé près de Madagascar. Il réalisa ensuite, avec des éléments de « La Croisière Noire » et de « Cain », une suite d'orchestre intitulée « Evocations Africaines », et participa au concours de composition musicale organisé par l'Exposition Coloniale en 1931. Son manuscrit fut retenu parmi les dix premiers, sur trois cents concurrents. Le jury était placé sous la présidence de Gabriel Pierné et réunissait les plus grands noms de la musique française : Maurice Ravel, Paul Dukas, Henri Rabaud, Georges Hué, Philippe Gaubert, Inghelbrecht, Alfred Bruneau, Alfred Bachelet, Albert Wolff, Rhené-Baton, Henri Février, Pierre Dupont. Les quatre grandes associations parisiennes des concerts dominicaux assuraient les exécutions de toutes les œuvres primées et c'est ainsi que l'œuvre d'André Petiot fut interprétée par les Concerts Colonne, en première audition et sous la direction de Gabriel Pierné, le 19 juin 1931. Ce jour a certainement apporté à notre musicien l'une des plus grandes joies de sa vie car c'est précisément en ces mêmes Concerts Colonne que, trente-cinq ans plus tôt, l'enfant qu'il était alors avait reçu la révélation de la musique, comme nous l'avons vu.

Au cours de cette année 1931, André Petiot devait encore connaître une autre très grande joie et un honneur du plus haut prix : conduire l'orchestre de l'Opéra à l'occasion d'une nouvelle présentation du film « La Croisière Noire ». A vrai dire, c'était J.-E. Szyfer qui devait primitivement conduire ce soir-là. Mais il en fut empêché en de l'orchestre du Gaumont-Palace qui lui avait été offerte et où l'on

dernière heure, ayant été désigné par le directeur de l'Opéra, Jacques Rouché, pour conduire « Le Chevalier à la Rose », de Richard Strauss, au Palais Garnier. Or, en cet été où les autres chefs d'orchestre de l'Opéra étaient en vacances, Szyfer se trouvait le seul disponible pour diriger l'œuvre de Strauss. Les musiciens qui se trouvaient en congé pour assurer le service de l'Exposition Coloniale n'avaient donc plus Szyfer pour les conduire, celui-ci devant diriger le même soir leurs camarades de service au théâtre. C'est dans ces conditions que Szyfer demanda à son ami Petiot de le remplacer à l'Exposition Coloniale, d'autant plus que l'auteur de la partition et de toute l'adaptation musicale du film connaissait la bande par cœur. Inutile d'ajouter que le remplaçant « in extremis » a gardé de cette soirée, où il eut l'honneur de conduire un orchestre d'une aussi haute qualité, un souvenir inoubliable.

De 1926 à 1928, André Petiot avait dirigé, outre son association « La Pastorale », l'Orchestre Médical de Paris, un excellent orchestre d'amateurs qui groupait des disciples d'Esquirol fêrus de musique, ensemble qui avait été fondé avant la guerre par le Professeur Richelot, de l'Académie de Médecine, et dirigé par le maître Henri Bussat. Mais il dut abandonner ces deux directions pour prendre celle put l'applaudir tous les soirs à la tête de ses soixante musiciens.

En 1930, il avait, pendant quelques mois, dirigé l'orchestre du cinéma « L'Empire » à Reims, lors de son inauguration. Ce furent ses dernières apparitions au pupitre.

En 1933, une compagnie cinématographique le chargea de réaliser l'adaptation musicale et la sonorisation du film « Miréille » avec la musique de Gounod. Il fut envoyé en Provence lors des prises de vues par les opérateurs de son frère cadet, le cinéaste Marcel Petiot, la mise en scène étant assurée par René Gaveau et supervisée par Fernand Gémier. La traduction française du texte provençal de Mistral fut enregistrée sur place mais la musique fut exécutée et enregistrée un peu plus tard à Paris, dans la grande salle Pleyel par un orchestre composé d'artistes de l'Opéra et des Concerts Colonne que conduisait André Petiot. Pendant son séjour au pays des cigales, notre musicien avait tenu à s'initier à toutes les beautés de la langue de Mistral, des poèmes félibréens, et il y prit tellement goût par la suite en suivant à Paris les réunions de la société « Les Amis de la Langue d'Oc », dont le président d'honneur est André Chamson, de l'Académie Française et majoral du Félibrige, et le président Ivan Gaussen, également majoral, que l'authentique Bourguignon André Petiot a été fraternellement adopté par les Occitans et qu'après plusieurs années de présence assidue il a été élu vice-président de la société.

Les places de chef d'orchestre se faisant de plus en plus rares, André Petiot entra en 1934 comme collaborateur chez l'éditeur de musique Alphonse Leduc puis, en 1936, à l'âge de cinquante ans, il accepta la situation que lui offrait l'ex-capitaine chef de musique Gabriel Franot, alors directeur des Etablissements Buffet-Crampon. Gabriel Franot disparut peu de temps après. M. Paul Le Seigneur fut son successeur et c'est aujourd'hui M. Jean Blondelet qui est le directeur de la célèbre maison d'instruments de musique du Passage du Grand-Cerf. Trente-deux ans ont passé mais André Petiot, vivant actuellement sa quatre-vingt-troisième année, est toujours heureusement à son poste.

Entré à quarante ans à la S.A. C.E.M., en 1926, à la suite de son premier grand succès à l'Opéra et sous le parrainage du Maître Henri Rabaud et de Léon Pouget, il fut promu sociétaire définitif en 1937 et fut pensionné peu de temps après.

André Petiot a renoncé à la composition depuis déjà plusieurs années. Au cours de son passage aux Editions Alphonse Leduc, son nom avait été associé à ceux de plusieurs maîtres pour des travaux d'orchestrations, de transcriptions, notamment pour des œuvres de Jacques Ibert et d'Alexandre Glazounov. A la mort de Louis Bleuzet, c'est lui qui fut chargé, en collaboration avec Pierre Bajoux, professeur de hautbois au Conservatoire et disciple comme lui de

Suite page 6.

## Dans les Conservatoires

Le Conservatoire de Saint-Germain-en-Laye est heureux de faire connaître la création de deux sections à l'intérieur du cours d'harmonie déjà existant : l'une réservée aux amateurs de tous âges, l'autre aux élèves à destination professionnelle, débutants ou non, ayant pour but la préparation aux divers concours d'entrée au Conservatoire de Paris, lycée Lafontaine ou autres grandes écoles de musique.

Ces cours sont sanctionnés chaque année par un concours dont le jury est présidé par un maître de la musique française choisi spécialement parmi les premiers grands prix de Rome, ce qui met l'accent sur la valeur des récompenses accordées.

Ajoutons que ces cours sont tenus par M. Jean-Pierre Beugnot compositeur premier prix du conservatoire de Paris.

Par ailleurs, le cours de Saint-Germain-en-Laye s'enrichit, de la création d'un cours de jazz dirigé par Kenny Clarke, l'un des grands « maîtres mondiaux » d'un cours de solfège selon la méthode Carl Orff et d'une classe d'initiation au chant choral.

Précisons que ce conservatoire est l'un des rares en France à posséder maintenant les classes dont il vient de se faire le créateur.

Signalons enfin la création toute récente d'un cours de hautbois.

Près de 900 élèves fréquentent le Conservatoire de Saint-Germain-en-Laye répartis dans toutes les disciplines allant de la musique instrumentale en passant par la danse le chant et le théâtre, ce qui montre bien le succès de ces conservatoires et écoles de musique dont on parle malheureusement assez peu, et qui sont là pour attester que malgré les pessimistes et J. J. Rousseau, les Français restent aussi musiciens que les autres peuples.

# Hommage à André PETIOT

Suite de la page 5

Bleuzet, de compléter la grande Méthode Barret. Depuis son entrée chez Buffet-Crampon, il a composé la musique de scène pour la pièce de son regretté ami arlésien Louis Laget, le drame « La Camarguaise », et cette musique a été diffusée avec succès en 1958 sur les antennes de Marseille-Provence et sous l'excellente direction de Pierre Pagliano. Cette œuvre inspirée par la vieille terre palustre, a valu notamment à son auteur les félicitations du grand chef d'orchestre Eugène Bisot, ce qui constitue une précieuse référence. André Petiot a écrit également une gracieuse « Valse Crinoline » qui a été transcrite ensuite pour la Musique des Equipages de la Flotte de Brest par celui qui était alors son chef, le commandant Jules Senier-Colleury. Il ne faut pas non plus oublier plusieurs mélodies qui ont été composées par André Petiot et qui ont été diffusées par la station de Radio-Strasbourg. Les « Evocations Africaines » et « La Camarguaise » de notre compositeur ont été aussi jouées à plusieurs reprises et d'excellente façon par l'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P. sous l'expert baguette de Georges Fossier.

En 1956, André Petiot entra en relations avec notre ami M. Albert Ehrmann et il devint le collabora-

teur assidu de l'organe mensuel de la Confédération Musicale de France. Il donna son premier article dans le numéro 98 de décembre 1956. Depuis, et chaque mois, par ses articles et commentaires sur la musique et les musiciens, il fait bénéficier les lecteurs de profondes connaissances acquises au cours de sa longue carrière musicale. Ses plaquettes « Sons et couleurs » et « Le Chant des Nombres », éditées par la C.M.F., ont suscité le plus vif intérêt auprès des esprits curieux et avides de belle musique et des secrets mystérieux qu'elle renferme.

En conclusion, la carrière d'André Petiot prouve de façon péremptoire qu'un autodidacte véritablement doué et travailleur persévérant peut accomplir des prodiges dans le domaine musical. Et c'est bien légitimement qu'André Petiot a reçu dans sa vieillesse et sur l'initiative de M. Albert Ehrmann la croix de chevalier des Arts et des Lettres qui lui a été décernée l'an dernier par le ministère des Affaires Culturelles.

Nous formons les vœux les plus ardents pour lire, longtemps encore, les érudites chroniques d'André Petiot dans la presse spécialisée.

Charles LHOMME.

**Instruments de Musique F. SUDRE**

17, avenue Trudaine — PARIS-9<sup>e</sup>

**TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS**  
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

## HISTOIRE DE LA MUSIQUE A TRAVERS LES AGES

J'ai lu avec un grand intérêt l'article de M. D. Piquette sur « L'Instrument de musique dans la sculpture » paru dans le numéro 205 du Journal de la Confédération. Je me permets d'apporter une pierre à cet « édifice musical » qui pourrait former un chapitre d'une « Histoire de la musique française à travers les âges ».

Le département de l'Aisne, qui a si cruellement souffert des guerres qui ont dévasté la région, a perdu un nombre de ses souvenirs artistiques. Il lui en reste néanmoins un certain nombre et ce sont ces créations que je voudrais évoquer en six chapitres, en m'inspirant d'un rapport fourni en 1882 par la Société Académique de Laon au Ministère des Beaux-Arts, sous la signature de M. Ed. Fleury, vice-président :

- 1) Archéologie ; 2) Vitraux peints ; 3) Pavages émaillés ; 4) Peintures murales ; 5) Dalles tumulaires et gravées ; 6) Manuscrits illustrés.

### I - ARCHEOLOGIE

**A - Cathédrale de Laon.**  
L'archivolte des fenêtres qui s'ouvrent au-dessus des porches latéraux du grand portail de la cathédrale comprend dix statues symbolisant les Arts libéraux parmi lesquels se trouve la musique représentée par une femme portant une triange à laquelle sont attachées cinq sonnettes.

La musique est également personnifiée par une autre femme qui, d'un plectrum tenu de la main gauche va toucher un jeu de cinq clochettes suspendues à une triange de fer ; un orgue au XI<sup>ème</sup> siècle, appelé citharion au XII<sup>ème</sup> siècle, appelé citharion au XIII<sup>ème</sup> siècle, appelé citharion au XIV<sup>ème</sup> siècle, appelé citharion au XV<sup>ème</sup> siècle. Selon Gerhan, ce citharion se composait alors de huit clochettes donnant les sons : la, si, ut, ré, mi, fa, sol la (M. Fleury : « Antiquités et Monuments de l'Aisne », notes publiées en 1878).

Un groupe de onze musiciens est représenté sur un chapiteau de l'église de Boscerville (Normandie), sculpture datant du XII<sup>ème</sup> siècle ; un des musiciens frappe un jeu de sonnettes suspendues à une triange par un anneau d'attache, tandis qu'un autre touche une clochette plus forte.

La musique est également l'honneur dans les cathédrales d'Amiens et de Lens et M. Fleury écrit : « La musique tient ici une lyre, à une trompette, une harpe ou un citharion comme à Laon (parce que, au dire de Cassiodore, Pythagore inventa la science musicale d'après le bruit du marteau sur les clochettes ».

### A - Cathédrale de Laon.

Sur la portion gauche de la voussure du portail du centre, on voit, parmi les trois anges de la Vierge, au troisième bandeau après les anges encenseurs et au second rang au-dessus de la décoration de dais et de châteaux, David assis et jouant de la harpe à bras principal recourbé qu'on retrouve fréquemment dans les monuments des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles.

### B - Autres édifices.

Eglise de Truicy (Aisne) XI<sup>ème</sup> siècle. Le pilastre de gauche du chœur montre deux instruments de musique à cordes, touchés chacun par une main, terminés, celui de droite par une tête humaine, celui de gauche par un bout de manche triangulaire percé de trous correspondant à sept cordes qui ne sont point figurées. Ils appartiennent à la famille des plus vieux instruments à cordes appelés : sistre, luth, rebec, rate, vièle, viole ou zigue et enfin violon.

Jusqu'au V<sup>ème</sup> siècle, on ne connaît que les instruments à cordes pincées, à vent et à percussion. Au VI<sup>ème</sup> siècle, Fortunat célébrait dans ses vers le « psalteryon et la lyre », mais non encore le sistre. Au IX<sup>ème</sup> siècle, la vie manuscrite de Charlemagne par Asmeric de Peyrac dénombre 24 instruments, notamment parmi ceux à cordes : le psalteryon, la harpe, la lyre, le sistre (sistre) et le rebec (rebeca).

« Dans la même église de Truicy », sur un chapiteau du pied droit, à droite du portail est assis un petit personnage nu, dont l'oreille gauche est pincée par une chimère et qui, de la main gauche, tient serré un instrument, non encore le sistre, s'élargissant en cône évasé vers l'autre qui est sans doute une trompette.

### Eglise de Laffaux (Aisne).

Sur le bandeau de droite d'une des colonnes à chapiteaux du fond de l'abside se trouve une femme jouant de la harpe.

### Eglise de Bruyères (Aisne).

Le cochon cithariste.

Sur le mur extérieur septentrional du chœur se trouve une frise où l'on peut voir un porc jouant de la cithare et un fantoche musicien à longue chevelure plate, qui paraît faire sa partie dans ce concert burlesque ; de ses doigts enfoncés dans chaque coin de sa bouche, il écarte ses lèvres en un large rictus, découvrant les machoires. Evidemment il siffle. (Ses similaires sont assez nombreux sur les frises romanes de nos églises dans le département de l'Aisne.)

### Eglise d'Orcel (Aisne).

Sur le deuxième chapiteau de la nef à droite est figuré un monstre tenant une harpe.

### Eglise de Nouvion-le-Vineux (Aisne).

Sur un chapiteau de la Transition, on distingue une figurine, moitié oiseau, qui joue de la viole à trois cordes.

### Collégiale de Braine (Aisne).

A l'extérieur du croisillon nord, on remarque un animal fantastique (fane ou ours) qui, dressé sur ses pattes de derrière joue d'une sorte de guitare et sert de pendant à un autre grotesque qui joue du violon. Collégiale de Saint-Quentin.

Dans l'archivolte sculptée de la porte du portail des Amoureux (fin du XII<sup>ème</sup> siècle) sur le linteau droit se trouve un joueur de cornemuse architecte Colart Noël, due à une subvention de Louis XI venu visiter Saint-Quentin en 1477.

Un cortège céleste sculpté dans les triangles laissés vides par les tympans qui couronnent les arcades

aveugles de la clôture. Des anges aux ailes éployées tiennent des instruments divers : l'un joue de la trompette droite ; un autre touche avec un plectre des disques accolés ressemblant à des cymbales ; un troisième promène une main sur le clavier d'un orgue portatif qu'il soutient de sa main gauche (XIV<sup>ème</sup> siècle). Hôtel de Ville de Saint-Quentin.

Dans les arcades triangulaires, sur les arcades extérieures de ce monument, on voit des anges musiciens : un harpiste à genoux, un hautboïste assis, et un joueur de trompette recourbé, agenouillé aussi ; plus un chanteur qui tient un rotin de musique dans les deux mains (XV<sup>ème</sup> siècle).

### II - VITRAUX PEINTS

#### Cathédrale de Laon.

La grande rose de la cathédrale enferme dans ses 24 médaillons tout autant de personnages supportant d'une main un vase allongé de forme élégante et de l'autre des instruments de musique : psalteryon et tambourin, harpe et tympanon, rebec et violon, rote ou vièle (la vidula) et tous portent une riche couronne.

Les vitraux de la rose du portail nord représentent les arts libéraux. La musique y est symbolisée par le carillon à clochettes suspendu devant elle.

### III - PAVAGES EMAILLÉS

#### Citadelle et Cathédrale de Laon.

Des carreaux qui proviennent de la Citadelle et de la Cathédrale montrent « un minnesinger qui, parmi des rinceaux chantant en s'accompagnant sur la viole d'amour (XIII<sup>ème</sup> siècle) ».

Cioltre de Saint-Médard de Soissons. Un chasseur sonne l'hallali au moyen d'une trompe allongée et un peu recourbée vers le pavillon ; cor, corne ou une sorte d'orgue. Diverses maisons de Laon.

Il a été trouvé des carreaux représentant des danseurs et un joueur de cornemuse marquant la cadence tout en dansant.

### IV - PEINTURES MORALES

#### Eglise de Coucy-la-Ville.

« De la clé de voûte de la chapelle s'échappent des nervures dont les entre-deux partagés en un certain nombre de panneaux renferment une multitude d'anges aux ailes éployées, à la robe flottante, tous ayant entre les mains des instruments de musique variés : flûtes, cornemuses, trompettes simples ou à coulisses (bragoubettes ou sacquebuttes), tympanons multiples, violes, rote, etc. »

« Le plus curieux de ces instruments est une espèce d'harmonica composé de plusieurs verres plus ou moins remplis d'eau (dont certains instrumentistes se servaient encore à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'artiste mouillait ses doigts et en frottait l'extrémité supérieure du verre, lentement d'abord, plus rapidement ensuite. Le verre contenait en vibration et le son se continuait sous le choc du doigt ou d'un petit bâton que l'instrumentiste tenait à la façon d'un plectrum. Tous les verres disposés en une série de tons et de demi-tons donnaient une harmonie bizarre et surtout énervante tant elle était vibrante, métallique, mais non sans un certain charme » (Ed. Fleury - 1882).

Sur le premier compartiment partant en pointe de la clé de voûte et s'ouvrant à la muraille du nord, on peut voir : 1) Ange jouant de la flûte traversière 2) Ange avec vièle ovale à cheville inversée et à 6 cordes ; 3) et 4) 2 anges harpistes ; 5) Ange avec psalteryon ; 6) Ange chantant et déployant un « volumen » (probablement le chef d'orchestre) ; 7) Ange avec un orgue portatif ; 8) Ange portant un instrument carré, boîte d'harmonie percée de deux ouïes pour l'émission des sons, et possédant 13 cordes pincées à deux mains. L'ange porte cet instrument (clavessin-psalteryon) à l'aide d'un cordon passé au cou. Deuxième compartiment vers l'est.

1) Ange avec une sorte d'harmonica pourvu de cinq gobelets, ou cloches de différentes tailles posées en ligne et par le pédoncule dans une rainure pratiquée sur la face de la table d'harmonie ;

2) Ange avec un semblable instrument muni seulement de trois gobelets, ou cloches également retenues par le pied sur la boîte sonore, encadrée en ligne, de tailles diverses aussi, mais plus grosses ;

3) Ange avec une vièle à manivelle qui fait tourner la rote intérieure par laquelle les cordes sont attaquées et mises en vibration.

4) Ange avec sistre ou triangle pourvu de sept anneaux passés dans deux triangles qu'il touche d'un plectre ou lige de fer ;

5 et 6) Deux anges tournés l'un à droite, l'autre à gauche, et jouant de la cornemuse ;

7) Ange jouant d'un triangle à cinq anneaux ;

8) Ange jouant de la vièle à manivelle.

#### Troisième compartiment.

1) Ange jouant du hautbois à pavillon en bas ;

2) Ange jouant du hautbois avec pavillon recourbé vers le haut ;

3) Ange avec longue trompette à tube recourbé par en haut ;

5 et 6) Deux anges jouant de la trompette à deux tubes se raccordant à droite et à gauche sur le corps de l'instrument ;

7) Ange avec trompette recourbée à pavillon tourné en bas ;

8) Ange avec trompette droite et horizontale.

#### Quatrième compartiment.

1 et 2) Anges jouant à la fois du tambourin et de la trompette droite, une des deux trompettes est moins longue que l'autre ;

3) Ange jouant de la rote à manivelle brisée (violoncelle) ;

4) Ange jouant de la grosse rote (contrebasse) à grosse recourbée à l'inférieure sur les côtes, partie inférieure curieusement découpée ;

5) Ange jouant du tambourin et de la trompette ;

6) Ange battant du tambour avec deux baguettes ;

7) Ange jouant de la vièle à archet (violin) et à manche brisé ;

8) Ange jouant de la même vièle, mais de dimensions plus petites. C'est donc un orchestre complet du XII<sup>ème</sup> siècle dont la composition était la suivante :

a) Instruments à cordes  
Cordes pincées : 2 harpes (cithara ardens), 1 vièle ovale à 6 cordes (vidula, vidula, viola, vitha - mandoline et guitare modernes), 1 psalteryon à clavier (psalteryon, dulcimer, manfordion, clavessin portatif) - 1 clavier carré à deux ouïes (clavessin).

Cordes frottées : 2 vièles à manivelles et à rote intérieure, 2 rotes (violin et pochette), 1 grosse rote (contrebasse).

#### b) Instruments à vent :

1) orgue portatif et à soufflet, 1 flûte traversière (flaute dulciana, flaute traversière, flaute brehatine (de Bohême), flûte allemande.

Il y avait alors des flûtes de tailles diverses et qui donnaient la taille et la haute contre, ou la basse et le dessus.

3 hautbois à trous (piple, souffie, bled, chalem, chalmel, chalumeau, chevrle, chevrlette, haut-bois, au XIV<sup>ème</sup> siècle).

2 cornemuses (muse, muse de bled, musettes finées).

2 trompettes longues et courbes (tube, grand corne, d'Allemagne busines et busines, cors sarrazinois).

2 trompettes à trois tubes parallèles (sacque, butte, sambuque ; plus tard trombones).

4 trompettes droites (tromba, trompe).

c) Instruments à percussion : 2 harpmonies avec jeux de gobelets ou clochettes, 2 triangles à anneaux mobiles (cymbalum, acotabulum, sistre, triangle oriental, tripos colthoens, tépé, trépié).

1 tambour à 2 baguettes (taborellus, tabouret, tambourin, ymbre) à l'aide duquel on marquait la mesure.

Donc en tout 32 musiciens, dont un seul chanteur ; 33 instruments dont 5 à cordes pincées, 6 à cordes frottées, 15 à vent, et 7 à percussion. Cathédrale de Laon.

Un autre orchestre céleste est peint sur la rose de l'abside de la cathédrale de Laon (XIII<sup>ème</sup> siècle). Autour du médaillon central où trône la Vierge triomphante, se développe le cycle des 24 vieillards de l'Apocalypse, tous supportant d'une main des amoules à parfums et de l'autre des instruments de musique ; l'ensemble musical se compose de 14 harpes, 4 rotes, 11 violes, un psalteryon et 2 tambourins. Les instruments à vent manquent, de même que l'orgue, les clavessins et les instruments à percussions autres que le petit tambour.

On voit que du commencement du XII<sup>ème</sup> siècle au XV<sup>ème</sup> siècle, l'orchestration d'un grand ensemble harmonique a considérablement progressé.

#### Coucy-la-Ville.

L'orgue pneumatique est d'invention fort ancienne puisque importée d'Orient dès la fin du VIII<sup>ème</sup> siècle environ. On le voit en Europe sous le règne de Charlemagne. On en connaît deux variétés au Moyen-Age : l'orgue à poste fixe de grandes dimensions et pourvu d'une soufflerie compliquée et à deux jeux, chacun placé sur un côté différent du bâti ; et l'orgue portatif, évidemment le premier dans l'ordre de date et l'invention. Ce dernier est composé d'une caisse surmontée d'un plus ou moins grand nombre de tuyaux de grosseurs et de longueurs différentes, dont les aanches vibrantes étaient en rapport pour leur ouverture ou leur obturation, avec des fils métalliques correspondant aux touches d'un clavier attachées par l'exécutant. Cet orgue mobile se nommait « Portatif » ou « Positif ». On s'en servait volontiers sur les renaux de musicien ou sur une table. Il était généralement pourvu, sur le bout de son clavier à gauche, d'un petit soufflet que l'artiste maniait de la main droite il faisait jouer les touches du clavier.

« Le Portatif ou Positif » de la fresque de Coucy-la-Ville nous fournit une variété de la famille des petites orgues dites « de chambre ». Le soufflet est placé en dehors du clavier et veut un servant spécial, puisque les deux mains de l'ange musicien sont en action à la fois sur le clavier.

L'instrument que M. Ed. Fleury appelle « harmonica » (Rapport du Ministère des Beaux-Arts - 1882) se compose d'une mince et longue boîte rectangulaire d'harmonie et dont la couverture est percée d'une ouverture oblonge, ou mieux rainure, qui serre et retient une série de 3 gobelets de verre, ou si l'on veut, de 3 clochettes de métal sur lesquels (ou lesquelles) l'ange musicien frappe à coups de baguette, soit de bois, soit de fer, (le plectrum des anciens) pour en tirer des sons variés.

A Coucy-la-Ville se trouve une autre série de 5 clochettes semblablement placées en ligne, mais de tailles plus petites, ce qui, dans les fresques de cette église semble, avec les clochettes de l'harmonica, constituer une gamme complète et à 7 tons, plus l'octave supérieure.

On a dit que cet instrument était un tintinnabulum, mais celui-ci se compose de clochettes suspendues par l'anneau, et la tête en bas. Eglise de Pargnan (Arrondissement de Laon).

Parmi les nombreuses peintures qui décorent la chapelle du transept gauche de l'église de Pargnan, M. Fleury signale tout particulièrement celles qui enveloppent la tenture derrière l'autel. C'est une « Restriction des Arts en jugement dernier » et où l'on voit, au centre, le Souverain Juge, à droite et à gauche, 4 anges qui plangent, les ailes ouvertes, et somment de la trompette vers les points cardinaux. Berry-au-Bac - Corbany.

Le roi David jouant de sa harpe traditionnelle.

Il est aussi à Saint-Quentin dans les belles sculptures de l'arbre de Jessé du collatéral droit de la collégiale.

### V - DALLES TUMULAIRES ET GRAVEES

#### Cathédrale de Laon.

Grande dalle de pierre ardoisière biseautée qui est aujourd'hui relevée dans une des chapelles latérales de la cathédrale.

Pierre tombale de Maître Jacques de Bruyères (fin du XII<sup>ème</sup> siècle). On y voit notamment, entre autres niches distribuées à droite et à gauche des anges musiciens. Les deux plus rapprochés du centre chantent en lisant sur de lourds « volumina ». A gauche, le troisième tient un petit orgue portatif ; le dernier joue de la rote.

Trois autres dalles présentent aussi des anges musiciens.

La pierre tumulaire du chanoine Philippe Lantant porte 6 anges, le 1<sup>er</sup> et le 6<sup>ème</sup> jouant du violon ; le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> d'un long hautbois ; le 4<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup> portant des chandeliers (date 6 avril 1669).

### VI - MANUSCRITS ILLUSTRES

#### Cathédrale de Laon.

Dans un manuscrit intitulé « Psalter et Recueil d'hymnes » provenant de la Bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Laon, et catalogué sous le numéro 12, peth la folio sur vellin, M. Fleury a trouvé, parmi de nombreuses capitales peintes, un grand D majuscule, en tête du psalme Escultate Deo adjutorio nostro, grande lettre dans la pensée de laquelle on voit le roi David jouant du tintinnabulum, preuve qu'au moment où cette initiale fut peinte, le carillon à mains, instrument de percussion par excellence, n'était point encore abandonné dans les orchestres (XV<sup>ème</sup> siècle).

« Sur une miniature d'un manuscrit du IX<sup>ème</sup> siècle, un clerc trompe d'un petit marteau, un citharion suspendu à l'arcade d'une voûte cintrée. »

#### Bibliothèque municipale de Laon.

Manuscrit n° 12 (13<sup>ème</sup> siècle). Dans le champ de l'E du psalme « Escultate Deo adjutorio nostro », on voit David jouant de ce carillon à mains qui se composait de sonnettes suspendues 3 par 3 à des triangles de fer.

Un grand B du psalme « Vir qui non abili in consilio impiorum » enferme David jouant d'une harpe dont le modèle est exactement celui de l'instrument que tient le roi prophète dans une représentation d'orchestre reproduite dans le tome IV du Moyen-Age et la Renaissance (Paul Lacroix) à l'article sur les instruments à cordes. C'est une harpe portative dont la partie supérieure et le montant se recourbent et se terminent en tête de citharion. De plus, c'est le même vêtement pour le musicien, la même couronne française à trois pointes, le même siège de bois.

Un pupitre, ou lutrin, se trouve sur une des belles miniatures d'un même manuscrit n° 12. Deux anges sont représentés sur un fond d'or, et psalmodiant.

Manuscrit n° 372 (14<sup>ème</sup> siècle). Un grotesque, coiffé d'un bonnet de fou, ou de magicien, ombouche un porte-voix (peut-être une trompette droite).

Manuscrit n° 364 (14<sup>ème</sup> siècle). Un magicien avec une trompette longue, et un ménestrel jouant du rebec un clown se disloquant sur la tête d'un musicien qui joue du violon.

Manuscrit n° 243 ter (15<sup>ème</sup> siècle). Livre d'heures. Fantoches musiciens : l'un joue du hautbois, deux autres de la cornemuse un autre de la rote à 3 cordes ; un singe musicien touche un instrument à 2 cordes à l'aide de deux petits bâtons, un dans chaque patte. C'est une espèce de plectrum.

Manuscrits et miniatures de la Bibliothèque de Soissons. Manuscrit du commencement du 14<sup>ème</sup> siècle. In-f<sup>o</sup> majeur, évangéliste, écrit probablement par Charlemagne.

Dans le haut de la miniature, un tympan triangulaire porte, entre autres, les 24 vieillards de l'Apocalypse, les uns tenant des vases d'or dont ils répandent les parfums emblématiques, les autres des instruments de musique. Ce sont des sortes de lyres ou cithares, qu'ils tiennent appuyées contre leur poitrine par l'extrémité inférieure largement arrondie. Ils les pincent de la main droite, et de la gauche ils soulèvent l'extrémité allongée et s'amortissent en forme de croix, détail qui semble tout à fait nouveau.

Manuscrit n° 105 (15<sup>ème</sup> siècle). Provenant de l'abbaye de Premontré. Tout en haut de la colonne centrale du frontispice, on aperçoit, sous un fleuron rayonnant, un ange alambiqué, qui touche, à deux mains, un petit orgue portatif. L'orgue est posé sur une énorme tête d'archange et le musicien est assis sur une longue et forte tige d'une fantaisiste végétation aquatique. L'ange semble improviser pendant que ses deux mains attaquent le double clavier de l'instrument, il tourne la tête à droite d'un air inspiré.

Gauthier de Coucy (moine de Saint-Médard de Soissons et prieur de Vies-sur-Aisne).

Miracles de la Sainte-Vierge, manuscrit in-folio du 14<sup>ème</sup> siècle. On peut y lire un de ses poèmes « Un cyrge qui descend sur la vièle au voleur devant l'image nostre Dame ».

La scène se passe dans l'église de célèbre monastère de Roc-Ambour (Lot) ; un célèbre ménestrel du Midi, René de Sigar, visite le sacristain de Roc-Ambour et, devant la foule des pèlerins, chante en s'accompagnant sur son instrument, les louanges de la Vierge Marie. Il demande un clerc de l'autel comme récompense et témoignage que ses chants ont été agréables à la mère de Dieu. Soudain le clerc descend sur la vièle. Le ménestrel, gardien du sacristain, croit à la magie, reprend le clerc avec violence et le replace sur l'autel. Le ménestrel le

redemande en chantant avec plus d'ardeur.

« Quant s'oraison, a dite et faite, Sa vièle a sachée et fraite, L'arçon (archet) as cordes falot [sentir Et la vièle retentir.]

Une seconde fois le clerge redescend sur la vièle. Le moine, devenu furieux, (« Il frénetiques »), ressaut le clerge, le remonte sur l'autel et l'y attache en injuriant le ménestrel qu'il appelle « Symon magus li enchanteures ». Mais, le « ju-gleur »

« En siflant suspire et pleure Et si chante et si vièle Devant l'ymage Nostre Dame, Au Ménestrel qui Delx cousant, Rafait l'eyerges li tiers saut Trois fois la hanc li tendi. »

La miniature, sur laquelle apparaît l'instrument tant de fois nommé est à fond rayé de rose et de bleu. A droite, un autel surmonté d'un fronton ouvert à deux battants. Sur le panneau du milieu, la Vierge est peinte tenant dans ses bras l'enfant Jésus. Un dressoir à gauche montre 8 cierges et la place vide d'un neuvième. C'est celui que l'on voit débout et allumé, sur la vièle dont joue le ménestrel à genoux devant l'autel, tandis que, derrière lui, se tiennent deux pèlerins faisant des gestes d'admiration.

La vièle, de très forte taille et montée de 4 cordes, a manche s'arrondissant en une courbe presque circulaire, rappelle la rote antique ou une guitare, attachée par un archet plutôt que notre violon moderne.

Sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale, le petit poème du vièleux et du clerge est illustré par quatre miniatures, sur la première desquelles apparaît aussi le chanteur à genoux devant la vierge et jouant d'une vièle de même forme.

DIVERS

Epoque Gallo-romaine (tome II des Bulletins de la Sté Académique de Laon).

Statuette de bronze trouvée à Cilly (canton de Marle).

Cette statuette a 72 mm de haut. Sa position indique qu'elle était assise, mais le siège a disparu. De la main gauche elle soutient une lyre posée sur le genou. Dans la main droite se trouve le plectrum, instrument dont se servaient les anciens pour faire vibrer les cordes de la cithare. Ce plectrum, dont le haut représente une tête de chien microscopique, est traité avec une certaine délicatesse. Le personnage est revêtu du sagum gaulois et chaussé de caliges (ces espèces de brodequins laissent les chevilles découvertes et se lient sur le coup-de-pied). Malgré son extrême petitesse, il est rendu avec exactitude.

La présence de la blouse gauloise incite M. Bretagne à croire que cette statuette est l'œuvre d'un artiste incertain qui a voulu représenter le « Béleuu, Béleuu » d'origine phénicienne que César nommait Apollon parce que, comme ce dieu, c'était le soleil le dieu du jour et qu'il était placé au second rang parmi les divinités de la Gaule.

Quoiqu'il en soit, il faut remarquer la forme assez barbare de la lyre.

M. le Dr Rousseau, d'Ilrison, parle d'une statuette de bronze (terron de Mondrepuis) figurant un personnage revêtu d'une tunique et d'une sele, les jambes nues et portant dans la main droite un objet difficile à reconnaître et dont la forme courbée peut être un plectrum. Il soupçonne une cithare, et croit à un Béleuu ou Apollon gallo-romain.

Au château d'Albâtre, emplacement romain de Soissons, on a trouvé un beau fragment de coupe rouge représentant un Apollon grec assis dans une large cathédre, à dossier, à jour et sans bras. Sa main droite se prépare à pincer les cordes d'une lyre soutenue par un petit génie.

Contre une des murailles du musée de Laon : Orphée vêtu à l'antique, coiffé d'un bonnet phrygien et entouré, dans un bouquet d'oliviers, de fauves à gauche, d'animaux pacifiques à droite. Il semble les charmer par les accords qu'il tire de sa lyre. On peut supposer que sur la partie voisine détériorée, se trouvaient les monstres aquatiques.

C'est la déification de la musique.

Orphée de Blanzay 1er et 2ème siècles de notre ère). Il tient un lyre à deux cordes. De son plectrum il frappe vivement la 2ème corde, à droite de l'instrument, une des plus petites; la vibration est indiquée par une flexion en arrière de la corde qui n'est plus parallèle aux autres. En même temps, du pouce et de l'index de la main gauche, il pince la 7ème corde, et les trois derniers doigts de la main reposent sur la 9ème.

Ainsi la main droite agitait avec un instrument à percussion, tandis que la gauche faisait vibrer les cordes en les pincant directement. double actions qui s'exercent à la fois sur des cordes de différentes longueurs et peut être de différentes natures, témoigne d'un art savant, peut être analogue par ses ressources et ses résultats, à notre art moderne, et obtenant d'un instrument à cordes autant, et même autre chose que ce que nous lui demandons aujourd'hui.

M. Papillon, vice-président de la Société archéologique de Vervins (« Les Origines de Vervins d'après les fouilles de 1871 »), fait à descriptions d'objets gallo-romains parmi lesquels se trouve une petite cuiller dont le manche se termine par la figurine d'un joueur de cithare recourbé.

D'après M. Fleury Ce voyage musical dans le passé intéresse uniquement notre département.

Il existe certainement dans d'autres régions de France de nombreuses figurines représentant des instruments de musique anciens.

Peut-être pourra-t-on, un jour, en dresser un inventaire complet, incomparable fresque, figuration de l'art musical au loin dans les époques de notre histoire.

Gabriel LOCQUENEUX, Membre du bureau de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne.

l'on jouait sa musique. Entouré de sa famille il s'éteignit, en pleine lucidité, à l'âge de quatre vingt onze ans.

Modeste, dédaignant toute réclame, toutes distinctions officielles, farouchement indépendant voilà de suffisantes raisons pour que soit oubliée cette forte personnalité au service d'une musique dont la simplicité d'écriture, le raffinement, la perfection dans la forme, la distinction dans les idées, pourrait encore séduire bon nombre de ceux qui voient toujours en notre art autre chose qu'un exercice cérébral auquel est volontairement banni le moindre détail qui pourrait émouvoir.

ALEXANDRE-GEORGES

Compagnon du précédent, Alexandre-Georges est aussi un délaissé. En 1950, j'eus l'honneur de participer à la commémoration de son centenaire et l'on me demanda d'écrire un article dans la Revue Septentrionale de décembre. Je ne puis mieux faire que d'en reproduire ici l'essentiel :

« Si, vers l'an 1240, Adam de la Halle (dit « le Bossu d'Arras ») créait l'opéra-comique avec le Jeu de Robin et Marion; si, au début de ce siècle, Marcel Legay se résumait dans une page immortelle Ecoute à mon cœur, tant applaudie par le difficile Saint-Saëns; si enfin, l'organiste aveugle Emile Billeton, chevalier de St-Grégoire le Grand, (auteur trop ignoré dans le domaine religieux et profane) ressuscitait la maîtrise de la cathédrale St-Vaast, Alexandre-Georges devait définitivement glorifier la capitale artésienne. Son frère Léonce aurait dû, lui aussi, figurer parmi les gloires arrageoises si la mort ne l'avait prématurément enlevé.

1850 vit naître, à l'ombre des marronniers de Saint-Sauveur, un enfant qui, trois ans après, quittait Arras avec ses parents pour s'installer à Saint-Pol-sur-Ternoise. C'est là que l'on s'aperçut de ses dons. C'est là qu'un jour quittant l'école où sa mère l'avait mené, le bambin s'en alla seul à l'institution des Maristes et, trouvant la sonnette trop haute, frappa la porte à grands coups de talon. Le directeur alerté demanda l'objet de sa visite — « Je veux venir en classe chez vous ! » répondit le jeune Alexandre... Reconnu au domicile où l'on s'imaginait l'étonnement maternel devant ce retour inopiné, il devait cependant voir s'accomplir son désir peu de temps après. Il reçut donc, chez les Maristes, ses premiers enseignements musicaux grâce à l'organiste de l'institution qui jouissait alors le formidable cachet de soixante douze francs par an !

Alexandre Georges avait onze ans lorsque ses parents le confièrent à l'école Niedermeyer. Nous ne savons pas l'impression que lui fit Paris mais il fut un peu effrayé le premier jour, par les vingt cinq pianos qui, dans un excès de polytonalité, offraient un singulier contraste avec le silence monastique de Saint-Pol. Lefèvre fut son maître pour la composition et

filie à l'Ours de Jean Richepin dont il tira un recueil de mélodies, et les joua un jour à l'éditeur Enoch en présence d'Emanuel Chabrier qui avait, lui aussi, traité le même sujet. Mais ce dernier fut tellement ravi d'entendre la musique de son confrère qu'il renonça au texte de Jean Richepin.

Ces « chansons » rendirent leur auteur désormais célèbre. En effet qui ne connaît pas (1) L'eau qui court. La pluie. Nuages pour ne citer que trois des quatorze pièces dont la ligne mélodique si prenante s'enveloppe dans une parure harmonique digne des plus belles pages de Schubert sans pour cela y faire songer.

Alexandre Georges avait aussi la passion du théâtre. Il écrit Le Printemps sur un poème chinois, opéra-comique, créé à Rouen en 1890 avec plein succès et repris seulement vingt ans après au Trianon Lyrique de Paris.

Grâce à Villiers de l'Isle Adam naissent les musiques de scène du Nouveau Monde et d'Axel. De ce dernier ouvrage sont trois fragments symphoniques que Charles Lamoureux dirige en 1897. Le succès est tel que la police doit intervenir afin de maintenir la foule qui n'avait pu entrer et l'audition se termine dans un véritable délire. Pierre Dupont, en transcrivant l'œuvre pour harmonie, devait recueillir avec ses virtuoses de la Garde Républicaine, des ovations qui rappellent les débuts d'Axel.

Avant cette collaboration avec Villiers de l'Isle Adam, l'Odéon avait demandé au maître une musique de scène pour Alceste.

Armand Sylvestre fournit le texte du Chemin de la Croix, oratorio qui remporta en 1895 un succès égal aux œuvres précédentes. Gounod devait écrire Charlotte Corday, drame lyrique, également d'Armand Sylvestre mais il mourut avant d'accomplir ce projet et c'est Alexandre Georges qui le mit à exécution. La pièce fut montée brillamment et conquit le public. Mais hélas l'éphémère théâtre du Château d'Eau devait fermer ses portes.

Dès 1905, Les Chansons de Miarka prennent la forme d'un opéra-comique en quatre actes et viennent à la salle Favart, poursuivre leur brillante destinée.

Les Chants de Guerre sont écrits l'année suivante et portent la dédicace « A ma bonne et vénérable mère en souvenir des souffrances qu'elle endura en 1870 pendant la campagne du Nord ». C'est une sorte d'oratorio où le grand peintre des sentiments humains a voulu recréer les états d'âme avant, pendant et après les combats.

Revenant au théâtre, Alexandre Georges compose, en collaboration avec Mme Louis Stern et Henri Cain, un drame lyrique en trois actes Sangre Y Sol représenté à Nice en 1912 et malheureusement tombé dans l'oubli. Pourquoi moins favorisés encore, La Maison du Péché (d'après le roman de Marcelle Tynaire), Aucassin et Nicolette et Le Baz Volan (légende bretonne) n'ont-elles eu que de timides essais

ration du beffroi d'Arras reconstruit : Les Carillons d'Arras dont les paroles sont d'Albert Acremant. En dehors de ces principales œuvres, nombreuses sont les pièces instrumentales et vocales. Parmi celles-ci : Légende Norvégienne, Trois Idylles Japonaises, remarquables par la sobriété des moyens harmoniques. Le flûtiste Hennebains avait demandé en 1911 un morceau de concours. A son retour d'Alger Alexandre Georges compose sur le bateau : A la Kasbah ! C'est beaucoup plus une pièce de concert qu'un morceau de concours. Tout imprégné d'exotisme, avec sa mélodie languissante, ses frémissements mystérieux sans vains « remplissages » elle met l'exécutant à l'épreuve et atteint une puissance qui fait oublier les moyens employés.

Enfin la grande pianiste Bernadette Alexandre-Georges, interprète rêvée, dont le talent universel ne s'est pas fait « spécialiste » d'un auteur ou d'un genre, perpétue avec amour deux œuvres d'un style romantique (autre aspect du musicien) Mazurka et Ballade.

Il est indispensable, tant cet exemple est beau, de rappeler qu'une de ces exécutions fut particulièrement sublime. En janvier 1938, quand la mort venait ravir à ses deux filles l'illustre musicien, Bernadette eut le courage de se mettre au piano et de jouer, en dernier hommage, les deux pièces précitées, alors que l'on venait chercher le corps et que les porteurs eux-mêmes, touchés par cet état de piété filiale, se mirent à pleurer.

Pierre PAUBON

(1) Je rappelle que cet article a été écrit il y a 18 ans ! c'était vrai à ce moment.

## UNE ACTION DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR LA NORMALISATION DU DIAPASON

Une réunion de personnalités du monde musical s'est tenue à Salzbourg du 24 au 26 août 1968 dans le cadre du programme du Conseil de l'Europe et à l'invitation du Gouvernement Autrichien pour donner une impulsion nouvelle aux efforts déjà entrepris en vue de fixer la hauteur du diapason, tant sur le plan national que sur le plan européen, la réunion a été organisée par le Dr R. Wagner, président de l'Académie de Mozarteum, et a été présidée par le Ministerialrat Dr Anton Grosel du Ministère de l'Education de Vienne, actuellement Rapporteur culturel du Conseil de la Coopération Culturelle du conseil de l'Europe.

Le Conseil de l'Europe était représenté par M. Victor de Pange. Le Conseil de l'Europe avait confié à M. Marc Sackur, Musicologue, le soin d'entreprendre au préalable une enquête européenne suivie d'une étude préliminaire.

Les participants appartenaient à sept pays européens et comprenaient des musicologues, des musiciens, des facteurs d'instruments et des représentants de la Radiodiffusion et de l'industrie du disque.

En outre, des chefs d'orchestre et des solistes en renom présents à Salzbourg à l'occasion du Festival ont donné leur avis. Un certain nombre d'organisations internationales musicales étaient représentées.

Le Groupe de Travail a été unanimement à recommander qu'une convention européenne soit adoptée afin de fixer la fréquence d'accord musical à 440 Hz à 20° C. Il a recommandé en outre que des moyens appropriés de contrôle soient adoptés par les gouvernements et a souligné que cette convention permettrait à la liberté artistique du musicien de s'épanouir plus rationnellement en le soustrayant aux fluctuations arbitraires de la fréquence d'accord musical initial.

La réunion a enfin pris note avec satisfaction de l'accord de l'Union Européenne de Radiodiffusion sur les conclusions du rapport de M. Marc Sackur. Cette organisation examinera tous les moyens possibles d'associer dans tous les pays européens les organismes de radiodiffusion au contrôle de l'application des mesures qui seraient prises.

## LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

PERILHOU

Personne ne m'a fait remarquer que j'avais laissé passer 1846 sans parler de Périlhou et 1850 sans citer Alexandre-Georges. Je comprends cela aisément puisque dans les « délaissés » que j'avais l'intention de grouper se trouve Georges Huc qui n'est même pas cité dans une histoire de la musique très détaillée (jusqu'à nos jours) qui grogne en deux tomes 4152 pages !

Lorsque M. Toussaint Fauré entreprit en diligence le voyage Foix-Faris (octobre 1854) pour confier son petit Gabriel, âgé de neuf ans, à l'école Niedermeyer, il avait avec lui un autre petit garçon, âgé de huit ans pour la même destination, c'était Albert Périlhou. Ce petit Arlegeois allait se trouver en compagnie des musiciens que nous avons déjà rencontrés en cette école et avoir aussi pour maître le jeune Saint-Saëns (qui avait dix-neuf ans).

Même école dont nous avons bien parlé donc même formation couronnée des diplômes nécessaires pour se lancer dans cette carrière où l'on joue sa destinée comme l'as de cœur ou de trèfle à la baraque foraine...

C'est à Saint-Etienne que Périlhou fit sa première mise... Il se contenta de donner des leçons de piano en tenant le poste d'organiste. Son premier succès consista en un mariage heureux avec une de ses élèves. Les garçons d'honneur furent Fauré et Gigout, les témoins Saint-Saëns et Messager. Là furent composées des mélodies (inédites), un recueil pour piano Vieilles d'hiver (introuvable).

Au conservatoire de Lyon (1833) le poste vacant de professeur de piano lui fut confié en même temps qu'il devenait organiste au temple protestant. Pendant les six années qu'il resta en cette ville il composa sans relâche et se plaça au premier rang des compositeurs en vue à cette époque. Les deux Fantaisies pour piano, orgue et orchestre furent parmi les œuvres qui le firent

remarquer. L'une d'elles eut pour interprète Paderewsky au Trocadéro à Paris tandis que d'autres compositions étaient exécutées à Lyon sous la direction de Luigini.

Saint-Saëns, en 1888, l'appela à Paris pour y être titulaire de l'orgue à Saint-Séverin et conseiller technique d'abord à la maison Erard puis chez Pleyel. Là se situe sa période féconde. Installé dans un bureau où il avait à sa disposition la bibliothèque de Saint-Saëns, il écrivit de nombreuses mélodies, des pièces pour piano, orgue et instruments divers. Parmi celles-ci je ne manque pas de signaler à mes amis flûtistes une très belle Ballade pour flûte et piano dont une version flûte et orchestre fut destinée au concert et l'autre, flûte et piano, à un concours du Conservatoire. Pièce de virtuosité elle met en valeur les ressources de l'instrument sans faire rougir de honte l'interprète qui la jouerait encore aujourd'hui... Citons des œuvres qui vaudraient de figurer là où l'on se plaint de toujours entendre les mêmes programmes : un Quatuor (à cordes), une Suite pour violon. Pour l'orchestre : Suite française, Scènes gothiques, Carillons flamands, Veillée en Bresse, Fête patronale au Velay, Jour des morts au Mont-Saint-Michel. Toutes ces œuvres furent jouées avec succès et assez souvent aux Concerts Colonne et Lamoureux.

La « Société des Instruments Anciens », qui laissa à ses auteurs de beaux souvenirs, fut fondée par Périlhou et Saint-Saëns.

A la tribune de Saint-Séverin ces deux musiciens se rejoignaient souvent le dimanche et rivalisaient en des sortes de tournois d'improvisation devant un groupe de fidèles auditeurs dont certains devaient devenir des artistes de grand talent dont les noms ne sont pas encore tout à fait oubliés : Louis Vierne, Joseph Bonnet, Jean Iluré, Ermond Bonnal, Henri Mulet, Maurice Le Boucher et bien d'autres.

Albert Périlhou quitta Paris en 1914, il se fixa à Train-l'Hermite sur les bords du Rhône. Chaque hiver il séjournait à Monaco où

ETUIS POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE de la série POPULAIRE au SUPER-GRAND LUXE Toute fabrication sur mesures

## GAINERIE TOURANGELLE

41 - MONTHOU-SUR-CHER — Téléphone : 15

LE SPECIALISTE DES ETUIS CONDITIONNES

l'éminent organiste Gigout, dont Albert Roussel fut aussi l'élève lui révéla les secrets infinis de l'instrument divin.

Le jeune étudiant avait des camarades tels que Saint-Saëns, Fauré, Messager. A vingt ans, nanti du diplôme d'organiste, Alexandre Georges devait, en cette année 1870, laisser muets les jeux de « bombardé » pour en entendre d'autres et écouter des canons à plusieurs parties que Lefèvre n'aurait pas non plus trouvés de son goût... Si jeune il s'engageait et, sous les ordres de Faidherbe, faisait la campagne du Nord. Celle-ci devait lui inspirer ses futurs Chants de Guerre.

La paix rétablie, il revenait à sa chère école mais cette fois comme professeur d'harmonie puis le voici nommé maître de chapelle à Sainte-Clotilde. Tandis que le bon César Franck « officiait » au grand orgue de cette paroisse, il était lui aussi titulaire à Saint-Vincent-de-Paul et n'en devait quitter la tribune qu'en 1928.

Les fonctions religieuses, dans lesquelles il excella, n'ont pas limité son activité de compositeur. C'est à ce moment que la Comtesse d'Osmony, sœur du marquis du Bourgoing-Borras, lui remit un roman qui s'intitulait Venthosiasma. C'était Miarka la

malgré cette originalité constante ce souci d'orchestration raffinée, rutilante des chaudes couleurs si personnelles au maître.

Mais Jacques Rouché décida en 1925 de faire passer Miarka à l'Opéra. Cette inoubliable soirée procura au compositeur une des plus grandes joies de sa carrière.

Puis, Alexandre Georges désirant commémorer les combats dont le sol artésien fut le théâtre en 1914-1919, compose une Cantate qu'il dirige lui-même sur le plateau de Lorette. Plusieurs sociétés chorales, sans cesse encouragées par ses précieux conseils, prêtent leurs quatre cents voix à cette exécution. Des éléments semblables, sous la même direction, interprètent la Messe de Requiem devant la cathédrale St-Vaast alors en ruines. Ce retour à la musique sacrée est marqué aussi par deux oratorios en collaboration avec l'abbé Jouin : ND de Lourdes et La Passion.

A quatre vingt ans, le grand artiste nous donne un hymne à la paix sur un poème de la comtesse Anna de Noailles : Les Forces Eternelles. Il refait complètement une œuvre de jeunesse : La Naissance de Vénus, poème symphonique, puis écrit un chœur, chanté à l'inauguration

## NOS CONCOURS

### ALSACE CHORALES — SOULTZ-SOUS-FORETS Le CONCOURS INTERNATIONAL de CHANT CHORAL

Le concours international de chant choral, organisé en notre chef-lieu de canton par les chanteurs locaux, sous l'égide de l'Alsace, a connu un succès total. Dès samedi soir se déroulait à la halle au marché une soirée de musique populaire, dans le cadre de laquelle l'ensemble bavarois des « Schwarzenbacher » se fit entendre et remporta, comme il y a quatre ans déjà, l'ensemble des suffrages.

La journée dominicale se trouvait d'un bout à l'autre sous le signe du concours, qui débuta à 9 h. sous le préau du groupe scolaire, remarquablement arrangé et décoré pour la circonstance. Pendant ce temps, les « Schwarzenbacher » se produisirent à nouveau dans la halle au marché dans un apéritif-concert qui fut une fois de plus très applaudi. A 13 h., un déjeuner de 1.300 couverts réunissait les choristes sous la grande tente départementale dressée place du Marché.

Après que les dernières chorales eurent passé devant le jury, se déroulait à 15 h., le concert final avec présentation des différents ensembles, proclamation du palmarès et distribution des prix. Dans le cadre de cette cérémonie, M. Rodolphe Pflimlin, le dévoué président de l'Association des chorales d'Alsace, prononça une brève allocution dans laquelle il retraça les activités déployées par l'association en faveur du chant. Il relata en particulier les concours de chant scolaire dans les deux départements du Rhin qui réunissent depuis deux décennies déjà annuellement 2.000 à 2.500 élèves et qui obtiennent un succès sans cesse grandissant. L'orateur se plut par ailleurs à féliciter très chaleureusement les organisateurs du présent concours, l'ensemble vocal de Soultz avec son dynamique président, M. Charles Gretzmann, et son directeur infatigable et dévoué à la cause musicale, M. Robert Fischer. Les choristes soultziens qui par la même occasion purent fêter le dixième anniversaire de la fondation de leur ensemble, purent à juste titre, être fiers du chemin parcouru. L'association compte en effet parmi les meilleures chorales d'hommes de l'Alsace tout entière. Et en concluant, M. Pflimlin dit de dire que tous les choristes souhaitent ardemment que le chant choral ne soit pas seulement un lien fraternel entre tous, mais qu'il continue à nous apporter dans nos jours quelque peu tourmentés un message de paix et de bonheur.

Au nom du jury, ce fut M. Bréard, prix de Rome, président, qui prit la parole. Lui-même compositeur, il eut la joie d'entendre plusieurs de ses œuvres. L'orateur adressa un pressant appel aux jeunes de rallier les rangs des chorales et assurer ainsi l'avenir du chant en France. Comme meilleur ensemble de la journée s'est sans nul doute classée la chorale « Alliance » de Mulhouse, qui fut très applaudie et dut sur la demande du public interpréter plusieurs œuvres marquantes de son répertoire, parmi lesquelles « Noël noir » et les airs populaires russes méritent une mention toute spéciale.

Un brillant bal clôtura la journée, sous les airs entraînants de l'ensemble Urbain Tonon les couples furent nombreux à évoluer jusqu'aux premières heures du lundi sur la piste.

#### PALMARES

Troisième division hommes. — Kolbsheim, 1er prix, 28 pts. P.A.; Ingwiller, 1er prix, 26 pts.; Eckbolsheim, 1er prix, 25 pts.

Troisième division mixte. — Brumath, 2ème prix, 20 pts.

Deuxième division hommes. — Heigenheim, 1er prix, 29 pts. P.A.; Helsingue, 1er prix, 29 pts. P.A.; Montagne-Verte, 1er prix, 28 pts. P.A.; Dornach, 1er prix, 27 pts.; Bouxwiller, 1er prix, 26 pts.; Hoerdt 2ème prix, 20 pts.

Deuxième division mixte. — Aubersheim (Nord), 1er prix, 29 pts. P.A.; Sarreguemines, 1er prix, 28 pts. P.A.; Wintzenheim, 1er prix, 28 pts. P.A.

Première division hommes. — St-Louis, 1er prix, 29,5 pts. P.A. (avec félicitations au directeur) Lomersh. (Wurt.), 1er prix, 29 pts. P.A.; Blotzheim, 1er prix, 29 pts. P.A.; Haroune Mulhouse, 1er prix, 27 pts.; Graffenstaden, 1er prix, 27 pts.

Première division mixte. — Sélestat, 1er prix, 29 pts. P.A.; Colmar, 1er prix, 29 pts. P.A.

Division supérieure hommes. — Schildenheim, 1er prix, 29 pts. P.A.; Rheinsheim, 1er prix, 29 pts. P.A.; Saverne, 1er prix, 29 pts. P.A.

Division supérieure mixte. — Haguenau, 1er prix, 28 pts (avec félicitations du jury).

Division excellence hommes. — Alliance Mulhouse, 1er prix, 30 pts (vives félicitations au directeur) P.A.; prix ascendant, avec montée en division supérieure.

### LA MUSIQUE DU 46° R.I. A VAUQUOIS

Dût ma modestie en souffrir, je me fais un devoir de compléter le communiqué paru, sous ce titre, dans le numéro de mai du Journal de la Confédération Musicale et d'apporter mon témoignage vécu à la participation des musiciens à l'assaut de Vauquois, le 28 février 1915. Je commandais alors effectivement la musique dont j'étais le sous-chef, son chef, M. Monbrain ayant dû être évacué.

Messés dans le chemin creux de la Cigalerie, à la base de la butte, face au boyau central, mes hommes avaient pour mission d'animer l'assaut qui s'effectuait par petits bonds, aux accents héroïques du pas de charge, de : « Ya-a d'a goutte à boire là-haut », et du refrain de la « Marsellaise ». Durant un temps inappréciable, nous dûmes subir un tir d'enfilade des mitrailleuses en-

nemies, postées dans le bois de la Gruerie, qui nous infligeaient des pertes cruelles.

Le nombre des musiciens tués dans cet engagement est de sept dont les noms doivent figurer sur la plaque commémorative de la caserne Reuilly. Je rends un hommage ému à leur sacrifice. Sur proposition du commandement, le 8 - 9 - 9 me décerna, le 1er avril 1915, — ordre 748 — la médaille militaire, avec une citation circonstanciée. M.Y. Vinck et Luzinski sont morts ultérieurement au champ d'honneur. Quand la paix ramena la Musique du 46° à Reuilly, elle fut placée sous le commandement successif de divers chefs, parmi lesquels j'eus l'honneur de compter, en prenant la suite de M. Montmain à partir de 1932 jusqu'à 1936 à mon passage à l'armée de l'Air pour la formation de sa Musique. Or, un fait caractéristique est à retenir : C'est durant cette période que je pus réunir mes anciens du 46° et les décider à former une Amicale dont ils me nommèrent aussitôt président et dont le président actuel est M. Cavent-Debrange.

Claude LATY

### BESANÇON

#### Concours international de jeunes chefs d'orchestre

18ème CONCOURS INTERNATIONAL DE JEUNES CHEFS D'ORCHESTRE 1968 - Palmarès

1. « Non-Professionnels, Non-Diplômés ». — Lyre d'Or : Alain Paris (Français) avec attribution du Prix « Emile Vuillermoz » offert par la Société Deutsche Grammophon (2.000 F), d'un Prix offert par la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (750 F), de la Coupe Daum et d'une montre.

1ère mention : Alfred Clinton Morris (Américain) avec attribution d'un prix offert par Madame Joseph Benvenuti (1.000 F) et d'une montre.

2ème mention : Yoshijya Ishibashi (Japonais) avec attribution d'un prix offert par M. de Watteville, Prix Gabriel Faure (100 F) et d'une montre.

3ème mention : Philippe Bender (Français) avec attribution d'un prix offert par la revue « Résonances » (300 F) et d'une montre.

2. « Professionnels, diplômés ». — Premier Prix : n'a pas été attribué. Mention : Jésus Lopez-Cobos (Espagnol) avec attribution d'un prix offert par la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (1.000 F) et un objet d'art offert par la Porcelaine de Paris et une montre.

M. Raffi Armenian (Iranien) a reçu une montre.

(Les montres sont offertes par l'Industrie Horlogère de Besançon).

### Septième

#### « Festliche Musiktag » à Uster/Zürich

26 et 27 octobre 1968

Créées pour mettre en valeur la musique moderne d'instruments à vent, les Journées musicales d'Uster-Zürich prennent, même sur le plan international, une place importante dans ce genre de manifestations.

Discussions entre musiciens et critiques musicaux ainsi que des concerts permettent aux participants de suivre l'évolution de la création musicale pour instruments à vent et de gagner de nouvelles impressions. Les 26 et 27 octobre, des œuvres de 10 compositeurs seront exécutées en première à Uster-Zürich, pour la première fois également d'Espagne et de la Tchécoslovaquie.

Leur interprétation est assurée par des orchestres excellentement qualifiés, de sorte que les conditions seront remplies pour satisfaire aux exigences d'un auditoire averti.

Les intéressés désirant obtenir un programme, cas échéant de réserver une chambre, sont priés d'écrire à l'adresse suivante : Festliche Musiktag, Secrétariat, Gerichstrasse, 17, CH - 8610 USTER-SUISSE.

## Compte-rendu du stage international de la C.M.F. à l'I.N.E.P. de Marly-le-Roi

(16 au 27 juillet 1968)

Créé en 1967, le stage de Marly-le-Roi retrouvait cette année, du 16 au 27 juillet, le cadre devenu familier de l'Institut d'Education Populaire.

Je crois qu'il est bon de rappeler les données de ce séjour : il a vocation de donner à des musiciens, français et allemands, ayant le niveau du prix d'Excellence de la Confédération musicale de France, l'occasion de se rencontrer, de confronter leur saison, leur technique instrumentale, puis d'essayer de se perfectionner dans une voie commune.

Comment ne pas découvrir rapidement ce chemin là, avec les hommes de talent qui encadraient les stagiaires ? Citons M. Weber, M. Stockmaier, M. Schwarz du côté allemand ; M. Ehrmann, M. Dondeyne, M. Lyon et M. Texier, du côté français. Il est vrai que grâce aux conversations franco-allemandes qui furent menées avec brio par M. Schwarz, le problème linguistique fut vite résolu ; il le fut d'autant plus vite qu'en travaillant ensemble les pièces choisies, certains ne manquaient pas de ressources inattendues pour se faire comprendre.

Le 16 juillet, donc, nous étions 38 musiciens, 18 français venus de tous les coins de France, et 20 allemands, à attendre beaucoup de ce stage. Nous ne fîmes pas de déçu. Ce premier jour, Monsieur le directeur de l'INEP nous souhaita la bienvenue, et nous entreprîmes alors de faire connaissance avec l'emploi du temps.

7 h. : solfège avec M. Ehrmann. Etude des sept clés, solfège rythmique et chanté, dictées musicales, à 1, 2, 3 et 4 voix ; préparation à l'harmonie par lecture verticale des quatre clés d'harmonie, tel est le programme qui mit au point M. Ehrmann. (Je dois signaler que cette dernière technique a remporté tous les suffrages des stagiaires inscrits à ce cours). D'autre part, M. Ehrmann et M. Texier avaient à s'occuper activement, dès 6 h., du réveil des stagiaires paresseux.

A 8 h. 15 : harmonie.

Répartis dans différents pavillons au milieu du parc, nous avons tous bénéficié des leçons parfaites et si claires de M. Dondeyne. Dans tel pavillon, les débutants harmonisaient leurs premières basses, dans tel autre, les plus avancés étudiaient la fugue farouche ; il n'était pas rare de voir ces derniers au repas la tête pleine d'enchaînements, à 13 h. ! Certains continuent pendant l'année scolaire un travail par correspondance avec M. Dondeyne. Pendant ce temps, nos amis allemands apprenaient notre solmisation avec M. Ehrmann, et découvraient le solfège chanté. Il leur arrivait d'emporter leurs manuels de solfège pendant les deux promenades que nous fîmes à Orly et à Paris !

A 11 h. : musique de chambre.

M. Texier, avait apporté un très grand nombre de partitions. Après avoir choisi un morceau, nous nous regroupions en petits ensembles et nous nous répartissions

dans le parc pour travailler. De tous côtés venaient des airs de musique : ici sous un sapin, le quatuor de flûtes ; là, aux abords du bassin, un quatuor de cuivres ; ici encore, deux hautbois à demi cachés par des bosquets. N'oublions pas ceux qui préféraient l'abri d'un pavillon ou ceux qui travaillaient en solitaires.

A 12 h. 30, autour de la table, on parlait encore musique, mais il ne se trouva jamais personne pour ne pas faire honneur aux mets délicieux qui nous furent servis.

A 14 h. nous reprenions le travail de musique de chambre. A 16 h., nous nous trouvions réunis pour le « grand ensemble ». Grâce aux conseils de M. Dondeyne, certains purent s'exercer à la direction d'orchestre.

Ces mêmes stagiaires purent également, sur quelques mesures, s'initier à la discipline passionnante du dépiplage de fautes. Pour tous, ces contacts avec la baguette ont été des plus enrichissants.

La demi-heure qui nous séparait du repas était presque toujours consacrée à des échanges de vue appréciés de tous.

Dès 20 h., le travail reprenait, différent de ce qu'il avait été pendant la journée. En effet M. Lyon, éminent critique musical, consacra cinq soirées à nous présenter des compositeurs.

Il est à noter, que, cette année, sur l'initiative de MM. Lyon, Ehrmann et Dondeyne, quatre compositeurs virent en personne nous initier à leurs œuvres : Jean-Pierre Guézec Serec Lancen, Antoine Tiné et Roger Boutry ; quatre genres de musique différents qui prêtèrent à bien des discussions passionnantes et auxquelles se mêlèrent souvent nos camarades allemands.

Par ailleurs, toujours avec M. Lyon, nous eûmes tout le loisir de goûter l'œuvre de Mozart et celle du « groupe des six ». Tous les stagiaires ont, je crois, particulièrement aimé ces soirées et en gardent un excellent souvenir.

L'extinction des feux ne survenait jamais sans qu'une imprévisible trompette ne l'ait sonnée.

Le stage se termina par un concert dans l'auditorium de l'INEP, qui donna l'occasion aux musiciens de montrer aux camarades des autres séjours le travail fourni.

Ce stage fut donc une réussite si l'on en croit les témoignages des cadres, et des jeunes musiciens. Il a permis à chacun d'entre nous de faire le point de ce qu'il savait et de ce qui lui restait à apprendre. Il nous a insufflé, à tous, une force nouvelle.

Il a donné à la commission de jeunes l'occasion de se réunir et de discuter avec le président de la CMF, des réalisations à entreprendre pour l'année 1969. Ces quelques jeunes envisagent notamment l'aménagement d'une « maison de la musique » qui pourrait être le siège de rencontres, de stages, et qui pourrait voir s'épanouir une relation entre tous les arts. Aussitôt après le stage en compagnie de M. Ehrmann, ils sont allés à

Toucy (Yonne) visiter une magnifique école que la mairie céderait volontiers pour un tel projet.

Il est à souhaiter que démarches et aménagements aillent très vite pour que tous les stagiaires de Marly se retrouvent en 1969 dans leur maison à Toucy. Qui sait ?

Une stagiaire :  
Monique BOLZE.

#### Dernière heure

Nous apprenons avec plaisir que l'un de nos stagiaires du dernier stage de Marly-le-Roi : Guy Touvron, vient d'obtenir au Conservatoire National Supérieur de Paris un 1er Prix à l'unanimité premier nommé dans la classe de Cornet de M. Maurice André.

Guy Touvron était dans sa 1ère année de classe au Conservatoire. Nous lui adressons avec nos félicitations, tous nos vœux de succès pour l'avenir.

### CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION MUSIQUE DE BALLET

Genève 1969

Organisé tous les deux ans par la Ville de Genève et la Direction des Emissions musicales de la Radio Suisse Romande, ce concours international de composition réservé à la musique de ballet.

#### REGLEMENT

GENERALITES : La ville de Genève et la direction des Emissions musicales de la Radio Suisse Romande organisent tous les deux ans un concours international de composition réservé à la musique de ballet.

Le quatrième concours a lieu en 1969. Le studio de radiodiffusion à Genève en assure l'organisation en collaboration avec le Service des spectacles et concerts de la ville de Genève, sous la responsabilité d'un Comité de gestion, dans lequel sont représentés la ville de Genève, la Radio Suisse Romande, le Grand-Théâtre et l'Orchestre de la Suisse Romande.

BUT : Le but de ce concours de composition est de favoriser la création de musiques de ballet dont les partitions présentent un intérêt musical et chorégraphique.

Les organisateurs du concours assureront, selon l'article 13 ci-dessous, la création scénique ou musicale de la partition ayant obtenu le premier prix.

Sont admises au concours les musiques de ballet, avec ou sans argument, d'une durée de 15 à 40 minutes. L'argument en tant que tel ne participe pas au concours. Il est souhaité que le découpage de la partition n'implique pas plus de deux dispositifs scéniques différents.

Le concours est anonyme. Il est ouvert aux compositeurs de tout âge et de toute nationalité.

Un compositeur ne peut présenter qu'une seule œuvre.

Cette dernière doit être inédite et n'avoir jamais été interprétée ni comme ballet, ni comme œuvre symphonique dans un concert ; elle doit n'avoir jamais été diffusée par la radio ou la télévision, ni enregistrée sur disque ou bandes magnétiques ou autres supports du commerce.

Le manuscrit (ou la copie présentée) doit être lisible à première vue.

Le minutage exact doit figurer sur la première page de la partition.

L'effectif d'orchestre maximum est fixé comme suit :

3 flûtes, l'une pouvant jouer également le piccolo une autre la flûte alto ;  
3 hautbois, l'un pouvant jouer également le cor anglais ;  
3 clarinettes, l'une pouvant jouer également la petite clarinette en mi bémol, une autre la clarinette basse ;  
3 bassons, l'un pouvant jouer le contre-basson ;  
4 cors ; 3 trompettes ; 3 trombones ; 1 tuba ; 1 harpe ;  
1 piano pouvant également jouer le celesta ;  
1 clavecin ;  
6 musiciens pour les timbales et la percussion ;  
Quintette à cordes (10-8-6-1-2 instruments).  
Eventuellement Ondes Martenot, mais ad libitum pour l'exécution. L'effectif employé doit comporter au moins 20 instrumentistes.

#### Ant M VAN LEEST

EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jury

### LE QUATUOR ET ENSEMBLE DE CLARINETTES DE GRENOBLE

Une initiative heureuse dans le monde clarinetistique ! Sous l'égide de Max Costes professeur au Conservatoire National de Grenoble, un ensemble de musique de chambre a vu le jour. Depuis deux années déjà il parcourt la France de Lille à Toulouse, d'Albi à Genève, plusieurs émissions régulières pour l'ORTF, un brillant concert avec Lily Laskine à l'occasion des Jeux Olympiques ; les projets de cet ensemble sont nombreux : tournées d'été 69 avec Madeleine de Valmulete pianiste, Elisabeth Maximovitch soprano et un baryton, déplacements en Europe, etc...

Une caractéristique : cet ensemble se produit le plus fréquemment dans des couvents monastères, églises et cadres autorisant plénitude et justesse des sons émis.

Au programme des œuvres spécialement écrites pour cet ensemble par Paul Arma, Marcel Poot, J.-M. Dubois, F. Wolff et E.-P. Steckel.

De Schubert à Mozart de Rossini à Stravinsky musique contemporaine et classique, le Quatuor et Ensemble de Clarinettes de Grenoble est, souhaitons-le, sur les marches d'une brillante carrière.

(Administration : Max Costes, 14, rue Moyrand, Grenoble-33).

# Manifestations 1968-1969

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
6 octobre 1968 13 octobre 1968 18 octobre 1968 20 octobre 1968 5 et 6 avril 1969 21 juin 1969 1970	YENNES (Savoie) SAILLANS (Drôme) VICHY (Allier) GRENOBLE (Isère) AJACCIO (Corse) BOURG (Ain) TARBES (Hautes-Pyrénées)	<b>CONGRES</b> Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales de Savoie. Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales de la Drôme. Congrès de la Fédération Musicale du Centre. Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales de l'Isère. Congrès d'été de la C.M.F. et festival. Congrès de la Fédération Musicale du Sud-Est. Congrès d'été de la C.M.F. et concours international.	M. Adam, à Moutiers (Savoie). M. Cherpe, 8, rue Dr-Perret, à Romans (Drôme). M. Rellin, 54 bd de l'Hôpital, Vichy (Allier). M. Revol, Allevard (Isère). M. Ange Pezagli, 22, rue Forcioli-Conti, Ajaccio. S'adresser au siège, 3, rue de l'Angille, Lyon-Jéme.
15 juin 1969 22 juin 1969 1970	ROMORANTIN (Loir-et-Cher) BOURG (Ain) TARBES (Hautes-Pyrénées)	<b>CONCOURS</b> Concours national. Concours international de musique. Concours international.	M. Lucien Benoist, 31, Cité des Grands-Près, Romorantin (41). Hôtel de Ville de Bourg (01), M. Raquet, secrétaire général du C.O.
Pâques 1969 5 et 6 avril 1969	AJACCIO (Corse)	<b>FESTIVALS</b> Festival international de musique, réservé aux sociétés classées en 1ère division et catégories supérieures, organisé à l'occasion du bi-centenaire de la naissance de Napoléon 1er et du Centenaire de la Musique Municipale d'AJACCIO.	M. le chef de la Musique Municipale d'AJACCIO, 22, rue Forcioli-Conti, 20-Ajaccio, qui transmettra au Comité d'organisation
15 juin 1969	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône).	Festival du 30ème anniversaire du groupement Villefranche-Beaufolais et cinquantième de l'Union musicale de Villefranche.	M. Casez, 35, rue F.-Graud, Villefranche (69).

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE

### AJACCIO PAQUES - 1969 -

Conditions particulières pour groupes par avion ou par bateau

### TRANSATOUR S.C.T.T.V.

34, rue de Lisbonne - PARIS-8<sup>e</sup> - Téléphone 522.83.37

L'Agence officielle

de la Confédération Musicale de France Lic. 183

## PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles

### OFFRES D'EMPLOIS

■ LANGRUNE/MER-16 km de Caen 1000 habitants. Fanfare: 25 à 30 exécutants. Cherche Chef. Logt assuré. Possibilité leçons particulières. S'adresser Mairie de LANGRUNE-sur-MER (14).

■ Offre d'emploi intéressante à professionnel du bâtiment de l'industrie et du commerce (1 jardinier entretien propriété logé, réservé en priorité à bon musicien, clarinette, trombone, basse et saxo. S'adresser maire de SAINT-FLORENTIN (Yonne) Tél. 51.

■ L'Harmonie de CHAMPAGNE-sur-SEINE, demande des musiciens de préférence célibataires: clarinettes, Saxos-basses, Hautbois, Flûtes. Possibilité d'emploi dans une usine de matériel électromécanique. Musiciens sans C.A.P. possibilité de mise au courant. Ecr. à M. PROVOT 8, rue des Ecoles CHAMPAGNE s/Seine (77).

■ Possibilité de placement technicien dessinateur diplômé E.N.P. installateur sanitaire-peintre-électricien, préférence donnée candidats musiciens contrebasse à vent, trompette, bugle, clarinette. Ecrire Harmonie de BATAVILLE, 57-MOUSSEY.

■ Ville du Centre recherche Chef de Musique. Avantages divers. Logt assuré conviendrait mus. mil. retraité. Adresser demande avec curriculum vitae au Journal qui transmettra sous numéro 645.

■ Harmonie Municipale de Montcornet (02) cherche directeur. Convientrait à retraité. S'adresser: M. S. PINCHON, rue du Mnt de Laon, 02-MONTCORNET.

■ Recherchons chez de musique pour diriger Harmonie 1ère div. 1ère section 70 instrumentistes (sans batterie). Ecrire M. Georges DORIDOU, président de l'Union Musicale Sarnizon, 08 - REVIN. Tél. 34-62-32 Ardennes.

■ LA CHATRE (Indre), chef-lieu d'arrondissement, rech. personne susceptible de diriger Ecole de Musique et Harmonie Municipale. Adresser candidature avec curriculum vitae à la mairie.

■ Harmonie Municipale Saint-Dié dispose place chef Fanfare-Batterie avec possibilité emploi réservé en priorité à ancien tambour-major de l'Armée pouvant assurer une partie à l'Harmonie. Ecrire Directeur Harmonie, Mairie de SAINT-DIE (88).

■ Ville de Coutances (50), 11.000 hab. Concours courant décembre 1968 pour le recrutement d'un Directeur de l'Harmonie Municipale. Conditions: contrat d'une année renouvelable tacitement. Service

hebdomadaire de 30 heures par cours. Répétitions. Services. Rémunération sur la base de l'indice brut 300. Logement à titre onéreux.

### OCCASIONS.

■ Vends tromb. à coulisse COURTOIS CONSTELLATION, étui. Prix 250 Frs. S'adress. au journal s. n° 641.

■ Vends Bando Fratelli-Crosio bon état. S'adresser: TOURE, 47, rue des Archives, Paris (3ème). Tél. 508.81.22.

■ Vends COR SELMER Fa-si b avec étui. Parfait état. S'adresser Journal n° 641.

■ Recherche occasion grande flûte en ut à plateaux. Ecr. M. TIBERGHIEN 11, av. Foch, 59-MOUVAUX

### INFORMATIONS MILITAIRES

■ La Musique de la 11ème Division PAU-64, recherche quelques bons éléments E.V.D.A. jouant: flûte, hautbois, clarinette, cor d'harmonie, Trombone, basse ou C.B., timbales. 2 places de s. officiers, flûte, cor, clarinette, sont vacantes. Ecrire M. COULON, chef de musique de 1ère classe, 64-PAU.

### DEMANDES D'EMPLOIS

■ Ex-s/Chief de Musique militaire recherche dir. Harmonie, formation élèves: solfège, cuivre et anches (sér. réf.) avec empl. et logem. Ecr au journ. s/N° 638.

■ Officier Marinier (Musicien Marine) Retraité, demande emploi Chef de Musique et si possible CEG. Ecrire au journal s/639.

■ Chef de Musique. Grande expérience. Ens. tous instr. recherche Direction Harmonie, création Ecole musique en vue création Harmonie. Logt et travail annex. Ecr. journ. N° 640.

■ Chef de fanfare retraité 38 ans, marié. Pianiste d'orchestre, recherche emploi à temps complet (si possible). Direct. de fanfare et cours de solfège. Ecr. M. Jean BABAULT, 5, Rue Guillon St-AMAND-MONTROND (Cher).

■ J.D. pian. exp. enseignem. cherche place mi-temps PARIS. Ecr. au journ. s/N° 635.

■ Chef Harmonie Div. Sup. 35 ans. Dipl. Conserv. cherche direct. Sté instr. ou chorale, cours solf. Région LYON. Sér. réf. Ecr. journ. s/N° 636, qui transm.

■ Chef recherche dir. fanfare ou batt. fanf., prof. solfège (sér. réf.) Emploi administratif, bureau ou concierg. Préfér. rég. Sud-Ouest, Midi. Ecr. journal s. N° 642.

■ S/Chief de Musique de l'Armée en retraite. Prix Cons. Paris donnerait Leçons Flûte, Sax. Solfège, Harmonie. S'adresser au Journal n° 643.

### AVIS DE CONCOURS

**VILLE D'AIX-en-PROVENCE.** — Un concours est ouvert pour le recrutement d'un professeur de clarinette et d'un professeur de violon. Les épreuves auront lieu au Conservatoire d'AIX le 21 pour la clarinette et le 22 octobre pour le violon. Emplois à temps complet (12 h. hebdomadaire) indices nationaux en vigueur. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie d'AIX-en-PROVENCE (13).

**VILLE DE DIGNE.** (Basses-Alpes). — Un concours est ouvert pour la nomination d'un directeur chargé de la direction de l'Harmonie Municipale. Les candidats doivent obligatoirement jouer d'un instrument à vent (bois ou cuivre). Les épreuves du Concours auront lieu au Conservatoire d'AIX-en-PROVENCE dans la seconde quinzaine d'Octobre. Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie de DIGNE (04).

### INVITATION

■ Importante Société de Champagne recevrait à des conditions avantageuses Société-Sœur, organisant son voyage annuel en Champagne, en 1969. S'adresser à l'Administrateur de la Société, 25, rue Irène Jolot-Curie 51-Epernay.

### Manifestation

Le 11 mai 1969: un Festival de musique est organisé par l'Avenir Musical du Bourget (93) pour Harmonies, Fanfares et Batteries-Fanfares.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Patin, président, Hôtel de Ville du Bourget 93-Le Bourget.

Directeur d'Harmonies Civiles, Militaires, Ecoles de Musique, le SOLFEGE D'ENSEMBLE INSTRUMENTAL

### UNISSON

vous donnera entière satisfaction sur l'ensemble, la justesse et l'homogénéité, les trois plus belles qualités d'un Ensemble Instrumental.

Pour les jeunes Formations Musicales, vous obtiendrez de rapides progrès avec un travail mieux adapté et une compréhension plus aisée de vos jeunes élèves.

### Recueil

A en si b - Clé de sol et fa  
B en ut - Clé de sol et fa  
C en mi b - Clé de sol et fa  
Les 3 recueils 9 Frs, port en sus

Éditions COMBRE

24, bd Poissonnière

PARIS-IX<sup>e</sup>

C.C.P. PARIS 286-25

### SOLFEGE D'ENSEMBLE DE CLAIRON

Ce recueil avec sa couverture dossier permet une lecture facile. Il comprend 49 exercices sur les 5 Notes, Signes et Annotations usuels. Il donne un attrait particulier à l'exécutant et permet ainsi une exécution plus rapide et intéressante des Marches et Pas Redoublés.

Prix de vente: 2 Frs

## JOIE D'OFFRIR PLAISIR DE POSSEDER un DISQUE PERSONNALISE HAUTE-FIDELITE

### GRAVE spécialement POUR VOUS

d'après vos bandes magnétiques personnelles

Les mêmes soins apportés à la gravure d'un seul disque, qu'à l'édition d'une quantité importante — PRIX DEGRESSIFS

TARIF et documentation envoyés gratuitement par retour, sur demande

DEPLACEMENT pour PRISE DE SON dans toute la France

PARISONOR — 22, rue Lamoricière  
10-SAINTE-SAVINE - AUBE - Tél. (25) 43.69.26

■ Raison santé Femme, retraité 56 ans, musicien, clar. sax. rech. Sté pouvant lui trouver logement 3 p. cuisine, loyer modéré, de préf. dép. Drôme ou autre dép. climat tempéré. Ecr. au journ. s/N° 637 qui transm.

### DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, F.-L. LOUP, ROQUEFORT - LES - PINS (Alpes-Maritimes).

■ Particulier cède magasin musique avec logement 3 pièces, cuisine, WC, débarras, Prix 30.000 F Ecr. M. MAISON, 9, rue de la République 92-MEUDON 027-46-20, sauf lundi.

■ Copiste rech. tous trav. de copie musique d'après manuscrits, etc... Pour tous renseignements, écrire RICHARD, 17, rue Petit-St-Christophe - 66 - PERPIGNAN.

## G. Guérault

(Maison fondée en 1892)

13, rue Saint-Denis - PARIS-1er

Tél. CEN 47.33



TOUS LES  
INSIGNES  
COUPES  
MEDAILLES  
BRELOQUES  
DRAPEAUX  
Tarif franco

Justesse absolue

Splendeur du timbre



saxophones  
clarinettes  
hautbois  
cors anglais  
bassons  
flûtes

10-10, Passage du Grand Cerf  
PARIS-2<sup>e</sup>  
Tél. 88-17/1



## INSTRUMENTS de MUSIQUE WELTKLANG

### La Maison BUFFET-CRAMPON

18-20, Passage du Grand-Cerf — PARIS

vient de prendre la représentation exclusive des instruments à vent (cuivres) WELTKLANG.

Vous êtes invités à visiter l'Exposition qui aura lieu, Salle GAVEAU, les vendredi 25 et samedi 26 octobre 1968.

Ces instruments, de qualité exceptionnelle et de prix intéressants s'adressent aux Professeurs et aux Amateurs.

## Dans nos fédérations régionales ALSACE CHORALES

### Chorale Strasbourgeoise

Participation de la Chorale Strasbourgeoise au concert international de musique Chorale, organisé par le Groupe de travail des Fédérations Chorales Européennes (AGEC) dans le cadre du 16ème Festival de chant choral de l'Allemagne Fédérale de 1968.

Ce festival avait été organisé de longue date et avait réuni, dans les murs de Stuttgart, environ 100.000 chanteurs de l'Allemagne Fédérale bien entendu, mais également de chorales provenant de tous les horizons.

C'est ainsi, que des chorales de l'Europe et même du monde entier participèrent à ce festival : les concerts furent donnés soit dans la salle Mozart, soit dans la salle Beethoven du Palais de la musique dit «Liederhalle» de Stuttgart, ville jumelée avec la ville de Strasbourg, ainsi que dans d'autres salles de la capitale du pays de Bade-Wurtemberg.

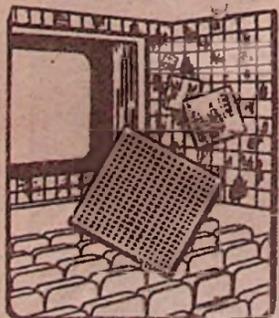
Dans des salles climatisées et disposant d'une acoustique remarquable se produisirent des chorales d'élite de la Roumanie, de Yougoslavie, de la Belgique (Liège et Bruges), d'Autriche, du Luxembourg, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie, de la Suisse, de la Finlande, des Pays-Bas, du Danemark, de la Norvège, des chorales du Canada, des Etats-Unis, de l'Amérique du Sud, de l'Afrique du Sud et même du Japon (Tokio).

La chorale Strasbourgeoise, sous la direction musicale de M. René Matler, eut l'honneur de représenter les chorales françaises et de clôturer cette grande manifestation musicale internationale par l'exécution en première audition de «Charles le Téméraire» par Arthur Honegger, exécution qui fut très applaudie par une salle enthousiaste.

Pour vos salles de Répétition et de Concert  
Plaques de Correction  
Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT  
TRIEL (78-Yvelines)  
Téléphone : 965.78.80

PARIS, 18, rue Volney (2<sup>e</sup>)  
Téléphone : 073.65.74  
073.69.12

Dimanche 30 juin, l'Harmonie de Fayl-Billot (Hte-Marne) a célébré son 120ème anniversaire

Fondée en 1848, la fanfare municipale de Fayl-Billot fêta ce dimanche 30 juin, son 120ème anniversaire. A cette occasion, dirigeants et amis de la société avaient mis un point d'honneur à faire de cette journée un instant inoubliable ; que d'événements heureux ou malheureux, traversés au cours de ces 120 années. La fanfare municipale de Fayl-Billot a voulu marquer par les manifestations de cette journée, qu'elle restait bien vivante et qu'elle désirait poursuivre longtemps encore son activité florissante.

C'est vers 10 h., qu'une délégation de la société inaugura cet anniversaire, en déposant au cimetière de Fayl-Billot, une gerbe à la mémoire de ses camarades disparus depuis sa fondation. C'était ensuite le défilé mené par la Lyre cheminoise, qui marquait un arrêt au monument aux morts, déposant une lyre en fleurs naturelles et observant une minute de silence. L'office religieux qui suivit, célébré par M. le curé Depraz, assisté de M. le Révérend Père Bouré, aumônier de l'Alerte, permit à la nombreuse assistance de fidèles, d'entendre la société troyenne exécuter quatre morceaux classiques, qui firent vibrer les voûtes de notre belle église :

« Marche religieuse » de Gounod ; « L'heure sacrée », de Ketelbey ; « Paris angeleus », de César Franck ; « Trumpet voluntary », de Purcell. L'office se termina par la bénédiction de la statue de Sainte-Cécile, offerte par Mme Marie Rigolot. Vers 12 h. 30, les musiciens participèrent au repas servi chez M. Joffrain - Miot, et à l'école de vannerie. Au cours de ce repas, auquel assistaient MM. les maires de Hortes, Rosoy et Fayl-Billot, M. Emile Logé, président de la Fédération musicale Aube - Haute-Marne, avait le plaisir de remettre à M. Robert Duchesnes, la médaille d'or des sociétés musicales, pour ses 51 ans d'activité tant d'exécution instrumentale que d'animation de la société. Cette distinction venait récompenser le dévouement sans borne de ce fidèle ami de la musique sans qui notre fanfare de Fayl-Billot ne serait plus qu'un lointain et regretté souvenir. Puis M. Aubertin, conseiller général, maire, au nom du conseil municipal et de toute la population, exprima la grande sympathie qu'il porte à la société, ses membres et plus particulièrement aujourd'hui à M. Duchesnes. L'après-midi, commencé par un imposant défilé dans les quartiers

de la cité, qui amena les sociétés participantes au point de regroupement, où l'on accueillait la fanfare de Volsey et l'Harmonie de Jussey. Les sociétés gagnèrent en musique, le Bois Banal, où devait se dérouler le concert public, dans un cadre magnifique, où la verdure et l'ombre furent appréciées et permirent à chacun de goûter pleinement l'exécution de morceaux par les sociétés de musique. C'est ainsi que nous pûmes apprécier l'harmonie de Fayl-Billot, sous la direction du chef Jourdhéull, l'Harmonie de Volsey, sous la direction du docteur Demay, la Lyre cheminoise et fanfare de Chalindrey, conduites par les chefs Obrecht et Parisot, l'Harmonie de Jussey, avec le chef Marrier et enfin l'Alerte, de Troyes dont les 83 exécutants sous la direction de M. Logé, proposèrent des morceaux remarquables, entre autres « La grande porte de Kiev », tiré de la pièce « Moussorgski », qui fut une interprétation de la plus haute qualité. Cette sympathique fête ne pouvait se terminer que par le vin d'honneur offert par la municipalité de Fayl-Billot, avec à sa tête, MM. Aubertin, conseiller général, maire, Dejamotte, adjoint. Au cours de cette manifestation de l'amitié, M. Duchesnes remercia le président Logé, les chefs de sociétés amies, les organisateurs responsables du succès de cette journée, et plus particulièrement Mme Marie Rigolot, pour son geste généreux. Il souhaita que la statue de Sainte-Cécile, offerte par Mme Rigolot, demeure le symbole de l'attachement, de Fayl-Billot à la gloire de la musique et le présent souvenir de cette émouvante commémoration du 120ème anniversaire de la fanfare.

CHEF DE MUSIQUE  
ECUSSONS BRASSARDS  
pour vos FANIONS  
BRASSARDS  
Attributs brodés mains  
métier suisse

Les Brodeurs

REUNIS  
84, rue des Archives, PARIS-3  
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50  
Se recommander au journal

## CENTRE

Congrès annuel de la F.M.C.  
Vichy, 13 octobre 1968

Ainsi que nous l'avons annoncé, le congrès 1968 de la Fédération Musicale du Centre aura lieu dimanche 13 octobre à Vichy.

Voici le déroulement de cette journée :

A 10 h., salle des commissions à l'Hôtel de Ville : réunion du conseil d'administration, suivie d'un déjeuner en commun.

A 15 h., salle municipale des fêtes, place de l'Hôtel de ville : Séance plénière du Congrès.

A 18 h., salon d'honneur de l'Hôtel de ville : vin d'honneur offert par la municipalité de Vichy.

L'ordre du jour a été adressé par la poste, à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'à toutes les sociétés fédérées.

Malgré les événements de mal, 820 élèves ont été présentés aux examens d'élèves de 1968 par 42 sociétés de la Fédération Musicale du Centre.

Ces élèves ont passé avec succès 1.168 épreuves (éducation musicale et instruments) se répartissant comme suit :

Préparatoire, éducation musicale 467, instruments, 190 ; élémentaire, Education Musicale, 230, Instruments

119 ; moyen, Education Musicale, 94 Instruments, 44 ; supérieur, Education Musicale, 13, Instruments 11. Totaux, Education Musicale 804, Instruments, 364.

CONCOURS D'EXCELLENCE 1968. Les élèves suivants, de la F. M. C. sont désignés pour subir les épreuves qui auront lieu à Paris le dimanche 27 octobre :

Claude Eoudier, saxophone alto, de la Philharmonie Municipale de Nevers (Nièvre).

Roger Couderc, tuba, de la Fanfare de Vie-le-Comte (Puy-de-Dôme).

En outre M. Ernest Filltraud, directeur de la Batterie-Fanfare « La Vigilante » de Chatel-Guyon (Puy-de-Dôme) s'est inscrit pour passer l'examen de moniteur clairon.

NECROLOGIE  
Nous avons appris le décès survenu le 24 juin dernier, de l'épouse de notre ami, Armand Tourneil, compositeur de musique, membre de notre conseil d'administration.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à notre ami nos bien sincères condoléances en l'assurant de nos sentiments de profonde amitié.

A. R.

Vient de paraître

## LE VOLEUR VOLÉ

Scène champêtre et musicale en vers, en un acte, de René Muzellec. Musique de P. Plançon et Fr. Menichetti. Durée 20 minutes. Personnages : une femme et trois hommes. Envoi du Piano conducteur sur demande.

Éditions

## LE MÉDIATOR

118, avenue Joffre

93-EPINAY-sur-SEINE

## CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions  
aux meilleurs prix — Grand choix

E<sup>t</sup> DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean

Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

## CHAMPAGNE ET MEUSE

Le festival intercantonal de Musique de Damery a obtenu un très beau succès

Selon une formule éprouvée de longue date, le Festival de l'Union Musicale des cantons d'Épernay, Dormans et Avize, se tient chaque année dans une commune différente qui prend à sa charge l'organisation de cette importante manifestation. Après Oger, en 1967, c'était donc Damery cette année. On avait changé de crus, mais on peut affirmer que ces deux sympathiques communes du vignoble champenois avaient réalisé d'inventives en matière d'organisation et de décoration.

Le comité de Damery : MM. Badré, Lhopital et René Masson, qui organisaient en accord avec le comité de l'Union Musicale des cantons dont M. Fernand Bouché est l'infatigable animateur, secondé par les vice-présidents Jubréaux, et André Bouché, les secrétaires et trésorier Jean Bouché et Raymond Heurtaux, avait fait de Damery, un village en fête, magnifiquement décoré pour accueillir les musiciens et le très nombreux public attiré par cette manifestation.

Le festival a commencé en fait par un défilé dans les rues de la commune (chaque société — au nombre de huit — arrivant par une route différente) et par une cérémonie au Monument aux Morts, au cours de laquelle M. Lambert maire de Damery déposa une gerbe de fleurs.

Nouveau défilé très remarqué pour rejoindre le parc ombragé de l'Hôtel de Ville où était dressé le podium.

C'est devant une assistance très nombreuse, au premier rang de laquelle on remarquait M. Menu et Lemaire sénateurs, M. Marchand conseiller général, M. Bigotte président de la Fédération musicale Champagne et Meuse, que les huit formations musicales ont interprété un programme varié et complet laissant place à des œuvres du grand répertoire avec la fanfare des Tonneliers, sous la direction de M. René Fournier, et à de nombreuses marches, fantaisies et pas redoublés.

Après la production de la Fanfare de Fleury-la-Rivière, M. R. Bigotte et Fernand Bouché, ont remis des distinctions à une quinzaine de musiciens, dont plusieurs comptent (à quelques années près) le demi-siècle au service de la musique.

A signaler également un instant émouvant de ce festival : la minute de silence observée par toute l'assistance en mémoire de M. André Spitz, un des plus anciens dirigeants de l'avant-Garde, et un des pionniers de la musique populaire dans notre région.

Les auditions terminées, ce fut le morceau d'ensemble, lequel, sous l'habile direction de M. René Masson directeur de la fanfare de Damery, fut bissé.

La réputée fanfare des Chasseurs vint ensuite exécuter, avec son brlo

habituel, un programme de marches militaires, chaudement ovationné.

Au vin d'honneur officiel, en l'Hôtel de Ville, M. Badré président de la fanfare de Damery, prononça un très beau discours, par la voix de M. le sénateur Lemaire, au cours duquel il remercia les personnalités présentes et celles qui avaient œuvré de près ou de loin, présente plusieurs excuses et félicita chefs et musiciens. Il remercia particulièrement MM. Bigotte et Fernand Bouché d'avoir bien voulu faire obtenir et épingler les distinctions décernées aux musiciens.

M. R. Bigotte président de la Fédération lui succédant exprima ses remerciements et félicitations au président de l'Union musicale, et au Comité de Damery, pour la parfaite réussite du festival, dont il rendait compte au président de la Confédération Musicale de France M. Ehrmann.

Clôturant les discours M. Roger Menu, sénateur-maire d'Épernay, après avoir exprimé ses sentiments de gratitude à M. E. Lambert maire de Damery, se félicita de l'activité déployée par les sociétés groupées dans l'Union Musicale intercantonale et cita en exemple la région de son secteur, laquelle malgré les difficultés toujours plus grandes, donne la preuve que les sociétés populaires de musique sont toujours bien vivantes.

La journée qui avait été ensoleillée s'est terminée sur un nouvel air de fête, un bal de nuit qui a attiré un nombreux public.

Le festival de Damery aura donc été une complète réussite. Plusieurs communes ont déjà été présentées pour le Festival 1969. L'affaire est entre les mains de M. Fernand Bouché, qui prépare déjà cette manifestation.

LES MEDAILLES. — Promotion 1968, à l'occasion du Festival intercantonal de Musique de Damery : Au titre de la Fédération des sociétés musicales de Champagne et Meuse, les distinctions suivantes sont décernées :

L'Étoile Fédérale (plus haute distinction de la Fédération) à M. Germain Donon pour 54 ans de services.

La Médaille d'Honneur, à MM. Denis Maillet pour 37 ans de services, Roger Lhopital pour 35 ans de services, René Rasselet pour 33 ans de services, Michel Pain pour 32 ans de services, Roger Dumianzin pour 32 ans de services.

Au titre de la Confédération Musicale de France : la Médaille d'Honneur de Bronze est décernée à MM. Ernest Lambert pour 48 ans de services, Kéber Lundreut pour 48 ans de services, René Rocourt pour 48 ans de services, Alfred Welche pour 45 ans de services, Roger Delaruelle pour 45 ans de services, Marcel Masson pour 45 ans de services, Alfred Hatan pour 45 ans de services, Roger Cousin pour 43 ans de services, Pierre Halon pour 25 ans de services.

# CONSORTIUM MUSICAL ÉDITIONS PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière — PARIS (9<sup>e</sup>)  
C. C. P. Paris 286-25

## A Messieurs

Les Chefs Directeurs de Sociétés Musicales,  
Les Professeurs de Musique,  
Les Ecoles de Musique et Patronages.

Afin de donner un nouvel essor à nos Sociétés Musicales, nous avons l'avantage de vous présenter le Solfège d'Ensemble Instrumental qui peut vous intéresser par une nouvelle conception qui a été agréée par la CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE.

Le Solfège d'Ensemble Instrumental « UNISSON » facile et progressif vous donnera des résultats satisfaisants sur l'ensemble, la justesse et l'homogénéité dans l'exécution de vos programmes.

Pour les Jeunes Formations Musicales vous obtiendrez de rapides progrès avec un travail mieux adapté et une compréhension plus aisée de vos jeunes élèves.

Ce Solfège est composé de 3 Recueils ayant la même pagination, les mêmes signes, mêmes notations sur les 127 exercices qu'il contient :

- RECUEIL A Instruments en SI b } CLÉ DE SOL page impair.
- RECUEIL B " " UT " } CLÉ DE FA page pair.
- RECUEIL C " " MI b " }

A l'exception des exercices pour les instruments RE b et FA  
Envoi Franco de Port : les 3 Recueils : 10 Francs

## Solfège d'Ensemble de Clairon

Ce Recueil avec sa couverture dossier permet une lecture facile. Il comprend 49 exercices sur les 5 Notes, Signes et Anotations usuels. Il donne un attrait particulier à l'exécutant et permet ainsi une exécution plus rapide et intéressante des Marches et Pas Redoublés.

Prix de vente : 2 francs

# GERS

## L'ISLE-JOURDAIN

Société Philharmonique

Obsèques de Joseph Isard

Luudi dernier furent célébrées les obsèques de M. Joseph Isard président de la société décédé à l'âge de 67 ans après une longue et douloureuse maladie. Une nombreuse assistance et tous les musiciens, avaient tenu à rendre un dernier hommage à celui qui fut pendant près de vingt ans président. La société Philharmonique sous la direction de son chef M. Bousquet, se fit entendre tout au long de la cérémonie, portant ainsi le témoignage de sa reconnaissance à celui qui, depuis l'âge de 12 ans entra dans ses rangs et fut pendant plus de cinquante ans un sociétaire exemplaire et un président à la fois sympathique, autoritaire et généreux. En tant que président de la société musicale, M. Lagardère, retraça la vie exemplaire de ce sociétaire toujours soucieux de l'avis des autres et considéré par tous comme un camarade, un ami, un père. Président en 1958 lors du centenaire de la musique, il eut le plaisir de recevoir la musique de la Garde Républicaine ; cela il le fit avec le talent que nous lui connaissons bien. Il n'épargna pendant ces festivités, ni son temps ni sa peine. En 1962 il conduisit la société au concours de Besançon, laquelle reçut les honneurs que nous connaissons. De cela il pouvait en être fier car il en était le promoteur.

Le président conclut en ces termes : « La société est en deuil car nous pleurons un frère, un bon sociétaire un président aimé, ce dernier hommage que nous lui rendons représente si peu, pour lui qui fit tant pour la société. Le souvenir impérissable qu'il laissera servira d'exemple aux sociétaires présents et aux musiciens à venir ».

Toute la société adresse à cette famille de musiciens qui lui est chère aujourd'hui et si cruellement éprouvée, l'assurance de toute son affection et ses très sincères condoléances.

La Fédération départementale se joint à la Philharmonique de l'Isle-Jourdain pour adresser à la famille du regretté président Isard, ses condoléances attristées.

## Compte-rendu de l'assemblée générale du 12 mai 1968

La Fédération des Sociétés Musicales du Gers s'est réunie en Assemblée Générale Annuelle dimanche 12 mai 1968, à 9 h dans la salle des Fêtes de la Romieu.

Cette assemblée générale était présidée par M. Deltour, président de la Fédération des sociétés musicales du Gers. A ses côtés M. Cleutat, maire de la Romieu et président du bureau de la Lyre Roméviennaise ; et le bureau de la Fédération des sociétés musicales avec MM. Lagardère, vice-président, Barrère, trésorier ; Benhamou, secrétaire ; excuse. M. Lacoste, secrétaire.

Les sociétés suivantes étaient représentées : La Lyre de la Save de Samatan, l'Harmonie Aucoustain, l'École Municipale de Musique d'Auch,

la Philharmonique de l'Isle-Jourdain, la Lyre Auzanaise, la Lyre Caubaubonnaise, l'Union Musicale de Montréal, Le Réveil Valencien, l'Union Vicoise, la Philharmonique de Saramon, la Lyre Roméviennaise de la Romieu, l'Harmonie Municipale de Lectourne, la Sève de l'Armagnac de Vic-Fezensac, la Philharmonique de Mirande, les Pompons Verts de Marciac, l'Union Musicale de Simorre, l'Harmonie Saint-Claire, l'Harmonie Municipale de Condom, la chorale de l'Armagnac. S'étaient fait excuser : la Lyre Selsannaise, l'Harmonie Fleurantine.

M. Cleutat, maire de la Romieu, et président de la Lyre Roméviennaise souhaite la bienvenue aux congressistes et déclare ouvert le congrès Départemental 1968.

M. Deltour remercie M. le maire de la Romieu de son aimable accueil ainsi que tous les participants au congrès.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1) Rapport moral du président Deltour, M. Deltour brosse tout d'abord un tableau de l'activité de la Fédération et rappelle les immenses progrès accomplis surtout sur le plan des écoles de musique.

Il précise en particulier qu'à sa création en 1954, la Fédération ne présentait que 34 élèves et que cette année 307 sont inscrits pour les examens fédéraux.

2) Rapport de trésorerie M. Barrère présente le rapport financier de la Fédération et note que l'avoir à ce jour s'élève à 6233,09 F.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et le président Deltour remercie M. Barrère pour son excellent gestion.

3) Question diverses, a) tombola. M. Deltour note que les deux principaux lots de la dernière tombola n'ont pas été gagnés à savoir : La clarinette, l'électrophone, il faudra donc envisager une autre tombola.

b) Examens fédéraux, M. Deltour précise qu'étant donné le nombre exceptionnel d'élèves inscrits cette année pour les examens fédéraux (307) deux centres d'examen ont été nécessaires : Auch (le matin) Vic-Fezensac (l'après-midi). Il note la nette amélioration du niveau des cours préparatoire et élémentaire et demande que cet effort soit poursuivi.

El fait part au congrès de la visite qu'à rendue le bureau (MM. Deltour, Lagardère, Barrère, Lacoste, Benhamou) à M. le préfet du Gers le 4 avril 1968 à 16 h. Le bureau a demandé à M. le préfet :

a) une augmentation de la subvention (subvention qui permet en particulier de rembourser une partie des frais de voyage aux sociétaires qui participent au festival).

b) d'accepter de participer au congrès de la Romieu et au banquet annuel.

M. Deltour rappelle le passé musical de M. le préfet (médaille de la confédération musicale de France) et son accueil particulièrement cordial.

Le lendemain de cette visite à M. le préfet, une demande d'augmentation de la subvention annuelle est adressée à la Préfecture. Notons que grâce à l'appui de M. le préfet, cette subvention est passée de 2500 à 5000 F.

Le rapport moral de M. Deltour est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

2) Rapport de trésorerie M. Barrère présente le rapport financier de la Fédération et note que l'avoir à ce jour s'élève à 6233,09 F.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et le président Deltour remercie M. Barrère pour son excellent gestion.

3) Question diverses, a) tombola. M. Deltour note que les deux principaux lots de la dernière tombola n'ont pas été gagnés à savoir : La clarinette, l'électrophone, il faudra donc envisager une autre tombola.

b) Examens fédéraux, M. Deltour précise qu'étant donné le nombre exceptionnel d'élèves inscrits cette année pour les examens fédéraux (307) deux centres d'examen ont été nécessaires : Auch (le matin) Vic-Fezensac (l'après-midi). Il note la nette amélioration du niveau des cours préparatoire et élémentaire et demande que cet effort soit poursuivi.

L'ouverture d'un livret scolaire musical est à l'étude et sa mise en service faciliterait le travail des directeurs d'école de musique pour mieux suivre les élèves.

Pour permettre aux directeurs d'école et aux élèves de mieux se préparer aux examens fédéraux, il est décidé à l'unanimité que les examens auront lieu à l'avenir, chaque année, le 1er dimanche de mai. Il appartiendra donc aux écoles de musique de prendre leurs dispositions pour cette date.

M. Wilhelm demande que pour les examens des élèves du cours supérieur, un jury étranger à la Fédération soit désigné, suggestion qui recueille l'unanimité de l'Assemblée.

M. Lafont regrette que le choix de morceaux ne corresponde pas aux possibilités des enfants (cette année, pour la clarinette en particulier).

L'accompagnement au piano soulève aussi des avis motivés et il est décidé qu'à l'avenir pour les cours supérieurs les élèves seront préparés à l'accompagnement au piano. M. Palette est chargé de cette question : les élèves concernés seront rassemblés, une après-midi par semaine, à Auch, pour ce travail.

Car le président Deltour rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue que le but de la Fédération — et pour donner une preuve de sa vitalité — est d'essayer d'envoyer à Paris, au concours d'excellence, le maximum d'élèves.

Pour que les examens fédéraux se déroulent dans d'excellentes conditions, il est décidé la création d'une « Commission chargée de la préparation des examens ».

Cette commission est composée comme suit : Président, M. Palette, secrétaire, M. Benhamou ; membres, M. Wilhelm, M. Bousquet, M. Heilebois, M. Mazères, M. Bonuto, M. Rossato.

M. Wilhelm demande que ces examens se déroulent, le même jour, dans la même ville, et que la commission jouisse d'une large autonomie. Dernier point sur lequel M. Palette insiste aussi.

M. Deltour précise que cette commission aura son autonomie tout en restant sous l'autorité de la Fédération.

c) Festival  
1) Compte-rendu du festival 1967. C'est le premier dont le bilan financier soit aussi favorable (plus de 1400,00 F d'excédent).

2) Festivals futurs, 1969 - l'Isle-Jourdain, 1970 - Auch, 1971 - Lectour.

3) Dates. La date ne peut-être fixée une année à l'avance compte-tenu des autres manifestations (sportives en particulier). Toutefois, il est admis que la société organisatrice propose une ou deux dates à la réunion d'hiver et qu'au cours de cette réunion la date soit fixée (sans pouvoir ensuite subir aucune modification).

M. Benhamou demande que pour les festivals, il appartienne à la société organisatrice de se procurer les pupitres pour éviter un transport et une manipulation inutiles et encombrantes.

d) Subventions  
1) départementale. Rappel de l'augmentation de cette subvention (doublée de 2500,00 F à 5000,00 F). Elle permettra en particulier d'organiser cette année le rassemblement des jeunes.

2) Du ministère de Jeunesse et sports. Rémunération cette année à 600,00 F (au lieu de 1000,00).

M. Deltour se charge d'intervenir auprès de la confédération musicale de France afin qu'il soit alloué nominativement à la Fédération une subvention de 1200,00 F.

3) Aux sociétés musicales. Certaines sociétés ont demandé et reçu directement du département des subventions. Dans un souci d'équité et afin que chaque société puisse en bénéficier, il est demandé, que ces demandes passent par le canal de la Fédération afin qu'une notation puisse être établie.

e) Assurances - Allocations  
M. Deltour attire à nouveau l'attention sur l'impératif souci de préserver les musiciens en cas d'accident (trajet aller-retour aux répétitions, rassemblement).

f) Rassemblement des jeunes  
Dans un but de récompense et d'émulation parmi les élèves, il est décidé la création d'un « rassemblement des jeunes musiciens du département » tous les ans, dans un lieu et à une date à déterminer. Ce rassemblement grouperait tous les élèves qui ont subi les examens fédéraux (cours moyen et supérieur).

Cette année, ce rassemblement se tiendra à Germ (Hautes-Pyrénées) les 5, 6 et 7 juillet 1968.

Il comportera : Des causeries musicales et des jeux, mise en place de quelques morceaux, un concert en fin de stage.

Ce concert aura lieu cette année à Auch, dimanche 7 juillet 1968.

Les jeunes musiciens (garçons et filles) seront pris en charge par la Fédération à Auch vendredi 5 juillet 1968 à une heure et en un lieu qui seront à fixer.

Les sociétés intéressées sont priées, si elles ne l'ont déjà fait, d'adresser la liste de ces élèves, demandée par circulaire de la Fédération en date du 13 mai 1968.

La séance est enfin levée et M. Cleutat invite les congressistes à un vin d'honneur avant le banquet traditionnel servi à 13 h.

## Annexe au compte-rendu de l'assemblée générale du 12 mai 1968

Pour la première fois depuis la création de la Fédération musicale du Gers, M. Villatte, préfet du Gers a bien voulu honorer de sa présence le congrès annuel de la Fédération.

A 11 h, il arrivait à la Romieu où il était reçu par M. Cleutat, maire de la Romieu, M. Bain, sous-préfet de Condom, M. Tandonnet, conseiller général de Condom, MM. Trillo et Rauffet, maires adjoints de Condom.

La Lyre Roméviennaise exécutait une vibrante Marsillaise.

Dans la salle du congrès, M. Cleutat souhaitait la bienvenue à M. le préfet. Il se faisait l'interprète de la population de la Romieu et ami de la musique pour le remercier des services rendus.

M. Deltour dit combien, lui-même, le bureau et la Fédération toute entière sont très honorés de sa présence parmi nous. Il rappelle que M. le préfet faisait partie de la grande famille musicale et qu'il pouvait en être fier, à plus d'un titre, ne retenant pour preuves que les médailles qu'il reçut de la Confédération Musicale de France. Il remercie M. le préfet de la subvention reçue cette année, doublée grâce à lui, par rapport à l'année dernière.

M. Deltour fait ensuite un rapide tour d'horizon depuis 1954 : il note la progression des Ecoles de Musique, des élèves passant les examens (34 en 1954, 307 en 1968) et annonce enfin la création cette année d'un « rassemblement des jeunes musiciens du département » grâce, justement à l'augmentation de la subvention allouée.

M. Deltour précise pour terminer, que l'un des buts principaux de la Fédération est l'encouragement des Ecoles de Musique et son souci constant d'animer la musique populaire dans le département.

M. le préfet remercie alors M. le maire de la Romieu et M. le président Deltour pour l'activité de la Fédération. Il déclare en particulier être heureux de se trouver au milieu des responsables de l'ensemble des sociétés musicales, car dit-il, pour lui c'est se retrouver dans cette atmosphère très chère qui représente toute sa jeunesse : « Je connais bien la vie des musiciens, je ressens la nostalgie des mélomanes ».

Parfaire perfectionner les talents d'instrumentistes de ses membres, voilà le beau rôle des sociétés musicales. Et à côté des grandes formations nationales, il ne faut pas négliger les petites sociétés amateurs de province.

M. le préfet s'adresse à l'assemblée en tant qu'ancien musicien, directeur de cours de musique et chef. Il insiste sur le travail patient et laborieux pour éviter les difficultés, la tâche difficile de l'enseignant, soliste ou accompagnateur, d'où le dégage une impression de toujours construire et chacun, dans son travail personnel, contribue au travail et à la formation d'équipe qui procure combien de joies profondes, toujours renouvelées.

La musique doit être renforcée à tous les stades, et à cet effet M. le préfet souligne le rôle d'une importance primordiale, de la Confédération Musicale de France.

Il remercie enfin tous les responsables de la musique réunis dans cette salle et les félicite bien vivement pour les services rendus à la population.

Il souhaite un franc succès au festival 1968, forme ses vœux pour le plus grand succès de la Fédération et s'excuse de ne pouvoir être parmi les musiciens au banquet, d'autres obligations le retiennent. Il délègue M. Bain, sous-préfet de Condom pour le représenter.

Un dialogue s'instaure ensuite entre tous les participants sur l'enseignement de la Musique à l'École et sur les Ecoles de Musique.

C'est vers 12 h, que précédé de la Lyre Roméviennaise, un long cortège, en tête duquel M. le préfet, se dirige vers le monument aux Morts où des gerbes sont déposées.

La Fédération Musicale du Gers se permet de renouveler à M. le préfet, ses plus vifs remerciements pour le très grand honneur qu'il lui a témoigné par sa présence et pour l'intérêt suivi et soutenu qu'il lui porte. C'est un immense service qu'il rend à la musique.



Antoine Couffios  
8 RUE DE NANCY PARIS 10<sup>e</sup> NORD 77-85

# HAUTE-GARONNE

Association Départementale des écoles de Musique de Haute-Garonne

Non, la musique populaire et d'amateurs n'est pas morte et je le dit d'autant plus sûrement que j'ai assisté vendredi 12 juillet à Luchon à un concert donné aux Quinconces par les Jeunes de l'A. D. E. M. en stage à Luchon du 8 au 13 juillet. En effet, avec l'aide de la Direction Générale de Jeunesse et Sports de la Haute-Garonne qui nous avait permis d'avoir le logement et repas à l'hôtel Bristol devenu centre de jeunesse et que nous ne remercierons jamais assez, l'A. D. E. M. avait créé un stage pour quelques jeunes musiciens, venus de Fronton, Colomiers, Aussonne, Tournefeuille et Saint-Lys. Ce stage était placé sous la haute direction Musicale de M. Dejean, professeur honoraire du conservatoire de Toulouse, assisté de M. Roger Bernes directeur général de l'A. D. E. M. Bonneville directeur de l'École de Musique de Ramonville, M. Justou, directeur de l'Harmonie de Fronton, M. Palhe directeur de la Batterie Fanfare de Tournefeuille. Ce stage fut clôturé vendredi soir par un concert dirigé par M. Dejean avec toute sa foi et ses grandes qualités et qui fut le couronnement de l'instruction dans les écoles et du travail exécuté pendant le stage. Assistaient à ce concert M. Roullan directeur de Jeunesse et Sports à Toulouse, le directeur de Jeunesse et Sports du Finistère, M. Campana du comité des fêtes qui avait organisé ce concert et M. Ribis président de la Fanfare Luchonnaise et grand animateur de musique dans le Commu-

neils. Nos jeunes arrivèrent en ordre et à neuf heures le concert commença par le Sous-Marin Vert puis furent exécutés La Chanson de Lara, une fantaisie moderne (difficile), Ma Chanson, Fleur d'Alsace (do M. Haensler directeur de la célèbre Barrière, Fanfare de Blagnac) la File du Régiment Exécution parfaite en tous points, nuances purité de son, attaques et arrêts sans aucun son traînant ; on sentait une communion parfaite entre le directeur et ses jeunes exécutants. Les très nombreuses assistances ne manquaient pas les applaudissements qui allèrent croissant à chaque morceau ; après l'exécution du dernier, M. Dejean fit lever les musiciens et ce fut alors une ovation : tous ces jeunes assis et derrière de gros pupitres paraissaient d'égalie hauteur ; quand ils furent debout et que l'on vit leur jeunesse, ce fut du délire. M. Dejean devant cette joie générale fit jouer un morceau par cœur et ce fut le déclenchement d'une ovation sans fin. Nous étions tous stupéfaits d'un si beau résultat et M. Campana par d'enthousiasme, demanda la même chose pour l'an prochain. Il lui fut répondu qu'au lieu de trente-cinq, ces jeunes seraient soixante-dix !

Merci à vous jeunes exécutants, qui nous avez donné une grande joie. Merci à vous M. Dejean et à nos collaborateurs, merci à M. Roullan de Jeunesse et Sports, merci à M. Ribis et M. Campana et au comité des fêtes.

Puisse ce magnifique résultat amener encore de jeunes élèves dans nos écoles.

François VERDIER,  
président de l'A.D.E.M.

Tout ce qui concerne

# L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES · COIFFURES · CHEMISES

La tenue comprenant: Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 116 Frs

S. A. DENIAU · PIQUET 30, rue de Lisbonne · PARIS-8<sup>e</sup>  
Laborde 34-00.

## ILE-DE-FRANCE

### Harmonie de Rosny-sous-Bois

C'est le dimanche 16 juin 1968 que M. le docteur Seyver maire de Rosny-sous-Bois remettait solennellement la médaille d'Honneur des sociétés musicales et chorales à M. Claude Chenin, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Cette distinction venait récompenser plus de vingt-deux années consacrées à la musique, puisque M. Chenin est entré à l'Harmonie de Rosny en 1946 pour y tenir le pupitre de baryton d'abord, de basse ensuite.

Depuis 2 ans, M. Chenin concourt activement à l'administration de la société à l'occasion de cette cérémonie. Une délégation de l'Harmonie a tenu, lors du vin d'honneur qui a suivi, à lui témoigner ses chaleureuses félicitations.

Concert du 11 juillet: L'Harmonie a clos cette année ses activités par un concert en plein air donné au square Richard Gardebled, dans le cadre de la fête nationale. Le programme comprenait: Henrichmont, marche de Grangier, les Diamants de la Couronne, ouverture d'Aubert, Mosaïque sur Faust de Gounod, le Retour à la vie, valse de Chabas, M. Carnaval de C. Aznavour et la Petite Symphonie Folklorique de Thiry.

B. POIRREZ.

### A Courbevoie:

250 adultes et enfants sur scène

C'est avec une joie non dissimulée que je tiens à exprimer mes impressions et la satisfaction qui furent miennes en cette soirée du samedi 20 avril jour choisi par la Chorale Municipale de Courbevoie pour offrir à tous un remarquable concert.

L'heureuse association de son discret président M. Durand et de son efficace directeur M. Baron qui tient la baguette depuis bientôt un demi-siècle, apporte à cette société une stabilité et une efficacité qui ne se démentent jamais d'une saison à l'autre.

Ce concert s'ouvrit par un voyage folklorique musical dans les provinces de France et nous permit d'entendre une remarquable exécution de « la Rose et le Rhin » de Weber et dès cet instant le public a su qu'une grande soirée s'annonçait.

Pratiquant l'escalade de la qualité la chorale nous offrait ensuite le plaisir d'entendre son soprano solo Mme Christiane Charpentier, « Rondo et Juliette » de Gounod puis « La chanson de Florian » de Godard furent les deux palettes musicales sur lesquelles Mme Christiane Charpentier puisa les plus heureux coloris que sa jolie voix métamorphosa en de merveilleux tableaux légers, fins et purs, véritables ravissements de l'esprit.

Se tournant vers les jeunes la Chorale de Courbevoie a offert pour la seconde fois au public la joie de voir et d'entendre chanter les écolières des centres scolaires Rouen et Rouget de l'Isle au nombre de 140. « Les menages » d'Aubanel, « Ann Him Goz » chant breton de Lestur, « La chanson des belignets » d'Aubanel et extrait du film « Les visiteurs de la nuit », « Démon et merveilleux » de Thiriet, furent autant d'occasions d'apprécier la qualité de toutes ces voix enfantines ainsi que la compétence et le dévouement de leur professeur Mlle Lisa si justement fêtée et remerciée par M. Baron, le public et ses élèves.

La Chorale de Courbevoie a offert ensuite au public Courbevoisien le plaisir d'entendre l'orchestre d'accordéons de Paris dirigé par M. Etienne Lorin dont je ne sais s'il convient de louer davantage la compétence ou le dévouement à la cause de la musique et de la formation des jeunes. Ces deux qualités jointes à celle du cœur ont donné naissance à cette formation de jeunes accordéonistes d'une qualité supérieure et dont les succès ne se comptent plus. Sachant passer de l'énergie à la plus extrême douceur, du rythme le plus soutenu aux nuances les plus délicates et les plus subtiles, ils firent apprécier l'ouverture du « Carnaval Romain » de M. Berlioz, « Pavane pour une infante défunte » de M. Ravel et la farandole de « L'Arlesienne » de G. Bizet.

Ce fut ensuite à mes yeux et à mon cœur le moment le plus élevé de cette soirée inoubliable avec la jonction de l'orchestre et des chœurs. Cette jonction, cet assemblage intime, cette synthèse harmonieuse des voix humaines et instrumentales, fut réalisée sur « Bénédicte » de G. Gounod. La remarquable har-

monie de l'orchestre et la délicatesse des voix a atteint au plus haut degré de la perfection, et je crois ne point trahir les auditeurs en soulignant l'intensité émotionnelle suscitée par cette œuvre parfaite où l'orchestre s'identifiait à un immense orgue accompagnant des voix irréelles.

La chorale seule nous offrit ensuite un arrangement sur des thèmes de Rossini et Mendelssohn intitulé « Délices Champêtres » et « Philémon et Baucis » de C. Gounod. La voix pure et légère de Mme Germaine Levain s'épanouit dans « Le Roi d'Is » de Lalo et la « Vie de Bohème » de Puccini démontrant ainsi une fois de plus la richesse de cette remarquable chorale.

L'orchestre d'Accordéons après un indicatif fort entraînant nous proposa une sélection des airs d'Edith Piaf « en hommage à la grande chanteuse disparue qui a toujours été accompagnée d'un accordéon » ainsi que M. Lorin la souligna dans une présentation sobre et émouvante. Puis la « Czardas » de Monti permit d'observer la grande maîtrise technique de tous ces jeunes; à celles-ci succéda une fantaisie sur les chansons consacrées à Paris. Toutes ces œuvres transcrites et harmonisées pour l'orchestre par M. Etienne Lorin ont largement contribué à accentuer ce « Prestige de l'Art musical populaire » qui constituait le thème principal de cette soirée.

L'orchestre et les chœurs se réunirent encore une fois sur les remarquables harmonies de l'œuvre de C. Chaplin « C'est ma chanson ». Enfin, en conclusion, l'orchestre d'Accordéons, la chorale de Courbevoie et les 140 écolières interprétèrent le « Choral des Adieux » dont le refrain fut repris par le public et c'est sur cet « au revoir mes frères » que chacun prit le chemin du retour.

L'art musical populaire fut efficacement défendu par tous les interprètes, les aînés et les jeunes ont communiqué par ce langage commun qu'est la musique. Puisqu'il faut conclure souhaitons revivre encore de belles soirées ou la qualité technique et celle de l'esprit se conjuguent si bien de l'esprit se conjuguent si bien de cette manifestation.

Ce fut à un concert que la chorale de Courbevoie avait convié le public; ce fut un intense moment d'émotion qu'elle lui offrit.

G.C. BERNARD,  
Président du Cercle Mandoliniste et secrétaire de l'Ecole de Musique de Courbevoie

Ville d'ACHERES (78)  
Les élèves de l'Ecole Municipale de Musique ont passé leur examen

Après 6 mois de travail, les élèves de l'Ecole de Musique d'Achères ont passé leur premier examen le jeudi 20 juin.  
Le jury, sous la présidence d'hon-

neur de Mme Volat, maire de notre ville et de M. Volat, ancien enseignant qui a suscité et encouragé sans cesse tout effort de diffusion de la culture, a constaté avec plaisir les progrès déjà très sensibles de cette jeune phalange culturelle du Foyer Laïque Municipal.

Il était présidé par M. Desloges, concertiste de valeur, titulaire de nombreuses récompenses du Conservatoire National Supérieur de Paris, compositeur et professeur dans plusieurs écoles de musique, assisté de M. le Goff, adjoint au maire, représentant la Municipalité et de M. Henrotte, M. Somelette, fondateur et responsable de la section Musique du Foyer Laïque d'Achères, qui comprend, outre l'Ecole de Musique, une fanfare municipale qui sert de classe d'ensemble et de complément à l'école, et de M. Delhaye, professeur de cuivres et de solfège, présentèrent leurs élèves.

Bien que gênés par l'interruption des cours pendant la période de grève, les élèves se sont fort honorablement comportés et on doit les féliciter des résultats obtenus.

L'école compte déjà 60 élèves et 35 exécutants. M. le Directeur, qui a grande confiance dans les destinées de l'œuvre entreprise, est décidé à multiplier ses efforts pour qu'elle groupe aussi des élèves de communes voisines où est absente toute formation musicale de l'enfance et de la jeunesse.

Il nous a rappelé à l'issue de cette journée, que les parents avertis et de communes avoisinantes qui désirent inscrire leurs enfants à l'école pour l'année 1968-1969 pourront le faire le jour de la reprise des cours, le jeudi 3 octobre 1968, à 17 h. 30, à la salle « Socialtra », à Champs-de-Villars.

Nous sommes certains que les nouveaux élèves comme les anciens ne manqueront pas de profiter de l'enseignement dispensé par les profes-

## MIDI

Festival international de Castelnaudary

Durant trois journées consécutives de la première semaine de juillet au cours desquelles plusieurs harmonies et fanfares ont déversé des flots d'harmonie dans notre ville de Castelnaudary ont laissé un très agréable souvenir.

L'Union musicale des sans soucis (patronnée par la municipalité) en était l'organisatrice et ce ne fut pas une petite tâche, tout cela grâce au dévouement de M. Coilet, vice-président de la Fédération des sociétés musicales du Midi, M. Raimy directeur de la société, M. Jean trésorier et beaucoup d'autres dont les noms seraient trop longs à citer.

Le vendredi soir 5 juillet un excellent concert fut exécuté par les sans soucis, il remporta un grand succès dont l'honneur rejaillit sur M. Raimy directeur et M. Rey président.

Le samedi 6 juillet ce fut le grand concert de gala donné par l'harmonie de Fulda Allemagne de l'Ouest dirigée par son distingué directeur M. Otto Benkner. Inutile de signaler que cette musique dans une tenue impeccable et une discipline exemplaire fit le régal de nombreux auditeurs. Elle fut pour nous et pour la population de Castelnaudary un vrai triomphe. Fulda est la ville où repose dans son tombeau Saint Boniface qui à Soissons, baptisa Pépin le Bref, père de Charlemagne.

Le dimanche 7 juillet, la musique de Fulda participa à la grande messe en la collégiale Saint-Michel où elle interpréta des œuvres de Schubert. La musique militaire de la 44<sup>ème</sup> Région était aussi de la fête. Elle donna dans la matinée

faire pendant trois belles journées, de Castelnaudary une capitale de la musique.

Le soir, les personnalités parmi lesquelles nous avons remarqué M. Gaujac, célèbre compositeur et professeur au conservatoire de Toulouse se réunirent au Restaurant Le Végé ou un copieux cassoulet fit le bonheur des convives, y prirent la parole M. Rey président les sans soucis, un membre de la musique de Fulda qui sut dans un français assez compréhensif adresser des éloges et des remerciements à M. le maire, aux musiciens et aux dévoués organisateurs. Quelques chansons et l'on se sépara à une heure assez avancée en disant que le festival de Castelnaudary fut des mieux réussis. A.S.

### VILLE DE CERET

Le 7 juillet, la Clique-Fanfare de Ceret fêtait le 20<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation, création qui eut lieu sur l'initiative de M. Paul Mas.

Le matin, dans un geste de pieux souvenir et de reconnaissance qui les honore tous, les dirigeants de la Clique étaient rendus au cimetière, où en présence des familles des disparus, ils ont apposé une plaque-souvenir sur les tombes de M. Henri Guitard, ancien maire de Ceret, de M. José Rigat, et M. André Astruc, anciens membres.

A l'issue de cette émouvante cérémonie, après un petit défilé en ville et le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, une réception fut donnée en la salle de l'Union.

Placée sous la présidence de M. Castieau, sous-préfet de Ceret, entourée de M. Albitre, adjoint au maire, M. le chanoine Carbon, curé de Ceret, M. Jean Jacquet, vice-président de la F.E.M. pour les Pyrénées-Orientales, représentant M. Sarzi, président fédéral, de M. Marcel Olivert, président de la Clique, de M. Laurent, vice-président, et de tous les membres exécutants de la société groupés autour de leur chef, M. René Erre.

Après le discours de bienvenue du président Olivert, ce fut le tour de M. Jean Jacquet qui, au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi remit la médaille d'honneur à M. Olivert et la Ville, ainsi que la médaille et le diplôme d'honneur à M. Muntauer, Justes, récompenses de leur dévouement pour l'art musical populaire.

De plus M. Erre, chef de la Clique, recut en hommage à son immense travail musical, et des mains du président Olivert, une magnifique casquette aux trois salons.

M. Albitre excusa M. Sagetoly, maire, empêché, et félicita en bloc tous les membres de la Clique pour leur dynamisme et le sérieux qu'ils apportent à toutes manifestations. Quant à M. Castieau, sous-préfet, après avoir félicité comme il se doit les nouveaux décorés, il eut quelques paroles aimables pour tous, et avec humour développa tout les bienfaits de la musique populaire chez nous. Il encouragea vivement les responsables de la Clique à poursuivre cette œuvre utile, et conseilla aux jeunes une plus grande compréhension et une plus étroite collaboration avec les responsables de leur société.

Un vin d'honneur clôtura cette manifestation, toute empreinte de bonne humeur et de franche camaraderie.

Et l'après-midi vit enfin l'apothéose de cette belle journée.

Après un imposant défilé qui emprunta les principales artères de la ville, une grande fête folklorique déroula son extraordinaire ambiance aux Arènes de Ceret, sous la présidence de M. le Maire, et avec le concours des groupes: Allegria, danseurs catalans d'Arles sur Tech, la Cobla « El Unies », les majorettes de Courran, de Banyuls sur Mer, de Saint-Laurent de la Salanque accompagnées de leur Clique.

Et en fin d'après-midi, chacun se retira satisfait, les uns heureux et ravis d'avoir pu assister à un spectacle riche, varié et haut en couleurs, les autres conscients d'avoir apporté un appoint supplémentaire au bon renom de la musique populaire et folklorique.

## MOSELLE

MOYEVRE-GRANDE

Nécrologie: M. ALBRECHT

La nouvelle du brusque décès, survenu mercredi matin, à son domicile, de M. Auguste Albrecht, a jeté la consternation parmi la population.

Le défunt, enfant de Moyevre, où il était né le 23 janvier 1897, avait toujours été occupé à l'usine de Wendel terminant sa carrière en qualité de chef de bureau au service des hauts fourneaux, activité sanctionnée par l'attribution de trois médailles d'honneur du travail, et jouissant d'une retraite méritée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1962.

Figure très connue, sa disparition va créer un vide au sein de l'Harmonie Union Lorraine, dont il était, depuis son adolescence, membre très actif et toujours assidu.

Membre du comité des anciens combattants, il consacra une bonne partie de ses loisirs à l'activité de la section locale. Il faisait également partie du Souvenir Français.

Son dévouement inlassable à la cause de ces sociétés fut récompensé par plusieurs décorations largement méritées.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à son épouse, ses enfants et à toute la famille nos sincères condoléances.



seurs qui, tous, sont des professionnels de grande qualité puisque tous diplômés des grandes écoles de l'Etat et qu'ils se conforment aux programmes des Ecoles de Musique de la Ville de Paris. Nous rappelons également que l'école enseigne le solfège, l'harmonie, l'histoire de la musique et les instruments suivants: piano, saxophone, flûte trompette et cor d'harmonie, ainsi que tous les cuivres. Une classe d'accordéon guitare doit naître en 1968-1969.

Pour terminer l'entretien que nous avons eu avec lui, M. Somelette a tenu à insister sur les efforts considérables consentis par la Municipalité pour l'Ecole de Musique qu'il dirige, sur l'attention particulière et les encouragements personnels que lui prodigue Mme le Maire.

Les Éditions  
**J.-M. CHAMPEL**  
à Neuville-sur-Ain - 01  
vous présentent une nouvelle œuvre du compositeur  
Fr. Menichetti

**MOSKOVA**  
Suite d'orch. en 6 numéros,  
durée 8 mn. Rappel des morceaux parus à ce jour du même compositeur

**Notre Hymne**  
(Gloire à la musique)  
**Rapsodie Corse**  
fantaisie sur des airs populaires du pays

Envoi des conducteurs en communication sur demande, joindre un timbre

du dimanche un agréable concert sous la haute direction de son chef le lieutenant Jansen que nous avions connu en 1967 chef de la musique de la Légion Étrangère.

A signaler qu'à la clôture du festival, la musique militaire de Toulouse exécuta l'hymne national allemand tandis que les musiciens de Fulda exécutaient la Marseillaise.

Mais parlons aussi de ce défilé qui eut lieu dans la soirée du dimanche sous un ciel bleu et un soleil très chaud qu'une brise marine venait agrémente.

Tout d'abord les majorettes de Salles d'Aude ouvraient la marche, derrière elles suivaient l'avant garde de Sète, et son chef Richard Clément, l'harmonie Sainte-Cécile de Caracaran, l'Éveil Roquecourtin, l'Étoile Bleue de Montpellier, l'Ecole du Centre Technique de la Salle à Nantes, l'harmonie municipale de Limoux, la Chorale de l'amical de Tarbes dirigée par M. François Armand, les chanteurs montagnards de Bigorre avec leur costume folklorique, la musique de la 44<sup>ème</sup> R.M. de Toulouse, et enfin l'harmonie de Fulda clôturait ce défilé.

Chaque société interpréta sur le podium dressé dans ce joli cadre champêtre qu'est le théâtre de verdure un morceau de choix: notons en passant que l'Étoile Bleue de Montpellier avec à sa tête son chef M. Richard Directeur et son président M. Barasud, exécutèrent dans un ordre impeccable et une belle discipline plusieurs morceaux de leur répertoire. De longs applaudissements furent dédiés à tous les musiciens à noter le grand succès de la chorale de Tarbes et ses solistes hommes ou dames et les chanteurs de Bigorre.

A 18 h. 30 un vin d'honneur fut servi par la municipalité de Castelnaudary, M. Tufféry maire dans un discours très fin fit l'éloge de la musique internationale seule capable de faire l'union entre les peuples, M. André Sarzi, président de la Fédération des sociétés musicales du Midi remit avec M. le maire les diplômes et médailles à toutes les sociétés. Ils sut par quelques paroles remercier l'assistance féliciter les sociétés et les dévoués organisateurs qui ont su par leur dévouement

# NOUVELLES METHODES

## Chant, flûte à bec, instruments ORTF (percussion)

LEVALLOIS, LE TOUZÉ, LIGISTIN

Les Cahiers de l'Orchestre, flûte à bec et percussion avec chant. 1<sup>er</sup> vol. Chansons françaises I. - 2<sup>ème</sup> vol. Chansons françaises II. - 3<sup>ème</sup> vol. Chansons d'Europe I. - 4<sup>ème</sup> vol. Chansons d'Europe II. Chaque vol. .... 7,19

MIAILLE

Divertissements autour de chants populaires, pour voix et instruments : flûte à bec, carillon, xylophone, guitare (ou luth), percussion. Pour exécutant de 9 à 13 ans. Ce livre est une invitation à la musique d'ensemble. Il est fait pour tous les jeunes amateurs, même les non-initiés ..... 15,70

Ed. et A. PENDLETON

Reflets folkloriques, pour chant, percussion et flûte à bec, en 2 volumes. Chaque vol. .... 9,76

WIDIEZ

Méthode, facile et progressive de pipeau ou de flûte douce .... 9,00

WUYTACK

Boléro, inspiré par le Boléro de Maurice Ravel, orchestration basée sur des instruments du type Orff ..... 6,00

Colores, 6 pièces pour instruments à percussion (Orff) ..... 6,00

Disque, 33 tours, 17 cm, enregistrement de Colores et Boléro .... 11,00

Éditions Alphonse LEDUC & Cie - 175, rue St-Honoré - PARIS 1<sup>er</sup>

# NORD ET PAS-DE-CALAIS

**A Wallincourt : Le congrès festival de musique de la fédération d'arrondissement du Cambresis a débuté, samedi soir, par un concert.**

Le 6 juillet, l'Union Musicale et la chorale « Les Jeunes Années » ont donné un concert en prélude au festival musical du dimanche. Le public était venu nombreux pour manifester sa sympathie et ses encouragements aux deux formations réunies sous la direction de M. Jean-Pierre Gavériaux. Des mois d'effort ont abouti à un spectacle qui a enchanté l'assistance. Tenue excellente, sens artistique, sensibilité, ensemble des deux groupes, tout fut parfait dans les morceaux exécutés par l'Union Musicale et dans les chants interprétés par la chorale.

M. Louis Briançon, président de la fédération du Nord et du Pas-de-Calais des musiques et chorales, dans une délicate allocution, se fit l'interprète de l'assistance, en félicitant le jeune chef des deux phalanges et MM. Dubaille et Teulier, présidents de l'Union Musicale. Les Wallincourtois ne ménagèrent pas leurs applaudissements lors de cette soirée qui annonçait un succès du festival.

Dimanche, ce même congrès festival de musique de l'arrondissement s'est poursuivi.

Malgré le violent orage qui s'est abattu sur la commune en fin d'après-midi, cette journée musicale, a obtenu un beau succès et attiré de nombreux visiteurs.

A l'issue du congrès, à 11 h. 30 eut lieu la cérémonie officielle qui fut présidée par M. Jean Sènié, sous-préfet de l'arrondissement. M. Sènié fut accueilli à sa descente de voiture par M. Charles Forrière, adjoint au maire, ce dernier étant excusé à cause d'un deuil récent. Des jeunes enfants de la colonie de vacances remirent une gerbe de fleurs au sous-préfet.

Les personnalités prirent alors place dans un cortège afin de se rendre au monument aux Morts. Elles étaient précédées de la clique des sapeurs-pompiers avec le lieutenant Jules Bauduin, et par l'Union musicale, dirigée par M. Jean-Pierre Gavériaux.

Outre les notabilités précitées, on nota la présence de MM. Louis Briançon, président de la Fédération des sociétés musicales et chorales du Nord et du Pas-de-Calais; Léon Rose, secrétaire général de la Fédération; Jacques Clément, vice-président de la délégation musicale du Nord; Mlle Marat, secrétaire adjointe; Camut et Dufour, professeurs de conservatoire; Henri Dubaille, président de l'Union Musicale; Antoine Teulier, président d'honneur; Emile Douce, second adjoint au maire, et tous les conseillers mu-

nicipaux avec MM. Gaston Bricourt, directeur du C.E.G.; Boulianger, chef de la gendarmerie de Clary; les présidents et chefs des sociétés participant au festival (Saint-Olle, Escaudouvres, Catillon, Avesnes-lez-Aubert, Saint-Aubert, Clary et Montigny, Busigny, Beaufort, Marcoling et Rumilly, Viesly); M. Sœur, maire de Busigny; les présidents des sociétés locales etc. Au monument aux morts, M. Sènié déposa une gerbe et les conseillers municipaux une plaque-souvenir du festival.

Après avoir observé une minute de silence et après que les musiciens aient joué la Marseillaise, le défilé se rendit à la mairie où la municipalité offrit un vin d'honneur. Au cours de cette réception, quatre orateurs prirent successivement la parole.

M. Charles Forrière excusa d'abord M. Charles Delbarre, maire de la commune; M. Jean Durieux, député (retenu par les travaux parlementaires); M. Alfred Delé, sénateur, absent pour des raisons de santé (ce dernier tint cependant à assister aux cérémonies de l'après-midi). Il remercia le sous-préfet pour les encouragements qu'il donnait à la commune et lui rendit ensuite hommage aux dévoués organisateurs.

M. Jean-Pierre Gavériaux, le dynamique chef de l'Union Musicale de Wallincourt, précisa que cette fête correspondait avec le troisième anniversaire de la renaissance de la Société Musicale Wallincourtoise. Il exprima sa joie de voir que ses appels, lors de l'organisation de la fête, auprès de la municipalité, de M. Briançon, n'avaient jamais été vains. Il dit également que la présence du sous-préfet était pour les musiciens comme pour les organisateurs, un précieux stimulant.

M. Louis Briançon fit un exposé de la situation des sociétés musicales dans le Nord; celles-ci sont menacées à résoudre de nombreux problèmes matériels, les instruments neufs sont inaccessibles à leurs ressources. Ces sociétés doivent lutter pour un recrutement valable qui est de plus en plus difficile à obtenir. L'éducation musicale est pratiquement oubliée dans les programmes scolaires trop chargés. M. Briançon ajouta que cet oubli privait les cours post-scolaires musicaux d'élèves et condamnaient à terme les sociétés musicales. Il souhaita qu'une rectification ait lieu dans les programmes scolaires pour l'introduction d'un cours de musique obligatoire, ce qui est indispensable pour la survivance de l'art musical populaire qui a une place à tenir dans le monde des loisirs de demain. La thèse exprimée par M. Briançon se vérifie dans l'exemple de la chorale de Wallincourt, qui a été créée à l'école par M. Gavériaux et qui a continué ensuite.

A l'heure des difficultés, pour le maintien de la musique populaire, il a été agréable à M. Briançon de montrer les mérites de M. Gavériaux, « qui a repris en main les destinées de l'Union Musicale à un moment où les musiciens de cette commune désespéraient ». M. Briançon n'oublia pas le maire dans ses éloges. M. Delbarre a en effet travaillé avec beaucoup d'énergie à la reconstitution et au développement de l'Union Musicale à laquelle il est résolument attaché.

M. Sènié répondit aux trois orateurs précédents. Il souligna d'abord la joie qu'il ressentait d'être dans une commune agréable où il revenait toujours avec plaisir, car il sentait partout une volonté de réussir, un faisceau de forces se rassemblait vers la même fin dans une cité déjà importante sur le plan scolaire et universitaire. Il répondit à M. Briançon en insistant sur le fait que la baisse de régime des musiques populaires n'était pas dû seulement aux programmes scolaires mais également à l'évolution de la société et à la mécanisation de la musique. Il regretta de voir que des fêtes communales se déroulaient sans aucun public; c'est pour cette raison qu'il se réjouissait en constatant le succès du festival de Wallincourt; en effet, les sociétés musicales et chorales ont un rôle important à jouer au point de vue éducatif et esthétique; elles doivent participer à un idéal vers la recherche du beau; elles ont aussi une fin de réconciliation entre les hommes, car il régnait dans les sociétés musicales une ambiance d'amitié fraternelle.

M. Sènié dit qu'il était sensible à l'hommage que lui a fait le maire en l'invitant personnellement; il évoqua le deuil cruel qui a frappé M. Delbarre dont il déplore l'absence. Il termina en souhaitant être présent au septième festival. Puis l'assistance prit la coupe de l'amitié.

# NORMANDIE

BERNAY

Dans un précédent numéro nous avons fait savoir, qu'à la suite d'un concours sérieux (dont nous avons donné le programme des épreuves), la ville de Bernay a recruté un directeur pour la mise en route régionale d'une Ecole de musique (175 élèves à l'ouverture il y a à peine 3 mois) et la résurrection de son harmonie au passé prestigieux: Division d'Excellence (en ce temps-là la Division d'Honneur n'existait pas...)

C'est après la prise de fonctions de M. Nasselet, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire national supérieur de Paris (classe du Maître Mule) qu'a été présentée une « Première » sous les meilleurs auspices pour l'avenir. Ces premières confirment la satisfaction de la ville de Bernay pouvant se réjouir « d'avoir eu la main heureuse »...

L'Harmonie Municipale a donc donné le 12 juin son premier concert après une interruption d'activité de trois années.

Cette réapparition de l'Harmonie Municipale était placée sous le signe de la surprise, nous dirons même de trois surprises.

La première, ce sont les musiciens eux-mêmes, et leur nouveau chef M. J. Nasselet, qui l'ont eue quand ils ont constaté que les 650 chaises (200 de trop disaient les plus optimistes) disposées pour le public

s'avéraient être encore en nombre insuffisant!

La seconde a été pour le public. En effet l'Harmonie Municipale (« La Mini-Harmonie », comme l'a présentée malicieusement son chef, son effectif actuel n'étant que de 17 musiciens) a fait preuve d'un soul du détail, de la nuance, du temps, d'interprétation que le public a bien remarqué. L'interprétation tirant sa substance de ces trois éléments: justesse, rythme et cohésion, l'ensemble pour avoir su tenir compte de cette triple exigence, a procuré un plaisir plus délicat au public bernayen qui l'en a remerciée avec une chaleur et une fougue quelque peu inhabituelles.

Le choix des œuvres montre bien l'éclectisme dont a fait preuve M. Nasselet et qui, de nos jours, est un facteur déterminant de succès:

Le travail c'est la santé avec l'excellente Batterie-Fanfare sous la direction de son sympathique chef M. Martin. Moment Musical de Schubert; Marche de Beethoven de Schubert; Danse Slave No 8 de A. Dvorak; Granada de A. Lara; La Czarine de L. Ganne.

M. Jean Nasselet, a interprété au saxophone, la ravissante « Canzonetta » extraite de l'Oratorio « Les saisons » de Haydn, accompagné par Mlle Leclerc, professeur de piano à l'Ecole Municipale de Musique, puis la fantaisie-variation sur « Malborough s'en va-t-en guerre » de Combelle. Le public n'a pas ménagé ses applaudissements à « l'artiste » appréciant sa haute virtuosité.

La dernière surprise a été la présentation de l'ensemble de flûtes à bec constitué par 15 jeunes élèves de l'Ecole Municipale de Musique. C'est peut-être cette surprise-là qui aura été la plus grande.

Dès le premier accord d'un petit choral, composé par M. Nasselet, la salle était médusée et chacun retenait son souffle; l'ensemble, la justesse, la pureté des sonorités, les respirations soigneusement respectées, tout cela a plongé l'auditoire dans un ravissement quasi céleste... dont il n'est sorti que pour demander (avec quelle force!) une seconde exécution du même morceau. A souligner que l'ensemble de flûtes douces n'a que six semaines d'existence, et que les jeunes instrumentistes qui le composent ont commencé l'étude de la musique le 20 mars, jour de l'ouverture de l'Ecole Municipale de Musique. Une performance!

Le concert s'est terminé par l'interprétation du célèbre thème de jazz « When the Saints Go marching in » arrangé en marche, mais grâce aux improvisations au trombone de M. Jean Biv et de M. Nasselet au saxophone, ce « negro-spiritual » prenait sa physionomie « Dixie-land » qui est vraiment la sienne.

L'auditoire, surchauffé, battait des mains et des pieds, et a exigé un deuxième et une troisième exécution. C'était du délire, et M. Nasselet, gagné par cette ambiance, improvisait avec deux saxos à la fois, l'alto et le soprano.

Voilà donc ce que fut cette mémorable soirée qui marque un réveil jeune, plein de vitalité, mais aussi plein de promesses musicales. Nonobstant l'espérance d'un « When the Saints » endiablé il faut bien que jeunesse se passe!

Bonne chance donc à la jeune Harmonie Municipale de Bernay, et nos plus vives félicitations à M. Nasselet qui se révèle, non seulement un musicien et un chef de talent, un directeur d'école très averti, mais encore un homme qui, grâce à la sympathie qui a surgi spontanément autour de lui, est assuré du plein succès de l'œuvre qu'il a entreprise.

EVREUX

La distribution des prix pour l'année 1967-68, à l'école de musique Emile-Clerisse, s'est déroulée au Théâtre Municipal.

Les balcons étaient comblés car les parents d'élèves étaient venus particulièrement nombreux à la cérémonie. Quant au parterre, il était rempli par une foule d'enfants sages des cours moyen et élémentaire, alors que les grands des cours supérieurs occupaient les balcons. Sur la scène, un jury de personnalités, présidé par M. Armand Mandie, maire d'Evreux, était entouré des professeurs de l'école, au premier rang desquels M. N. Lion, directeur.

Au cours de son allocution, celui-ci a rappelé que cette année, 350 élèves ont subi avec succès les divers examens qui leur ont été imposés et qui sanctionnent pour chacun la possibilité de promotion dans une division plus élevée.

« Aux concours, de la Confédération musicale de France de la Fédération musicale de Normandie et L. Bellan dix élèves se sont distingués en remportant d'encourageantes récompenses, tant aux épreuves de solfège qu'aux épreuves instrumentales... »

M. Lion informa son auditoire qu'il avait constaté, au cours d'une réunion d'information avec le nouveau directeur du Conservatoire de Rouen et divers directeurs d'écoles de musique, que l'école Emile-Clerisse était à l'avant-garde de l'enseignement, tant par les disciplines qui y sont pratiquées que par les résultats obtenus.

Puis M. Lion, qui avait chaudement félicité et remercié tous ses collaborateurs, exprima ses sentiments de gratitude à la municipalité d'Evreux et souhaita voir s'ajouter aux nombreuses classes instrumentales déjà existantes, une classe de hautbois.

Répondant à l'allocution du directeur, M. Mandie exprima la satisfaction de la municipalité de constater, chaque année, un nouvel es-

sort de l'école: « A une époque », dit-il, « où l'on se préoccupe de la culture et des loisirs des jeunes, vous donnez un vibrant exemple à ceux qui auraient intérêt à fréquenter nombreux votre école. La municipalité ne ménagera pas ses efforts pour satisfaire tous ceux qui voudront profiter de cette institution. »

Le maire dit ensuite sa joie que l'école de musique ait maintenu, cette année, la tradition de la distribution solennelle des prix: « A cause des événements », dit-il, « cinq écoles maternelles seulement, une seule du premier degré et un seul établissement d'enseignement secondaire organiseront, à Evreux, des distributions de prix... »

M. Mandie termina son propos en renouvelant ses félicitations et ses remerciements au directeur et aux professeurs et en souhaitant de bonnes vacances aux jeunes musiciens.

Après la distribution des récompenses, une quinzaine d'entre les meilleurs élèves se succédèrent sur la scène et interprétèrent avec talent un programme particulièrement éclectique et bien choisi qui rassemblait Haendel, Debussy, Beethoven, J.-S. Bach, Schubert, Bizet, Mozart, Callifé, Glassens, etc. On a également entendu une très jolie balade, pour saxophone, de MM. R. Letellier et J. Lecomte professeurs à l'école.

# ORLÉANNAIS-BERRY

CRAVANT

Les membres de la société musicale construisent eux-mêmes leur salle de répétitions.

Depuis la reprise des activités musicales après la guerre, les répétitions se faisaient à la salle des fêtes construite en 1911.

L'été tout allait bien, mais l'hiver un chauffage insuffisant ne favorisait pas l'assiduité aux répétitions. Il faut avouer qu'il fallait être courageux et aimer la musique pour venir s'enfermer deux heures dans une salle glaciale.

Nous nous sommes promesses pendant plusieurs années dans différents locaux tous aussi inadaptés les uns que les autres.

En 1965, nous avons cru le problème résolu en s'installant dans une classe désaffectée et pourvue du chauffage central. Mais nouvelle déception en 1967: une classe maternelle était créée.

Une vieille maison en vente, où le propriétaire acceptait de nous laisser passer l'hiver nous abrita pendant l'hiver 67-68. Nous étions entassés dans une pièce insuffisamment grande pour recevoir une trentaine de musiciens. Il n'était plus possible de travailler la musique dans de telles conditions. Bien des idées étaient suggérées mais à l'étude ne pouvaient aboutir et c'est au mois de mai dernier qu'il a été décidé de construire notre salle de répétition.

Nous avons trouvé le terrain communal que nous avons acheté, mais comment financer cette construction?

Il a d'abord été décidé de construire par nos propres moyens, tout travail étant bénévole, afin de réduire les frais. Chaque musicien avance à la société une somme selon ses possibilités et lui sera rendue, sans intérêt, au fur et à mesure des disponibilités de la caisse.

Mais le temps pressait et il fallait sortir les murs de terre avant la moisson ce qui fut réalisé. Le permis de construire était obtenu le 16 juillet alors que le terrassement était terminé.

Le 15 juillet une équipe d'une douzaine de musiciens attachait la ferraille pour armer les semelles. Toute la semaine le travail continua, chacun faisant l'impossible, les uns transportant les matériaux, les autres maçonant et le 20 juillet la dalle en béton était coulée, la salle était sortie de 0,50 m de terre. Nous avons respecté nos prévisions car le lendemain la plupart des musiciens, en grande partie cultivateurs, commençaient la moisson comme prévu.

Les musiciens comptent terminer les travaux vers la mi-novembre et faire l'inauguration officielle au printemps prochain.

Cette construction sera le fruit d'un travail d'équipe. Tous les musiciens se succèdent sur le chantier. Le maire, lui-même, M. Belleteste donne un sérieux coup de main, non pas à titre de premier magistrat de la commune mais à celui de simple exécutant. Son adjoint, M. Venot le seconde sur place comme à la mairie. Tous s'affaireront à l'édification de la salle et le chef de musique M. Philippe dirige tout en évitant toute fausse note au moyen de son fil à plomb. Il faudrait citer tout le monde, allant du garde-champêtre, du facteur receveur, du boulanger, sans parler des extras qui ne sont pas musiciens. Dans cette équipe, deux hommes de métier, un ouvrier, et un charpentier, mais tous ont le sentiment de remplir une sorte de service civique et social. L'entreprise Paris de Darvay a participé bénévolement aux travaux de terrassement.

La musique de Cravant va bientôt pouvoir prospérer en se perfectionnant dans un local digne de la musique populaire. Bravo les musiciens de Cravant.

Pour dégager vos responsabilités assurez les Membres de vos sociétés à la C.M.F. ou renouvelez votre contrat

# CONSORTIUM MUSICAL ÉDITIONS PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière  
Tél. : 824.89.24

PARIS-9°  
C. G. P. Paris 286-25

## COLLECTION DE PIÈCES POUR INSTRUMENTS A VENT EN DUOS ET TRIOS SANS PIANO

Les pièces de cette collection, écrites à 2 ou 3 parties, ne sont pas exclusivement destinées à être jouées par 2 ou 3 instrumentistes. Elles conviennent aussi à de plus grands ensembles. Chaque partie, en effet, peut être jouée par un nombre variable d'exécutants. Ces pièces ont leur place toute indiquée dans les auditions et les concerts de fin d'année des Sociétés musicales et des Conservatoires.

### PIECES EN DUOS

2 Flûte	M. Ceconi	: Jeu n° 1 Jeu n° 2
	L. Excoffier	: Fantasia Grazioso
2 Hautbois	M. Bouvalet	: La Clairière La Pinède
2 Clarinettes (en si b)	J. Clergue	: Mélodie Balancelle Pastourille L'Argyroné
2 Saxophones altos	J.-M. Depelsenaire	: Primavera Volutes...
	J. Vallier	: Andantino Scherzando
2 Trompettes ou Cornets	P. Nagel-Truchet	: Le Jour La Nuit
	H. Classens	: Parade n° 1 Parade n° 2
2 Cors (en fa)	G. Gabelles	: Bagatelle Près du Lac
Flûte et Clarinette (en si b)	M. Bouvalet	: Souvenir Canzona
Flûte et Saxophone alto	M. Quéral	: Lied Canonica

### PIECES EN TRIOS

Flûtes	R. Calmel	: Clair matin Pastorale
	H. Classens	: Danza Scherzettino
3 Clarinettes (en si b)	Th. Brenet	: Mélancolie Soir d'Été
	R. Calmel	: Petite Marche Chanson d'Automne
3 Saxophones altos	M. Ceconi	: Aubade Danse
	Th. Brenet	: Fiancée Autour d'un Ré
	J.-M. Depelsenaire	: Divertissement Le Donjon dans la Brume
3 Trompettes ou Cornets	R. Cordier	: Jour de Fête Introduction et Danse
	L. Excoffier	: Marche Air varié
3 Cors (en fa)	G. Martin	: Andante Carillon
Flûte, Hautbois, Clarinettes (en si b)	Ch. Brown	: Parmi les Prés Par les Collines et les Vallées
Flûte, Hautbois, Basson	Ch. Nabert	: Métabole n° 1 Métabole n° 2

## COLLECTION DE PIÈCES POUR INSTRUMENTS A VENT AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO

### BASSON

M. Cariven	.....	Arioso Cantabile
M. Ceconi	.....	Badinage Concertino
M. Dautremier	.....	Marche noble
J. Douane	.....	Fantasia
M. Montfeuillard	.....	Lamento et Finale

### CLARINETTE

F. Bousquet	.....	Solo de concours
H. Classens	.....	Le Printemps Humoresque Chanson anglaise Sylphide
R. Clérissse	.....	Concertino en ré b Fièvre
M. Depelsenaire	.....	Petite suite zoologique Sonatine en fa mineur
L. Excoffier	.....	Rapsodie provençale Concertino
G. Grovlez	.....	2 Moments musicaux Sicilienne et Allegro
M. Lovano	.....	Andante
A. Pascal	.....	Premiers Bourgeois
J. Vallier	.....	Aria

### CORNET-BUGLE

H. Classens	.....	Marche burlesque
M. Depelsenaire	.....	Concertino bref Concertino en mi b
P. Fievet	.....	Fantoches Rondo

### COR

M. Ceconi	.....	Automne Scherzetto
R. Clérissse	.....	Sur la Diligence
E. Dauce	.....	Romance
M. Dautremier	.....	Cortège pastoral
J. Douane	.....	Dans les Alpes
G. Gabelles	.....	Images
A. Pascal	.....	Fantaisie Elegiaque

### FLUTE

H. Brenet	.....	Le Faune
M. Ceconi	.....	Eucolique Canzone
H. Classens	.....	Fantaisie
R. Clérissse	.....	D'un Manoir
M. Etgen	.....	Andante Cantabile
P. Fievet	.....	Canzonetta
M. Fuste-Lambezat	.....	Sicilienne
G. Grovlez	.....	Concertino
A. Kouguell	.....	Scherzino
J. Maillot	.....	Ballade
V. Martin	.....	Barcarolle
J. Meyer	.....	Conte en gris
E. Passani	.....	Sérénité
E. Tilt	.....	Sérénade
L. Wurmser	.....	Lied

### HAUTOIS

R. Clérissse	.....	L'Adieu du Berger
M. Depelsenaire	.....	Danse du Châle
J. Douane	.....	Andante et Danse
M. Fuste-Lambezat	.....	Cantilène Pièce en forme de danse
G. Meunier	.....	Andantino
E. Passani	.....	Pastorale
G. Troubat	.....	Air Gal

### SAXOPHONE-ALTO

L. Blin	.....	Gentiment
Ch. Brown	.....	Au fil du vent
R. Calmel	.....	Nocturne
M. Ceconi	.....	Ariette
H. Classens	.....	1er Concertino 2ème Concertino Venise Jérusalem Introduction et Scherzo

R. Clérissse	.....	Caprice Sérénade tessinoise Nocturne en Saxo Concertino
A. Dervaux et M. Moutet	.....	Humoresque
A. Heck	.....	Bagatelle
Lovreglio	.....	Complainte
M. Perrin	.....	Suite
J. Vallier	.....	

### SAXHORN-BASSE

R. Clérissse	.....	Marine
--------------	-------	--------

### TROMBONE

M. Depelsenaire	.....	Jeux chromatiques Légende nervalienne Le vieux berger raconte
H. Martelli	.....	Sonate
Nagel Truchet	.....	Impromptu

### TROMPETTE - CORNET

Ch. Brown	.....	Premier appel
H. Classens	.....	Chant de joie
R. Clérissse	.....	En croisière Retour du Centurion Vacances Joyeuses Andante et Variations Divertissement
J. Douane	.....	Solo
M. Fuste-Lambezat	.....	Jaserie
P. Mari	.....	Choral
V. Martin	.....	Cortège
Nagel Truchet	.....	Prélude et Danse

### TUBA

E. Dauce	.....	Concertino
----------	-------	------------

### QUATUORS DE SAXOPHONES

LA MARCHE DU CZAR	.....	L. de Calx d'Hervelois, transcription de H. Classens et Mériot.
-------------------	-------	---

IPHIGENIE EN TAURIDE	.....	C. J. Glück, transcrip- tion de H. Classens et Mériot.
-------------------------	-------	--

PETITE MUSIQUE DE NUIT	.....	Mozart, transcription de H. Classens et Mériot.
---------------------------	-------	---



## Musique BUCHER

68 - MULHOUSE

8, place de la Concorde

vous présente en exclusivité tous  
les instruments cuivre. Marque  
**SYMPHONIC**

Qualité - Justesse - Prix

Cornet trompette modèle améri-  
cain : cuivre 265 - argenté 330 TTC

Soubassophone très grosse perce,  
pavillon démontable et orientable  
Cuivre : 2.835 ; argenté : 3.465 T.T.C.

Catalogue et condition sur demande

ATELIER de REPARATION

## OUEST

La Fédération des Sociétés Musi-  
cales de l'Ouest a préparé son  
congrès régional du 6 octobre

Tous les quatre ans, une ville de  
la Vienne sert de cadre au congrès  
régional des Sociétés musicales de  
l'Ouest, qui groupe quatre départe-  
ments : Les Deux-Sèvres, la Cha-  
rente-Maritime, la Vendée et la  
Vienne. Cette année, Chauvigny a  
été choisie pour accueillir les con-  
grégistes, qui se retrouveront  
dans la cité des châteaux le diman-  
che 6 octobre pour y tenir leurs as-  
sises annuelles.

Mais une telle rencontre se pré-  
pare à l'avance. C'est pour cela que,  
samedi, se sont réunis autour du  
président, M. Leray, et des prési-  
dents adjoints, MM. Bonnin et Dhu-  
meau, M. Allard, secrétaire général,  
M. Jaumain, secrétaire adjoint, ainsi  
que les vice-présidents représen-  
tant les quatre départements : M.  
Jeanner, pour la Vendée ; M. Bou-  
card, pour la Charente-Maritime ;  
MM. Godreau et Sauzède pour les  
Deux-Sèvres, et M. Hélène, pour la  
Vienne. Président de la Musique mu-  
nicipale de Chauvigny, M. Pierre La-  
celle avait tenu à être présent à  
cette réunion.

Sitôt la séance de travail ouver-  
te, le président remerciait le maire  
de Chauvigny et les responsables loca-  
ux pour l'accueil fait aux mem-  
bres regnés et leur passait ensuite à  
l'ordre du jour.

Rapporteur de la commission des  
finances, M. Godreau, de Niort de-  
vait reprendre les recettes ancien-  
nes pour souligner la faiblesse du  
budget de 1967, qui menace de se  
montrer déficitaire.

M. Allard devait déclarer que les  
charges les plus lourdes sont celles  
dues à la diffusion du bulletin.  
Dans le tour d'horizon qui suivit,  
il appert que l'aide apportée par  
les conseils généraux de chaque dé-  
partement devrait permettre d'équi-  
librer le budget 67-68.

L'ordre du jour appelait ensuite  
les questions relatives au congrès  
proprement dit. Il est fixé à la date  
du 6 octobre et se déroulera en la  
salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de  
Chauvigny.

Le déroulement de cette journée  
se fera comme suit :

— 9 h. 30, accueil des personna-  
lités devant assister au congrès.

— 10 h., réunion générale sous la  
présidence de M. Leray.

— 10 h. 15, réunion du comité.

— 10 h. 30, rapport des commis-  
sions :

1) Finances et assurances, par M.  
Godreau, rapporteur financier.

2) Questions pédagogiques et d'ex-  
amen, par M. Bonnin, président,  
avec M. Sauzède, animateur, et M.  
Textier, rapporteur.

3) Affaires générales, exposées par  
M. Dumeau, président, et M. Hélène,  
rapporteur.

— 11 h. 45, inauguration d'une  
plaque sur la maison natale de M.  
Fernand Lamy, compositeur, musi-  
cien, qui fut directeur du Conser-  
vatoire de Valenciennes.

— 12 h. 15, vin d'honneur servi  
en la salle du Conseil municipal  
et offert par la municipalité chau-  
vinoise et remise du fanion fédé-  
ral à la ville de Chauvigny par la  
ville de la Roche-sur-Yon.

M. Ehrmann procédera ensuite  
à la remise de la médaille d'honneur  
de la Jeunesse et des Sports à MM.  
Sauzède, directeur de l'école de mu-  
sique de Thouars, Mlle Bayrac, di-  
rectrice de la chorale mixte de Cha-  
tellerault, M. Sabourin, directeur de  
l'Harmonie de Buxerolles, et M. Labé  
directeur de l'Harmonie de St-  
Pierre-d'Oléron.

— 13 h. : un repas sera pris en  
commun.

— 15 h. 30 : assemblée générale  
sous la présidence de M. Ehrmann,  
président de la Confédération des  
Sociétés Musicales de France.

Après avoir arrêté les différentes  
questions relatives à l'assemblée  
générale, les membres du bureau  
ont porté leur attention sur l'acti-  
vité des Unions départementales  
et ont ensuite désigné M. Bonnin

président adjoint de la F.S.M.O.,  
pour les représenter en tant que  
délégué au congrès national qui se  
déroulera à Paris.  
Un déjeuner servi au restaurant  
du Chalet Fleuri servait de conclu-  
sion gastronomique à cette réunion  
de travail.

## PICARDIE

Compte-rendu des examens fédé-  
raux de 1968

Le Conseil fédéral, au prin-  
temps 1968, a organisé dix centres  
d'examen aux lieux et dates ci-  
après :

Dimanche 21 avril, à 9 h. à Saint-  
Sauflieu pour : Saint-Sauflieu, Sains-  
en-Amiénois ; dimanche 28 avril,  
à 8 h. 30 à Villiers-Bretonneux ; Vil-  
liers-Bretonneux, Rosières-en-Sant,  
Nesle ; mercredi 1er mai à 8 h. 30 :  
à Albert pour l'école de musique  
d'Albert, à 14 h. 30 à Corbie pour  
l'école de musique de Corbie à 17 h.  
30 à Boves pour l'école de Boves,  
Ally-sur-Noye ; samedi 4 mai, à 18 h.  
à Flesselles pour l'école de Flessel-  
les ; dimanche 5 mai à 8 h. 30 à  
Candas pour : Candas, Bouquemal-  
son ; samedi 11 mai à 14 h. à Poix  
pour l'école de Poix, pour l'école  
de Cayeux-sur-Mer ; dimanche 12  
mai à 8 h. 30 à Longpré-C.S.,  
pour Longpré, Gamaches, Hallen-  
court, Woincourt.

A 14 h. 30 à Airaines pour Airai-  
nes, Hornoy.

Ont participé aux différents ju-  
rys : Le maître Ch. Jay, président  
de la F.M.P., directeur du Conser-  
vatoire et directeur de ces examens ;  
MM. Héraclé-Leroy et Villemot, vi-  
ce-présidents de la F. M. P. ; MM.  
Brisse et Pronier, conseillers fédé-  
raux, chargés des examens ; M.  
Bourdon, directeur de l'école de mu-  
sique d'Abbeville et conseiller fédé-  
ral ; MM. Calieux, Caullier, Dela-  
bre, Pourchelle et Trigaux, mem-  
bres du Conseil fédéral ; MM. Gé-  
rard, Nicolas et Paquien, solistes  
de l'Harmonie d'Amiens ; M. Du-  
chemin, ancien professeur du Conser-  
vatoire ; Mme Debrauwe, profes-  
seur de musique à Albert ; M.  
Pecquet, directeur de la fanfare de  
Proyart (1ère division).

Au cours de ces examens itiné-  
rants, 293 candidats ont été exa-  
minés en solfège et 165 à l'instru-  
ment.

Parmi ces candidats, tous ceux  
qui ont obtenu une première men-  
tion ont participé au concours  
d'honneur organisé le jeudi 23 mai  
à 8 h. 30 au Conservatoire National  
d'Amiens, à savoir : 125 candidats  
en solfège, 65 concurrents à l'instru-  
ment.

Outre les personnes précitées, le  
jury d'honneur comprenait des pro-  
fesseurs du conservatoire National  
d'Amiens : M. Niopel, professeur  
de clarinette ; M. Hic, professeur  
de trombone ; Mme Soudry, profes-  
seur de solfège ; MM. Prude et Pa-  
rellie, respectivement professeurs de  
hautbois et saxophone, n'ayant pu  
se déplacer ce jour s'étaient excu-  
sés.

Les résultats du Concours d'Hon-  
neur ont été les suivants :

Solfège : Préparatoire, 26 premiers  
prix d'honneur (au moins 18 sur  
20) ; 37 deuxièmes prix de 16 à 18 ;  
14 troisièmes prix de 14 à 16 ; 5  
premiers accessits de 12 à 14.

Elémentaire : 8 premiers prix ; 9  
deuxièmes prix ; 6 troisièmes prix ;  
4 premiers accessits ; 1 second accessit  
(de 10 à 12).

Moyen : 2 premiers prix, 7 deu-  
xièmes et 2 troisièmes prix.

Supérieur : 1 premier prix, 1 deu-  
xième et 1 troisième prix.

Instruments : Préparatoire : 12  
premiers prix, 14 deuxièmes prix,  
4 troisièmes et 1 premier accessit et  
1 deuxième accessit.

Elémentaire : 6 premiers prix, 6  
deuxièmes, 4 troisièmes et 2 accessits.

Moyen : 1 premier prix, 3 deuxiè-  
mes et 2 troisièmes prix.

Supérieurs : 4 premiers, 3 deuxiè-  
mes et un troisième prix.

Nota : Mlle Cambreling Frédéri-  
que (12 ans) s'est qualifiée pour  
participer au concours d'excellence  
à Paris (trompette).

L'un des Conseillers fédéraux  
chargés des examens :

M. PRONIER.

# SUD-EST

Congrès fédéral le 22 juin 1968 à Bourg-en-Bresse

## COMPTE RENDU

Présents : MM. Ehrmann, Rolando, Carré, Michal, Bernard, Gianoglio, Abram, Révol, Adam, Vettard, Weinborn, Eyraud, Philibert, Mallet, Ducrot, Dumont, Vial, Delzant, Cherpe, Lager, Foulard, Robert, Buttard, Malfo, Jarniat, Bolze, Nicque, Charpenet, Germain, Césari ainsi que les délégations départementales.

M. Barberot, député-maire de Bourg-en-Bresse.

5 h. - Ouverture de la séance par le président Rolando. Il salue les personnalités présentes ainsi que les délégués des 6 départements, les Htes Alpes et l'Arèche n'étant pas représentées. Il remercie M. Barberot, député-maire de Bourg pour l'excellent accueil qu'il a réservé aux Congressistes et leurs épouses, ainsi que pour la parfaite organisation matérielle de ce congrès. M. Rolando salue chaleureusement M. Ehrmann, président de la C.M.F. qui a bien voulu accepter de présider ce congrès. Il rappelle ensuite que les manifestations prévues pour le dimanche, notamment le grand concours international de musique, ne peuvent avoir lieu en raison des élections législatives.

M. le maire de Bourg salue les Congressistes et remercie le président Rolando des paroles qu'il a prononcées en sa faveur et à son tour se félicite que la Fédération du Sud-Est ait choisi la ville de Bourg pour tenir ses assises. Il regrette que le Concours International ne puisse avoir lieu cette année, mais il offre à nouveau d'organiser ce Congrès et ce Concours l'année prochaine, les 21 et 22 juin 1969, en espérant que l'organisation en sera parfaite puisqu'il aura un an pour parfaire celle de cette année. Il remet ensuite la médaille d'honneur de la ville de Bourg à M. Ehrmann, président de la Confédération musicale de France.

M. Ehrmann remercie à son tour M. Barberot pour tout ce qu'il a fait en faveur de la musique ainsi que du geste qu'il vient de faire en lui remettant cette médaille.

Après ces différentes allocutions le président Rolando demande à M. Robert de bien vouloir profiter de la présence de M. Ehrmann pour débattre des questions techniques. M. Robert, directeur technique fédéral, présente son rapport en formulant quelques vœux.

**EXAMENS.** - Afin que les examens respectent les programmes établis, M. Robert demande à la commission des Jeunes représentée par Mlle Bolze et M. Soustrot, de préparer des épreuves qui seront transmises à M. Malfait pour une synthèse et les envoyer ensuite à M. Ehrmann qui pourrait s'en inspirer éventuellement pour l'élaboration de prochains programmes.

En réponse à certains délégués, jugeant certaines épreuves trop élevées, il précise que le passage en division ascendante chaque année n'est pas impératif. Il est nécessaire que les examens conservent un certain niveau. Il est proposé de diviser les cours en A et B, seule la section B permettant de gravir une division.

Pour accéder à la division ascendante, il faut passer les examens avec les épreuves de la C.M.F.

Il demande à ce que les épreuves d'examen ne soient pas divulguées longtemps à l'avance pour éviter à certains professeurs la tentation de les faire connaître à leurs élèves.

Il propose que l'épreuve rythmique, notamment, soit écrite le jour de l'examen par le président du jury et certains examinateurs.

M. Robert propose que les professeurs insistent particulièrement sur la lecture rythmique, car c'est la discipline dans laquelle les élèves sont le plus faible. Il demande une réforme de l'éducation de la théorie, surtout pour les premières années, au bénéfice de la lecture. M. Ehrmann fait remarquer que le chant doit avoir sa place également, car il existe de nombreuses chorales. Cette année les épreuves de chant en préparatoire et élémentaire étaient bonnes, mais pas celles du cours moyen. M. Robert demande aux professeurs d'instruments d'incorporer dans leurs cours un certain temps pour la lecture rythmique. M. Malfait est d'accord sur ce point avec M. Robert, et propose une nouvelle notation pour les examens en mettant un coefficient élevé à la lecture à vue et rythmique.

Toutes ces propositions devront être étudiées pour obtenir une solution lors du Congrès Technique. M. Ehrmann souligne son désaccord sur certains points avec M. Robert et prend la défense des musiciens professionnels, souvent très



ce C.M.F. soient supprimés et remplacés par une inscription gratuite à un stage de moniteur ou de chef. M. Ehrmann serait d'accord pour étudier cette question. La commission des Jeunes demande que la C.M.F. crée un concours de jeunes chefs. M. Ehrmann promet d'étudier la question.

Pour répondre à certains vœux des Jeunes, M. Ehrmann signale qu'il est en pourparlers avec le Ministère compétent pour l'achat d'une école désaffectée à Toucy (Yonne) qui serait le lieu de rencontre de Jeunes pour des stages et des vacances. Cette maison serait financée par des Jeunes.

En terminant, son intervention le président de la C.M.F. rappelle que les procès-verbaux d'examen doivent lui parvenir avant le 1er juillet. Toutefois, cette année, une dérogation est tolérée en raison des événements de mai qui ont perturbé de nombreux centres d'examen.

M. Rolando remercie MM. Ehrmann et Robert pour leurs rapports et leurs idées nouvelles qui méritent d'être étudiées. L'enseignement musical nécessite certaines réformes. Il précise que cette année il y a 49 inscriptions pour le stage d'Aix-en-Provence qui aura lieu du 15 au 27 juillet au C. R. E. P. S. Chaque stagiaire recevra sa convocation directement du directeur du C. R. E. P. S.

Le président Rolando répond à certaines questions en ce qui concerne les nouvelles taxes sur les spectacles de nos Sociétés Musicales vis-à-vis des Contributions indirectes.

Buvette et buffet : taxe de 13 % ; tombola : si les lots sont achetés, taxe de 16,66 % - vestiaire et location de tables : taxe de 16,66 %.

Droits d'auteurs : gratuité pour les concerts gratuits, même lorsqu'ils sont donnés en salle.

Une réduction de 50 % peut être demandée sous certaines conditions pour l'achat d'instruments et d'équipement.

M. Ehrmann enverra des exemplaires de la convention passée avec les droits d'auteurs. D'autre part, il demandera aux ministères intéressés de réduire la T. V. A. sur les instruments de musique.

### ELECTIONS

Les membres sortants sont réélus : MM. Bourguignon, Adam, Fournand, Marcellin, Foulard, Ducrot, Vettard. Deux postes laissés vacants par le décès de MM. Mayeux et Bottaz ne sont pas remplacés cette année. Le poste de M. Mayeux revenant de droit au président de l'Union Départementale de la Drôme lorsqu'il sera désigné.

M. Foulard soulève la question de la représentativité des jeunes au sein des conseils d'administration. Après de nombreuses discussions, M. Ducrot fait une synthèse de cette question afin que chacun puisse y réfléchir, aucune décision ne pouvant être prise aujourd'hui.

M. Vettard, secrétaire général, donne lecture de son rapport moral au cours duquel il demande une minute de silence pour nos disparus, notamment MM. Mayeux et Bottaz.

M. Mallet trésorier général, donne ensuite lecture de son rapport financier qui fait ressortir une saine gestion. La commission de contrôle par la voix de M. Charpenet donne quitus au trésorier fédéral. M. Césari émet un vœu afin que chaque délégué d'Union Départementale soit informé lors du décès d'un membre du comité de la Fédération. Vœu accepté. Dorénavant le comité directeur avisera le plus rapidement possible par télégramme ou au téléphone, chaque président d'U. D. ou délégué, du décès d'un des membres du comité de la Fédération.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Rolando, après avoir remercié chacun pour son travail et ses interventions lors de ce congrès, lève la séance et demande aux membres présents de se rendre à l'hôtel-de-ville où M. le maire de Bourg offre un vin d'honneur aux congressistes.

A ce vin d'honneur, au cours des allocutions d'usage, le député-maire, M. Barberot, remet la médaille d'honneur de la ville de Bourg à M. Rolando et à M. Mallet président de l'Union Départementale de l'Ain. A 21 h., au théâtre municipal de Bourg un très bon concert est donné par la chorale « les vieux amis » et par l'Harmonie du Rhône sous la brillante direction de M. Jarniat, directeur et de M. Nicque sous-chef.

Jean EYRAUD, secrétaire.

### Propos sur le stage d'Aix-en-Provence

C'est avec un peu de nostalgie que je repense aux séjours que j'ai eu le plaisir de faire dans les stages organisés par la C. M. F.

C'est déjà une dizaine d'années en arrière (comme le temps passe) : ma première année a eu lieu à Volron l'année suivante à Montpeller et enfin la troisième année à Aix où maintenant le stage se déroule tous les ans.

Je n'omettrai pas de signaler le côté de l'administration du C. R. E. P. S., nous avons toujours reçu un accueil très cordial.

Quant à la partie musicale on y a fait du très bon travail malgré la courte durée de ces stages (de 12 à 15 jours). Ceci sous l'autorité amicale de M. Robert, Directeur du stage, avec de nombreux professeurs très compétents, que je ne nommerai pas de peur d'en oublier. Nous y avons appris la manière d'enseigner le solfège, la direction, l'orchestration, l'harmonie, et pour cette dernière discipline les élèves qui le désiraient ont pu continuer de s'instruire en prenant des cours par correspondance avec M. César Geoffroy notamment.

Tout cela se passait dans une ambiance de franche camaraderie ; il y avait des stagiaires de toute la région du Sud-Est, Rhône, Savoie, Isère, Saône-et-Loire et même du Nord et de la Corse.

Je profite de l'occasion pour remercier M. Robert et tous ses collaborateurs car c'est un travail énorme qu'ils ont accompli, dont le résultat est très bénéfique pour nos sociétés d'amateurs. « Je ne dirai pas sociétés de musique populaire, car il n'existe pas de musique populaire ; il y a de la bonne musique et de la mauvaise musique. Aux stages on n'enseigne que la bonne musique. »

Aussi on ne conseillera jamais assez tous les chefs de nos petites sociétés, aux candidats chefs et aux professeurs de nos écoles de musique de nos bourgades, d'assister à ces stages, soit à Aix-en-Provence, soit à Houlgate. Ce n'est qu'en formant des chefs et des professeurs que nous arriverons à maintenir ou à sauver nos sociétés d'amateurs.

Paul REYNAUD, Fédération du Sud-Est, secrétaire-adjoint Union départementale de la Drôme, chef de musique.

### FEDERATION DU SUD-EST

#### Union départementale du Rhône

Pour une personne non avertie de l'excellent travail accompli depuis quelques années par le comité technique du Rhône, grâce à la compréhension des présidents et directeurs des sociétés de ce département. Ce dimanche 19 mai à Villefranche aura été une monumentale surprise.

Pensez donc 120 élèves se présentant à l'examen départemental niveau moyen.

A 8 h. 15 tous les élèves étaient en place et commençaient effectivement les épreuves. A 11 h. 30

tout était terminé sans aucune fausse note (d'organisation s'entend).

C'est incontestablement un très beau succès, ainsi que le soulignait le président Weinborn présent aux épreuves et nous nous devons de féliciter sans réserves tous les membres du comité technique qui avec MM. Foucaud et Cayrol ont préparés et mis en place cet examen. Une mention toute particulière à C. Cajez qui eut la charge des locaux et de l'organisation matérielle et nous n'oublierons pas les dévoués qui ont eu le mérite de faire la correction des épreuves. Ainsi les bénéficiaires de cet effort seraient avant tout nos sociétés musicales qui auront ainsi dans leurs rangs des sociétés possédant le niveau nécessaire pour faire d'excellents instrumentistes. Aussi le président Bernard et le comité directeur de l'U. D. forment-ils un vœu que l'an prochain les écoles et sociétés qui n'ont pu encore présenter des élèves fassent un sérieux effort. La vie de ces sociétés en dépend.

Un second souhait de votre président et de votre secrétaire général ; que de nombreux présidents et directeurs se déplacent à cet occasion et viennent en observateurs pour ne laisser à personne le soin de leur donner « une opinion ».

Pour mener à bien la tâche qui nous incombe nous avons besoin du concours et des suggestions de chacun. La réunion de l'U. D. d'octobre nous permettra d'échanger nos points de vue et de continuer à construire ensemble solidement notre union du Rhône.

Le secrétaire général, A. VETTARD.

### PALMARES

Élèves présentés par les écoles de Musique de Villefranche, Saint-Fons, Caluire, Vaugneray, Vaulx en Velin et Craponne, Saint-Denis-les-Oullières, Oullins, Pierre-Bénite Rillieux.

### INSTRUMENT

#### Première mention

FLUTE. — Françoise Guyennon, Josiane Rebouillat.

CLARINETTE. — Nicole Alexandroff, Alain Gavaille.

SAXOPHONE. — Jean-Claude Gonon, Gilbert Pierre, Claude Rey.

CORNET. — Marc Cayrol.

### SOLFÈGE

PREMIERE MENTION. — Marc Cayrol Très bien, Alain Gavaille.

très bien, Daniel Goux, très bien, Françoise Guyennon, très bien, Claude Ruller, très bien, Jean Pierre Akimowicz, Jean-Claude Accoraz, Daniel Antinelli, Jean-Luc Baccourrier, Joseph Balera, Antoine Bianco, Sylvie Cayrol, Michel Combe, Olivier Curtin, Gilles Fol, José Martinez, Didier Michel, Philippe Molmeret, Robert Tondolo, Georges Trany, Jean-Luc Trouillet.

### DEUXIEME MENTION.

— Robert Arnaud-Coffin, Monique Aznèse, Catherine Molmeret, Luciani Bennour, Joëlle Bertelli, Anuick Brasier, Marcel Brossy, Edwige Cocco, Bernard Crozier, Thierry Denis, Claire Desbois, Christian Desseigne, Christine Dupré, Marie-Claude Galliano, Christian Gaudin, Claire Gerz, Anick Gidrol, Dominique Gidrol, Myriam Gillet, Daubin, Alain Gonzales, François Gramusset, Pascal Houdre, Patrick Lailly, Marie-Christine Maillet, Jean Loup Metton, Daniel Monard, Jean Claude Mure, Suzanne Patin, Alain Ferroud, Gilbert Pierre, Josiane Rebouillat, Claude Rey, Michel Ruller, Patrick Verstaen, Dominique Waton.

### TROISIEME MENTION.

— Paul Berra, Serge Bolsson, Pascal Borel, Marie-Annick Canals, Yves Cartilliac, Louis Cayrol, Gilles Duvernay, Jean-Marc Fasula, Maryvonne Fol, René Garcia, Lucien Gilbert, Elisabeth Goyard, René Heide, Gilbert Houbre, Roland Jacquard, Bernadette Jagaille, Marc Laffoux, Joëlle Monard, Yves Nicolas, Bernard Olivier, Antoinette Polx, Marie-Claude Reymondon, Bernard Rivier, Yves Sacucci, Roland Segarra, Julien Simon, Didier Thevenot, Michel Touillet, Christian Vallat, Christine Viala, Serge Vitchniacoff, Béatrice Waton.

A Bonneville, des milliers de visiteurs et de musiciens ont assisté, avec la Duchesse, un triomphal succès au 132ème Festival des Musiques du Faucigny

La Fédération des Musiques du Faucigny nul ne l'ignore, est une très vieille dame puisqu'elle fête dimanche le 132ème festival de sa glorieuse histoire. C'est aussi une dame aux titres de noblesse impressionnants dont le moindre n'est pas celui d'avoir défendu contre vents et marées, en dépit de trois guerres, le goût de la chose musicale dans les villes et les bourgs de notre province.

Où vraiment on aime la musique en ce pays du Faucigny et

Jusqu'aux plus grands !... seul **QUESNON** peut vous offrir tous les instruments que vous recherchez.



Trompettes - Bugles  
Cornets-Altos - Barytons  
Basses - Contrebasses -  
Soubassophones -  
Helicones - Trombones à  
coulisse et à pistons -  
Saxophones Soprano Alto  
et Baryton - Flûtes - Gui-  
tares - Clarinettes - Tous  
les instruments de fanfare,  
sonnerie et batterie

# QUESNON

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

dévoués à nos sociétés musicales. Il insiste principalement auprès des professeurs d'instruments pour que ceux-ci fassent travailler la juste diapason soit passé de 435 à 440 vibrations.

M. Robert propose que les prix en espèces du Concours d'Excellen-

en s'en est aperçu dimanche où plusieurs milliers de personnes avaient envahi les rues et la majestueuse place de « Bonneville la bien nommée » qui méritait plus que jamais son nom.

Samedi un magnifique concert avait permis d'entendre en prologue, la Musique Municipale et la Jeunesse de Staufen, ville allemande de la Forêt Noire jumelée avec la capitale du Faucigny, l'Harmonie de Saint-Lyé-Troyes où la fille du chef, Elyette Didier avait eu la délicate attention de composer un arrangement « De la Champagne à la montagne » dansé par trois jeunes Champenois en costume, et naturellement la Musique locale, on devrait maintenant dire l'Harmonie, qui, toutes rivalisèrent de talent après l'exécution des hymnes allemand et français. Et les acclamations qui saluèrent les musiques de Staufen et de Bonneville, fraternellement unies, jouant « Le Riant Maney » du chef Lucien Comte, morceau d'ensemble du Festival, laissaient bien augurer du lendemain.

Selon un scénario, mis au point jusque dans les moindres détails, c'est un magnifique film en couleurs qui allait se dérouler durant toute la journée. Il appartenait à M. Paul Coudurier, président de la Fédération des Musiques du Faucigny, représentant M. Mannessy, retenu par la maladie de frapper les trois coups en procédant à la remise des médailles d'honneur de la Confédération Musicale de France aux musiciens comptant de nombreuses années de présence dans les sociétés. Cet hommage rendu à ces fidèles serviteurs de l'art musical, M. Antoine Leysale, président du Comité des Fêtes, vint en quelques mots, souhaiter la bienvenue aux musiciens et à tous les visiteurs et remercier tous les artisans du succès de la manifestation.

Quelques minutes plus tard, sous les acclamations, Michèle Dupraz recevait de M. Paul Coudurier la couronne de Duchesse du Faucigny, saluée par une magistrale exécution des « Allobroges ». Et Michèle de... Faucigny, avec aisance, prit possession du micro pour déclarer notamment : «...De Faucigny où vécut il y a des années et des années princes et princesses vous vient aujourd'hui une Duchesse qui ne veut pas faire peser sur vous un joug bien sévère. Elle veut, au contraire être une souveraine qui entend vous apporter que son sourire et qui vous demande, à vous surtout amis mu-

siciens, de lui accorder pendant une année votre confiance ». Comme en conclusion de son message, Michèle resplendissante dans sa robe blanche, portant capeline et couronne avec distinction, embrassait les musiciens, au juge de l'accueil qui lui fut réservé. « La Marsillaise » et « le Riant Maney » mettaient un terme à cette première partie et ce fut le départ du défilé se scindant en deux groupes.

Dans un magnifique coupé blanc, fleuri de rouge et de jaune, Michèle et ses deux demoiselles d'honneur, Denise et Marie-Jeanne, répondaient aux acclamations du public, suivies des demoiselles de la cour et escortées des Trompes de Chasse de Bonne, les deux musiques de Staufen, dans leur uniforme si curieux, complétant cette escorte et recueillant de chaleureux applaudissements tout comme les charmantes majorettes de Marnaz dans leur éclatante tenue rouge à brandebourgs or et noir. Et pendant plus d'une heure, se frayant parfois difficilement un chemin dans la foule, appréciant les buvettes, le cortège parcourut les principales rues de la ville sous les acclamations.

Il était près de 13 h. lorsque les musiques, en un seul cortège revinrent sur la place de l'Hôtel-de-Ville et, tout autour de la vieille fontaine, on croyait entendre de véritables salves d'artillerie tant parlaient les bouchons des bouteilles d'Ayre mises au frais depuis les toutes premières heures du jour.

L'après-midi était déjà entamé lorsque les sociétés gagnèrent les restaurants, les officiers, la Duchesse sa cour et les Musiques de Bonneville Saint-Jeoire et Staufen trouvant place dans le vaste réfectoire du Lycée Guillaume-Flechet. A l'issue du repas préparé par le Sapeur-Hôtel et servi par de jeunes élèves du collège Hôtelier Fénelin sous la direction de M. Messy, M. Fallion, maire prit le premier la parole. Après avoir salué la Duchesse du Faucigny et sa cour et les nombreuses personnalités, il se félicita du succès de cette fête qui fait honneur à l'esprit d'équipe de toute la population bonnevilloise et il dit combien il était regrettable que le président Mannessy, malade ne puisse se trouver avec ses musiciens, remerciant la Fédération et ses membres des témoignages d'amitié manifestés au président.

Puis M. Paul Coudurier abonda dans le même sens en insistant sur le rôle éminent joué depuis des

années par M. Mannessy au sein de la Fédération des Musiques du Faucigny, un desin injuste l'empêchant de pouvoir participer à cette journée de fête dans sa capitale. M. Coudurier rendit alors hommage au comité d'organisation, au président au chef et à la musique de Bonneville, aux membres d'honneur de la Fédération et au conseil général si compréhensif avec ce groupement.

Ayant lui aussi fait l'éloge du président Mannessy, M. Jude, sous-préfet, montra le sens d'une telle manifestation qui prend de plus en plus d'ampleur et d'éclat, se félicitant par ailleurs de l'accueil si sympathique réservé aux visiteurs d'outre-Rhin.

Le docteur Ullman, bourgmestre de Staufen, remercia enfin ses amis bonnevillois et dit combien tous ces témoignages de sympathie lui allaient droit au cœur.

Tandis que le concert officiel rassemblait un nombreux public square Jacques Lalande la Duchesse du Faucigny et les personnalités étaient les hôtes du vice-président Gilbert Cachat et les commissaires rivalisaient de gentillesse auprès des musiques celle de Bonneville étant l'objet d'une réception très chaleureuse de la part de M. Joseph Briffod, président de la Compagnie de Feu.

On en arriva bientôt au dernier acte, celui de la remise du drapeau fédéral à la Musique de Saint-Jeoire. M. Pierre Pellet, de Bonneville, prononça quelques mots et transmit le vénérable emblème à M. Carrier, président de la musique de Saint-Jeoire, qui le remit au doyen de la Fédération M. Emile Canel, de Saint-Jeoire, qui porte allègrement ses 87 ans.

Après quelques mots de remerciements, M. Carrier souligna que Saint-Jeoire s'efforcerait de faire aussi bien que Bonneville l'année prochaine.

« Les Allobroges » ayant mis le point final à la manifestation, longtemps encore et presque jusqu'au lever du jour, tandis que l'on dansait à la salle des fêtes, les rues de Bonneville retentirent de très joyeux échos mais là, naturellement il n'était plus question de défilé...

**LES PERSONNALITES**

Autour de M. Fallion, maire de Bonneville, on remarquait MM. Herzog, député; Jude, sous-préfet de l'arrondissement, représentant M. Bernard Patou, préfet de la Haute-Savoie, sous la présidence duquel

le festival était placé: Mlle Wavre, représentant le conseil municipal de Genève; le docteur Ullman, maire de Staufen, les conseillers généraux, Rouxel, Maigrand, Moliard, Dayve et Payot, MM. Béchet, maire de Cluses, Bogeat, maire de Saint-Jeoire, les maires du canton, l'adjudant-chef Lagrange, commandant par interim la compagnie de gendarmerie de Bonneville; Paul Coudurier, président de la Fédération des Musiques du Faucigny, Delzant, secrétaire général de la Fédération départementale des musiques, Derives, maire de Saint-Gingolph Suisse, Zénoni, maire de Saint-Gingolph France; le comité d'organisation du Festival des conseillers municipaux de Bonneville, M. E. Zahan, président, et les membres du comité d'organisation du festival de Saint-Jeoire; M. Jean Dunand, maire d'Amancy, président du Festival 1957.

**SUD-OUEST**

La médaille des Sociétés musicales épinglée au drapeau de l'Avant-Garde

On aurait aimé un soleil d'Austerlitz pour fêter ce 65ème anniversaire de notre vieille mais toujours jeune batterie l'Avant-Garde. Il tombait des cordes en ce dimanche de Pentecôte et fort heureusement la cérémonie prévue se déroula sur la scène de la Foire-exposition.

M. Blanchard, représentant le vice-président de la Fédération musicale du Sud-Ouest, rappela d'abord ce que représentait l'Avant-Garde sur le plan local et départemental et accrocha la médaille des sociétés musicales au drapeau porté fièrement par M. Joussain encadré des vétérans de la société: MM. Galinat, Amlaud, Feydel.

On voyait sur la scène ou au premier rang des présents: M. Thomasson président fédéral; M. Bonnet, président; M. Guinot, président délégué; M. la Bonté, secrétaire général; M. Duclaud, trésorier général.

La batterie était dirigée par son directeur M. Auger et l'état-major avec le sous-directeur Bellgard, les instructeurs Picis et Laurent était au complet.

M. Toulé adjoint au maire, tint à féliciter la société et les exécutants de leur belle tenue et souhaita fêter le centenaire de l'Avant-Garde.

Auparavant M. Coutras, commissaire général de la Foire, avait offert une fort jolie coupe au président en remerciement des services rendus à la manifestation.

Après les remerciements du président Thomasson, c'est M. Guinot, en termes brefs mais éloquentes qui souligna ce que représentait ce bel anniversaire pour notre société musicale.

En cours de manifestation, les musiciens Blard, Brouillet et Rougier reçurent la médaille des sociétés musicales du Sud-Ouest. Nous leur présentons nos compliments.

**BLAYE**

Examen fédéral de solfège et d'instruments

L'examen fédéral de solfège et d'instruments organisé par la société musicale Les Merlots de Cars et Blaye, s'est favorablement déroulé au lycée J. Rudel, mis aimablement à la disposition de la municipalité de Blaye par M. Lacoste, principal du Lycée.

Cent six candidats des écoles de musique de l'Etoile de Saint-Ciers-de-Canesse, la lyre Saint-Christolyenne, l'Union musicale de Berson, l'Harmonie de Saint-Savin-de-Blaye et de l'école municipale de musique de Blaye, subirent les épreuves devant un jury composé de Mmes Molinet, Mondon, Mauvillain, Bertin; MM. J. Ambroise, R. Normand, R. Audureau, Gauthier, R. Belloune, J. Lafon, D. Renaud, M. Roy, secrétaire; Genre, président de l'Harmonie de Berson; Etli, président de l'Harmonie de Saint-Ciers-de-Canesse; Jannot, directeur de l'Harmonie cantonale de Saint-Savin.

Signations également la présence de MM. Lacoste, principal du lycée; Vergne, maire adjoint, représentant le docteur Grasilier, maire de Blaye; Bossuet, maire de Cars; Giran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest; Sallard, secrétaire général de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest; R. Sirdet, président du Groupement musical du Blayais-Cubzaguais; L. Ambroise, directeur des Merlots; M. Michaud, directeur adjoint des Merlots, professeur à l'école de musique de Blaye, ainsi que le dévoué président R. Curot, cheville ouvrière de cette manifestation.

Au cours du vin d'honneur offert à l'Hôtel de ville, M. Vergne adjoint au maire, complimenta les sociétés musicales, les jeunes musiciens à qui il souhaita une brillante réussite; M. Sallard félicita les professeurs de musique pour la qualité de leur enseignement près des jeunes, soulignant le niveau très élevé des candidats à l'examen.

Enfin M. Sirdet évoqua les joies pures de la musique, adressa ses félicitations aux organisateurs de cet examen, souhaita qu'un orchestre de jeunes se fasse entendre lors d'un prochain festival et mit l'accent sur une aide matérielle encore plus grande en faveur des sociétés musicales. En concluant, il dit grand bien de M. Giran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest.

**SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC**

Le 43ème Festival artistique du Groupement musical blayais-cubzaguais a été couronné de succès

La musique, dit-on adoucit les mœurs. Aussi, en ces temps troublés, que nous vivons, le 43ème festival du groupement musical Blayais-Cubzaguais, qui s'est déroulé dimanche dernier dans notre ville, ne pouvait-il être mieux accueilli.

Placé sous le patronage de la municipalité de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, et de notre journal il fut honoré de la présence de MM. Dellaune et Etli, conseillers généraux; Giran, président de la Fédération; Sirdet, président du groupement; docteur Dupuy, maire-adjoint; abbé Fouilleul, curé-doyen.

Huit sociétés y participaient, groupant au total 400 exécutants: l'Harmonie des Hauts de Gironde, l'Union musicale de Berson, l'Union musicale de Cartelègue, l'Harmonie de Marcellac, l'Etoile de Saint-Ciers-de-Canesse, l'Harmonie des Enfants de Saint-André, la batterie des Merlots de Cars et celle des Canards Marsacais.

Au cours de la cérémonie religieuse, l'Harmonie des Hauts de Gironde (40 exécutants), se fit entendre sous la direction de M. Janot, dans un programme très apprécié et dans son homélie M. le doyen Fouilleul exalta l'esprit d'union des musiciens.

Après un repas amical à l'Hôtel du coq-Hardi, un imposant défilé, formé par les batteries des Merlots de Cars et des Canards Marsacais suivies de la gracieuse phalange des merlots de Blaye, conduisit les sociétés musicales à la cour d'honneur des écoles, où elles donnèrent à tour de rôle des auditions fort applaudies par un nombreux public.

Les majorettes les Merlots et le chanteur Jean Janin assurèrent les intermèdes avec brio.

Malheureusement, une pluie malencontreuse interrompit le festival obligeant musiciens et public à s'installer dans la salle de gymnastique voisine jusqu'à l'extinction du morceau d'ensemble exécuté par toutes les sociétés réunies sous le bannerette de M. Beaumont.

**Nécrologie**

Alors que notre sympathique vice-président M. Albert David se trouvait en clinique pour une grave intervention chirurgicale, Mme David, au cours d'une visite à son mari fut prise d'un malaise et devint quelques heures après déceéder entourée de ses enfants à son domicile. Cette rude épreuve, cette brutale disparition ajoutées à son état d'opéré ne furent pas sans affecter cruellement notre sympathique collègue. Nous lui exprimons ici toute la sympathie de la Fédération, de tous ceux qui le connaissent et apprécient à la fois son amabilité, son dévouement à la cause musicale et à nos sociétés. M. David est à présent en convalescence pour encore plusieurs semaines, nous lui souhaitons un complet rétablissement et lui adressons toute notre amitié. La C. M. F. se joint à la Fédération du Sud-Ouest pour assurer M. David de toute notre sympathie émue et lui souhaiter une meilleure santé.

C'est avec une profonde douleur qu'a été apprise la disparition soudaine d'André Dissan, musicien du Grand-Théâtre de Bordeaux, président et directeur de la Société musicale de Saint-Martin-de-Pessac (Girondine) et qui à la tête de l'école de musique de cette société donnait et dirigeait un enseignement de grande qualité dont les preuves se sont souvent manifestées aux concours fédéraux et aux concours d'excellence de la C.M. de F. à Paris. Il fut d'ailleurs, lui-même, au temps de ses études musicales un brillant lauréat de ce concours d'excellence, et il aimait à en rappeler le souvenir.

André Dissan laissera d'unanimes regrets auprès de tous ceux qui l'ont connu. Son amabilité, son affabilité, son dévouement sans limite pour la musique et nos sociétés, ses participations suivies à la vie de la Fédération, tout cela laissera vivace son souvenir parmi nous. Nous adressons à Mme Dissan et à sa famille, à la Société musicale Saint-Martin-de-Pessac les condoléances émuës du bureau fédéral et de la Fédération tout entière.

**La Fédération et les événements de mai dernier**

A l'image de la Nation, notre Fédération a connu les perturbations des graves événements qui ont marqué le printemps 1968. C'est ainsi que le congrès d'été qui avait été prévu à Dax et que nos amis des Landes, leur président Despujols en tête, préparaient avec un soin des plus minutieux, ne put avoir lieu. Alors que nous avions adressé une circulaire invitant toutes les sociétés à y assister, cette information, au raison des graves postales, arrivait fort en retard, au moment où par la presse régionale nous annoncions sa suppression!

Nous nous excusons de ce fâcheux contre temps, hélas indépendant de notre volonté.

Les examens fédéraux eux aussi, ont connu des difficultés. Malgré tous les efforts du bureau fédéral, tous les centres prévus n'ont pu avoir lieu en raison de la fermeture des locaux municipaux ou scolaires lors des grèves. C'est fort dommage car les inscriptions reçues pour ces examens nous annonçaient un effectif jamais atteint.

Le Gérant: A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

**OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT PARTICULIÈREMENT RECOMMANDÉS**

qui peuvent être envoyés en communication aux Professeurs et chefs de Musique :

- 1) POUR TROMPETTE ET TOUS INSTRUMENTS A 3 PISTONS EN CLE DE SOL
- METHODE PROGRESSIVE, de Julien Porret ..... 30,00 Fr
- 24 ETUDES MELODIQUES ET PROGRESSIVES, de Julien Porret, particulièrement destinées à acquérir la résistance des lèvres (moyenne force à assez difficile) ..... 14,70 Fr
- MECANISME, de Julien Porret, 75 exercices progressifs pour les doigts suivis de 3 études récapitulatives (moyenne force à difficile) ..... 9,80 Fr
- MEMENTO DU TROMPETTISTE-CORNETTISTE, de Julien Porret, travail journalier de préparation des lèvres et de technique ..... 9,80 Fr
- 25 DECHIFFRAGES-MANUSCRITS (cahier A) de Julien Porret (facile à moyenne difficulté) ..... 9,80 Fr
- 24 DECHIFFRAGES-MANUSCRITS (cahier B) de Julien Porret (moyenne difficulté à difficile) ..... 9,80 Fr
- 14 ETUDES CARACTERISTIQUES, de J.B. Arban, nouvelle édition analytique et de travail, de Julien Porret (moyenne force à difficile) ..... 18,50 Fr
- LA TECHNIQUE DES DOIGTS, de Francis Bodet (facile à difficile) ..... 7,50 Fr
- LA TECHNIQUE DES LEVRES, de Francis Bodet (facile à difficile) ..... 29,50 Fr
- 2) POUR CLARINETTE
- METHODE NOUVELLE ET PROGRESSIVE, de Laurent Delbecq et Roger Gilet .. 30,00 Fr
- 3) POUR SAXOPHONE de ROBERT LETELLIER
- METHODE NOUVELLE POUR TOUS LES SAXOPHONES ..... 40,00 Fr
- 40 ETUDES DE STYLE POUR TOUS LES SAXOPHONES, d'après Pleyel, Mazas, Kreutzer, etc... (facile à assez difficile) ..... 17,25 Fr
- GAMMES MAJEURES, MINEURES, CHROMATIQUES ET TIERCES DANS TOUS LES TONS sur des variantes de rythmes et articulations et sur toute l'étendue de l'instrument (du début à la virtuosité) ..... 17,25 Fr
- RECUEIL DE DUOS ET TRIOS POUR SAXOPHONES MIB ou SIB sur des œuvres de Lulli, Schumann, Mozart, Beethoven, etc... (facile à assez difficile) ..... 14,70 Fr

Et n'oubliez pas que

**DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE**

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

**Éditions Robert MARTIN**

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE